

Interreg
Mediterranean



**SUSTAINABLE
TOURISM**

ÉTAT DES LIEUX DU TOURISME EN MÉDITERRANÉE

Feuille de route pour un tourisme plus vert,
inclusif et résilient en Méditerranée

COMMUNAUTÉ DU TOURISME DURABLE - INTERREG MED

NOVEMBRE 2022



**Mediterranean
Action Plan**
Barcelona
Convention



Projet cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional



**Ce rapport a été édité par Le Plan Bleu -
Centre d'activités régionales du PNUE/PAM :**

Tour la Marseillaise, 16ème étage -
2 bis, Boulevard Euroméditerranée -
Quai d'Arenc 13002 Marseille, France

www.planbleu.org

REMERCIEMENTS : Cette publication a été rendue possible grâce à l'enquête disponible à la fin du document. Nous tenons donc à remercier les parties prenantes d'avoir participé à ce rapport. Leurs contributions nous ont été très utiles et appréciées.

Auteurs : Paula Castillo, Jérémie Fosse (Eco-union) et Gloria Lázaro (Plan Bleu PNUE/PAM)

Collaborateurs et réviseurs : Joana Argemí, Alejandro González et Florence Mabilie (Eco-union) et Arnaud Terrisse (Plan Bleu PNUE/PAM)

Sous la coordination de Gloria Lázaro, chargée de programme (Plan Bleu PNUE/PAM)

Éditeurs : François Guerquin, Gloria Lázaro

Remerciements : Ce rapport a été préparé dans le cadre du projet communautaire Interreg MED - Tourisme Durable mené en 2022 par le Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/Plan Bleu).

Citation d'usage : Plan Bleu (2022). État des lieux du tourisme en Méditerranée, projet communautaire Interreg Med sur le tourisme durable.

Conception et mise en page de la couverture par Studio3615

Révision par Connected Languages Services

Date de publication : Novembre 2022

Limitation de responsabilité : Les termes et documents utilisés dans cette publication n'expriment en aucun cas les opinions du Plan Bleu, du PNUE/PAM ou des organisations partenaires, en ce qui concerne la situation juridique de quelque pays, territoire, ville ou région que ce soit, ses autorités, et la délimitation de ses frontières. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du PNUE/PAM, du Plan Bleu ou des organisations partenaires.



Projet cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional



TABLE DES MATIÈRES

Table des illustrations	4	4. Principaux défis du tourisme méditerranéen	38
Liste des acronymes and abreviations	5	4.1 Aperçu des enjeux importants	39
Synthèse	6	4.2 Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets	41
1. Introduction	9	4.3 Préservation et régénération de la biodiversité	44
1.1 Objectif	10	4.4 Circularité du tourisme	46
1.2 Contexte politique	10	4.5 Inégalité sociale et reprise post-pandémie	47
1.3 Contexte environnemental	10	5. Nouvelle vision du tourisme durable en Méditerranée	49
1.4 Le tourisme et l'économie bleue	11	5.1 Synergies entre les institutions, les politiques et les stratégies	50
1.5 Tourisme en Méditerranée	12	5.2 Transition inclusive, systémique et équitable	50
1.5.1 Leader mondial du tourisme	12	5.3 Modèles de tourisme alternatif et régénérateur	51
1.5.2 Principale destination de croisière	12	5.4 Tourisme résilient et à l'épreuve du futur	51
1.5.3 Marché de l'écotourisme	12	6. Lignes directrices pour un tourisme méditerranéen durable	52
1.5.4 Nécessité d'une coopération pour des écosystèmes sains	13	6.1 Feuille de route, stratégie et actions	53
1.5.5 Situation post-pandémique	13	6.1.2 Orientations stratégiques et actions	55
1.6 Plan du rapport et méthodes	13	6.2 Intégration des défis, de la vision et des orientations stratégiques	59
2. État du tourisme en Méditerranée	14	7. Conclusion	60
2.1 Données socio-économiques clés	15	Annex I Étude de cas	63
2.2 Impacts de la pandémie	15	7.1 DestiMED Plus	65
2.3 Tendances du tourisme international	16	7.2 INCIRCLE	66
2.4 Situation du marché	18	7.3 MedCycleTour	67
2.4.1 Compétitivité	18	7.4 BEST MED	68
2.4.2 Marchés traditionnels et émergents	19	7.5 CONSUME-LESS	69
2.4.3 Modèles post-pandémiques	19	7.6 Co-Evolve 4BG	70
2.5 Tourisme et changement climatique	19	7.7 MEDUSA	71
2.6 Tendances post-pandémiques	21	7.8 SwitchMed	72
2.7 Digitalisation	23	7.9 Med Pearls	73
3. Révision des cadres institutionnels et des initiatives régionales	25	7.10 CROSSDEV	74
3.1 Gouvernance du tourisme	26	7.11 Concluding remarks	75
3.1.1 Gouvernance collaborative	26	Annex II Enquête	76
3.1.2 Réseaux et partenariats	27	Bibliographie	91
3.2 Cadres internationaux et initiatives politiques	27		
3.2.1 Accord de Paris et Déclaration de Glasgow	27		
3.2.2 La CDB et les objectifs d'Aichi	28		
3.3 Cadres européens	29		
3.3.1 Le Pacte vert européen	29		
3.3.2 Parcours de transition pour le tourisme de l'UE	29		
3.3.3 Stratégie de l'UE pour l'économie bleue	31		
3.4 Cadres méditerranéens et politiques régionales	32		
3.4.1 Convention de Barcelone	32		
3.4.2 Feuille de route des AMP méditerranéennes	33		
3.4.3 Initiative Blue Med	34		
3.4.4 Union pour la Méditerranée	34		
3.4.5 Interreg MED	34		
3.4.6 IEV CTF Med	37		

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphiques

Graph 1.	15
Contribution des voyages et du tourisme au PIB des pays méditerranéens avant et pendant la pandémie (WTTC, 2021a)	
Graph 2.	16
Impacts de la COVID sur les économies méditerranéennes en termes d'emploi (WTTC, 2021a)	
Graph 3.	17
Changement dans les ATI méditerranéennes (OMT, 2021 & BM, 2022)	
Graph 4.	17
Impact de la COVID-19 sur la Méditerranée en termes d'ATI (WTTC, 2021a & Statista, 2022)	
Graph 2.	78
Location (COUNTRY)	
Graphic 3.	79
Type of organisation	
Graphic 4.	79
Geographic scope	
Graphic 8.	80
Evaluation of the ENVIRONMENTAL issues according to their impact fr coastal tourism	
Graphic 9.	81
Evaluation of the SOCIAL issues according to their impact for coastal tourism	
Graphic 10.	82
Evaluation of the ECONOMIC issues according to their impact for coastal tourism	
Graphic 11.	83
The most important OBSTACLES to reach a sustainable coastal tourism in the Mediterranean	
Graphic 28.	84
Trends	
Graphic ____.	85
The most relevant INSTITUTIONAL FRAMEWORKS and INITIATIVES in Mediterranean coastal tourism	
Graphic ____.	85
Challenges	

Tableaux

Tableau 1.	41
Actions d'atténuation du changement climatique pour les acteurs du tourisme	
Tableau 2.	41
Actions d'adaptation au changement climatique concernant l'utilisation de l'eau pour les acteurs du tourisme	
Table 3.	60
Projets sélectionnés et enjeux abordés	
Tableau 4.	61
Description des critères de sélection des études de cas	

Figures

Figure 1.	25
Transition vers des modèles de développement touristique durable	
Figure 2.	28
Plate-forme de collaboration pour le parcours de transition pour le tourisme de l'UE	
Figure 3.	29
Synergies entre l'industrie du tourisme et les transitions verte et numérique	
Figure 4.	34
Transition vers des modèles de développement touristique durable	
Figure 5.	37
Enjeux importants dans le secteur du tourisme en Méditerranée	
Figure 6.	37
Tourisme en Méditerranée enjeux importants (2022)	
Figure 7.	38
Principaux défis environnementaux du tourisme méditerranéen (STC, 2022)	
Figure 8.	38
Principaux défis sociaux du tourisme méditerranéen (STC, 2022)	
Figure 9.	39
Défis économiques majeurs du tourisme méditerranéen (STC, 2022)	
Figure 10.	40
Impacts du changement climatique observés sur le monde et la région méditerranéenne	
Figure 12.	43
La Méditerranée, haut lieu de la biodiversité	
Figure 13.	44
Piliers de la circularité dans les services touristiques	
Figure 14.	47
Synergies institutionnelles dans les politiques du tourisme	
Figure 15.	50
Objectifs du tourisme méditerranéen durable	
Figure 16.	51
Feuille de route pour un tourisme méditerranéen durable	
Figure 17.	56
Intégration des défis, de la vision et des orientations stratégiques vers un tourisme durable	

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CDB : Convention sur la Diversité Biologique

COP : Conférence des Parties

CE : Commission européenne

PVE : Pacte vert européen

ME : Marchés émergents

IEV CTF : Coopération transfrontalière (CTF) dans le cadre de l'instrument européen de voisinage (IEV)

FEDER : Fonds européen de développement régional

UE : Union européenne

PIB : Produit intérieur brut

IMPT : Initiative mondiale sur les plastiques touristiques

TIC : Technologies de l'information et des communications

GIZC : Protocole de gestion intégrée des zones côtières

ATI : Arrivées de touristes internationaux

PAM : Plan d'action pour la Méditerranée

AIE : Accords internationaux sur l'environnement

SMDD : Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (Convention de Barcelone)

PEM : Planification de l'espace maritime

SfN : Solutions fondées sur la Nature

NECSTouR : Réseau des régions européennes pour un tourisme durable et compétitif

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

AP : Accord de Paris

SAP BIO : Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région Méditerranée

PA CPD : Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée

OS : Orientation stratégique

ODD : Objectifs de développement durable

PME : Petites et moyennes entreprises

CTD : Communauté du tourisme durable - Interreg MED

UPM : Union pour la Méditerranée

ONU : Organisation des Nations Unies

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE/PAM : Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement

CCNUCC : Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

OMT : Organisation mondiale du tourisme

WTTC : World Travel and Tourism Council (Conseil mondial du tourisme)

SYNTHÈSE

La région méditerranéenne est une région emblématique du tourisme côtier et marin. Elle est l'une des destinations les plus populaires au monde, ce qui engendre des externalités négatives ayant des retombées sur ses ressources naturelles, culturelles et sociales. Cependant, la pandémie de Covid-19 a gravement affecté le secteur, et ainsi donné l'occasion de réfléchir à un modèle de tourisme différent en Méditerranée.

Dans le cadre de la **Communauté du Tourisme Durable Interreg MED** et conformément à son mandat relatif au développement d'outils régionaux pour le tourisme durable, le Plan Bleu s'est engagé à produire un rapport sur l'état des lieux du tourisme en Méditerranée afin d'inspirer les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone et encourager la transition vers le développement durable dans la Région méditerranéenne, en accompagnant la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et la Gestion intégrée des zones côtières dans la Région, tout en soutenant le développement durable dans les zones marines et côtières.

L'objectif de ce rapport est d'établir **l'état des lieux** du tourisme côtier, y compris de l'écotourisme, en Méditerranée dans une ère post-COVID-19. Il propose une **vision commune** et une **feuille de route collective** afin d'aider les responsables politiques et les décideurs, les acteurs du tourisme et les communautés locales à développer un tourisme plus intelligent, plus vert et plus inclusif suite à la crise sanitaire mondiale. Ce rapport intègre les nouvelles **initiatives** et **tendances politiques** en Méditerranée, en portant une attention particulière aux défis actuels et en présentant des pratiques de tourisme durable innovantes.

Crises multiples

La triple crise du **changement climatique**, de la **perte de biodiversité** et de la **pollution environnementale**, ainsi que les perturbations externes telles que la **pandémie de COVID-19** et la hausse des **conflits géopolitiques** constituent des menaces croissantes pour l'industrie du tourisme dans le monde, et en particulier en Méditerranée, haut lieu d'une biodiversité unique et zone touristique majeure. En même temps, le tourisme est une source majeure d'émissions de carbone, d'artificialisation des sols et de déchets marins qui sont à l'origine de la crise environnementale et climatique. Les **connaissances** relatives à l'état actuel des choses et à la direction empruntée par le secteur dans la région depuis la pandémie restent pourtant rares et fragmentées. Par conséquent, ce rapport a pour objectif de contribuer à la caractérisation du tourisme côtier méditerranéen dans un contexte de crises multiples.

Impact de la pandémie

L'analyse **socio-économique** montre que les pays méditerranéens ont subi les retombées les plus éprouvantes de la COVID-19, en raison de la baisse du produit intérieur brut et de l'augmentation du taux de chômage. L'étude montre que les **arrivées de touristes internationaux** (ATI) ont diminué de manière exponentielle, passant de 400 millions d'arrivées en 2019 à environ 88 millions d'ATI en 2020. Enfin, certaines tendances touristiques post-pandémiques vont dans le sens d'une **digitalisation** et **mondialisation** accrues de la demande et de l'offre touristiques. D'autres projections préliminaires font état d'un consentement accru à payer plus pour des **vacances plus sûres**, d'une combinaison travail-vacances, d'une concentration plus forte sur les **marchés de proximité**, de **séjours plus longs** dans quelques destinations, de la réapparition des **voyages en train** longue distance et de préférences pour les **espaces et activités de plein air**.

Gouvernance et cadre institutionnel

Du point de vue de la **gouvernance**, le document compile les **cadres institutionnels et politiques** pertinents, tels que l'**Accord de Paris** et la **Déclaration de Glasgow**, ainsi que la **Convention sur la diversité biologique** et les Objectifs d'Aichi. Il s'appuie également sur des initiatives de l'**Union européenne** (UE) telles que le **Parcours de transition pour le tourisme** et la **Stratégie de l'économie bleue**.

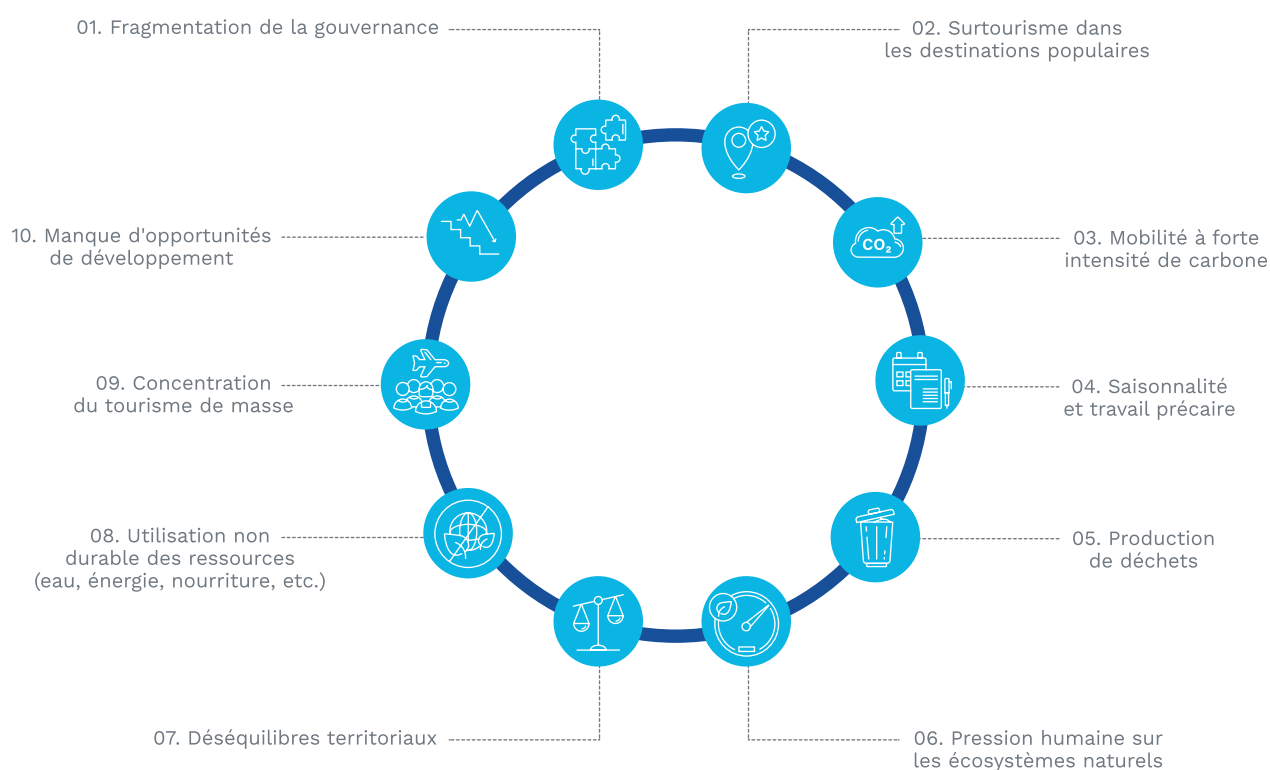
Enfin, le rapport identifie les principales initiatives multilatérales régionales comme la **Convention de Barcelone**, le « Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne » (**SAP BIO post-2020**), les initiatives de l'**Union pour la Méditerranée** sur l'économie bleue, ainsi que les projets **Interreg MED** et **IEV CTF Med** financés par l'UE sur le tourisme durable.

Défis environnementaux

D'un point de vue **environnemental**, le rapport examine de près la capacité du tourisme à répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation au **changement climatique**. Il évalue également les difficultés liées à la préservation et la régénération de la **biodiversité**, et au maintien des activités touristiques. En outre, il met l'accent sur les défis lancés par l'application des principes de l'**économie circulaire** dans le secteur du tourisme et la nécessité de faire face à la demande en matière d'**innovation et de digitalisation**. Enfin, le document présente les enseignements essentiels tirés de la pandémie de COVID-19..

Enjeux importants

Le rapport souligne la nécessité et l'urgence de s'occuper des problèmes suivants :



Vision et opportunités

Afin d'offrir une nouvelle vision du tourisme durable en Méditerranée, ce rapport propose trois principaux axes d'intérêt :

- 01. Synergies institutionnelles,
- 02. Transition juste et inclusive et
- 03. Modèles touristiques alternatifs

La nouvelle vision partagée du tourisme durable en Méditerranée opte pour des bénéfices durables et à long terme qui intègrent l'urgence climatique. Des mesures holistiques et des stratégies innovantes sont donc nécessaires pour opérer une transition équitable du tourisme de masse vers un tourisme durable en Méditerranée.

Feuille de route pour un tourisme méditerranéen durable

Les objectifs prédominants en faveur d'un tourisme côtier durable en Méditerranée qui avaient été identifiés avant la pandémie¹ restent pertinents :

- 01. Intégrité environnementale,
- 02. Équité sociale,
- 03. Prospérité économique,
- 04. Patrimoine culturel et
- 05. Gouvernance partagée.

Comme ils n'ont pas encore été atteints, ils restent les clés de voûte nécessaires à la mise en place d'un tourisme durable en Méditerranée.

Les Orientations stratégiques (OS) pour œuvrer en faveur d'un tourisme méditerranéen durable concernent :

- 01. La planification stratégique,
- 02. La gestion adaptative,
- 03. La résilience des infrastructures et de la connectivité,
- 04. La gouvernance inclusive et multi-niveau,
- 05. La communication et la responsabilisation des visiteurs et
- 06. Le soutien aux communautés vulnérables.

Ce rapport vise à décrire le scénario actuel afin d'aider les décideurs et acteurs régionaux, nationaux et locaux à œuvrer en faveur d'un véritable tourisme durable selon une vision commune² :

« Promouvoir un tourisme durable en Méditerranée permettant aux visiteurs et aux accueillants d'établir des relations équilibrées, respectueuses et fructueuses, valorisant le patrimoine environnemental, humain et culturel unique de la région méditerranéenne, tout en garantissant un développement socio-économique inclusif respectant la capacité de charge d'écosystèmes naturels sains, et en favorisant la complémentarité des différentes activités économiques à l'échelle des destinations touristiques. »

¹ Fosse et Le Tellier (Plan Bleu, 2017)

² <https://planbleu.org/publications/tourisme-durable-en-mediterranee-etat-des-lieux-et-orientations-strategiques/>



1

INTRODUCTION

Ce chapitre explique la logique du présent document en détaillant l'objectif du rapport. Il présente ensuite l'historique de l'étude et le contexte. En outre, il comprend les principaux faits marquants du secteur du tourisme en Méditerranée. Enfin, il présente le plan et les méthodes du rapport.

1.1 | Objectif

L'objectif de ce rapport est d'évaluer l'**état du tourisme côtier, y compris de l'écotourisme, dans la région méditerranéenne** dans une ère post-COVID-19, en s'appuyant sur la précédente étude traitant du *Tourisme durable en Méditerranée : État des lieux et orientations stratégiques* (Fosse et Le Tellier, 2017). L'objectif du rapport est d'**aider les décideurs et les communautés locales à développer un tourisme plus intelligent, plus écologique et plus sûr** suite à la crise sanitaire mondiale, grâce à l'examen des nouvelles initiatives et tendances politiques dans la région méditerranéenne, l'étude rigoureuse des défis actuels (à savoir, la crise climatique, la perte de biodiversité et la pandémie de COVID-19) et la présentation des meilleures pratiques de tourisme durable dans la région méditerranéenne afin de reproduire et d'étendre les solutions potentielles. L'ère post-Covid-19 est l'occasion pour le tourisme de rebâtir ses fondations et d'ouvrir la voie à un secteur plus durable dans la région méditerranéenne. Ce rapport est donc destiné à servir de base à une éventuelle **stratégie méditerranéenne pour le tourisme durable (SMTD)** dans un avenir proche.

Le *Projet horizontal de la Communauté du tourisme durable - Interreg MED* (2019-2022), nouvelle phase du projet BleuTourMed (2016-2019), s'appuie désormais sur 30 projets thématiques impliquant plus de 200 organisations (principalement des autorités publiques, des universités, des ONG et des organisations internationales) actives dans 13 pays européens pour promouvoir le tourisme durable en capitalisant sur les outils et bonnes pratiques développés par ses projets, et en intégrant leurs résultats dans les politiques européennes, nationales, régionales et locales, tout en se concentrant sur la manière dont ils peuvent contribuer à la relance du tourisme vert et numérique post-Covid. Les résultats et les enseignements tirés des projets communautaires constituent un capital de connaissances unique qui peut faciliter la transition vers des politiques et des pratiques touristiques innovantes fondées sur les principes de durabilité.

1.2 | Contexte politique

Ce document tient compte des principaux **cadres politiques régionaux** tels que l'**Agenda 2030 pour le développement durable** et les Objectifs de développement durable (ODD) connexes, la **Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)** 2016-2025 de la **Convention de Barcelone (CB)**, le Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (**SAP BIO post-2020**) ainsi que le **Plan d'action régional pour une consommation et une production durables pour la Méditerranée** (PA CPD) ainsi que d'autres initiatives récentes visant à améliorer la durabilité et la circularité du secteur. Le champ d'application de cette étude couvre les 21 pays riverains qui sont parties contractantes de la **Convention de Barcelone**³, plus l'État de Palestine.

1.3 | Contexte environnemental

Les changements dans les écosystèmes marins et côtiers du monde entier sont inéluctables. Toutefois, certaines régions, comme la Méditerranée, évoluent plus rapidement que d'autres. La **triple crise du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution environnementale** a un impact particulier sur la région des latitudes moyennes où les experts soulignent que, **les températures augmentent 20 % plus vite que la moyenne mondiale**, et que **l'élévation du niveau de la mer devrait dépasser un mètre d'ici 2100** (MedECC, 2020). Les côtes méditerranéennes seront plus touchées que les autres régions par les effets du changement climatique et ce, même au-delà des prévisions, avec une intensification des événements extrêmes tels que les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et la pénurie d'eau (MedECC 2020, IPCC 2022), ce qui aura des retombées sur le tourisme côtier qui se trouve être l'épine

³ Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Lybie, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, République arabe syrienne, Slovaquie, Tunisie et Turquie.

dorsale des économies méditerranéennes. En outre, les ressources naturelles méditerranéennes atteignent des points de basculement critiques en raison de la surexploitation, de la croissance économique rapide et du modèle touristique fondé sur la croissance linéaire. Il convient d'adopter une vision commune pour s'attaquer aux causes profondes des principales externalités du secteur, telles que la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, ainsi que la pollution plastique, afin de favoriser la circularité du secteur et de faire face à des défis tels que la pollution de la mer Méditerranée par l'arrivée quotidienne d'environ **730 tonnes de déchets plastiques** (IUCN, 2021a ; UNEP/MAP, 2022).

Face à la situation critique engendrée par des crises multiples, le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE/PAM) indique que « *la région méditerranéenne n'est pas en voie d'atteindre et de mettre pleinement en œuvre les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030* » et relève l'importance de la transition vers une économie bleue durable, tant dans les pays du nord que du sud de la Méditerranée, afin de préserver la santé de l'environnement marin et des générations futures (Cappelletto et al., 2021, p. 1).

1.4 | Le tourisme et l'économie bleue

L'**économie bleue** englobe les activités économiques qui créent une richesse durable à partir de l'océan et des côtes, et englobe trois significations liées mais différentes : i) la nécessité de répondre à la durabilité environnementale et écologique de l'océan, ii) la contribution globale de l'océan aux économies, et iii) l'économie de l'océan comme une opportunité de croissance pour les nations développées et en développement (MICBE, 2022). Par ailleurs, la déclaration ministérielle de l'UpM sur l'économie bleue de 2015 fait référence à l'**économie bleue** comme à « l'ensemble des activités humaines dépendant de la mer et/ou sous-tendues par des interactions terre-mer dans le cadre du développement durable, et incluant notamment des secteurs industriels et de services tels que l'aquaculture, la pêche, les biotechnologies bleues, le tourisme côtier et maritime, le transport maritime, l'expédition, la construction/réparation navale, les ports, l'énergie des océans et l'énergie marine renouvelable, y compris l'énergie éolienne offshore, qui font partie des principaux secteurs économiques maritimes traditionnels et émergents du bassin méditerranéen. »

L'« **économie bleue** » est donc un terme large, qui soulève des interrogations pour savoir par exemple, « *quels industries, secteurs et projets basés sur l'océan peuvent être « bleus », dans le sens où ils produisent des bénéfices socio-économiques à partir de l'exploitation ou de l'utilisation durable des écosystèmes marins ?* » comme l'affirment Lloret et al. (2022, p.2) qui, comme d'autres (Bennet et al., 2021 ; Farmery et al., 2021 ; Schutter et al., 2021) contribuent au débat sur les cadres légaux du concept d'économie bleue. Pourtant, l'économie bleue est un concept de plus en plus influent dans le discours lié au développement durable basé sur l'océan, et **le secteur du tourisme côtier** y est inclus (CE, 2021 ; Voyer et van Leeuwen, 2019). La dernière déclaration ministérielle de l'UpM sur l'économie bleue durable⁴ soulignait déjà que les écosystèmes marins et côtiers préservés ainsi que le patrimoine culturel marin contribuent à l'attractivité des zones côtières. Dans le même temps, les ministres ont reconnu que les politiques pertinentes, y compris en matière de recherche et innovation, doivent tenir compte de l'impact des activités touristiques sur les zones côtières, ainsi que de la vulnérabilité et de la complexité des écosystèmes côtiers et maritimes.

⁴ <https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2021/02/Declaration-UfM-Blue-Economy-FR-1.pdf>

1.5 | Tourisme en Méditerranée

1.5.1 | Leader mondial du tourisme

La Méditerranée est une région côtière offrant des conditions idéales pour vivre et voyager (climat doux, culture, paysages, gastronomie et sécurité). Par conséquent, il existe de nombreuses activités touristiques liées à la mer, au bien-être, à la culture, au sport, à la nature et aux affaires. En effet, la **Méditerranée attire environ un tiers du tourisme mondial** et a été la principale destination touristique de la planète avec plus de 400 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2019. Les quatre secteurs les plus importants du marché touristique des pays méditerranéens sont les **croisières**, les **activités nautiques**, les **vacances au soleil et à la plage** et les escapades **culturelles** (PNUE/PAM & Plan Bleu, 2020 ; OMT, 2019c ; IEMed, 2003). **Le tourisme côtier** est par conséquent l'épine dorsale des économies et des stratégies de développement méditerranéennes, car il déclenche des synergies sectorielles (par exemple, entre les secteurs du transport, de l'hébergement, de la restauration et des loisirs) (Europarc, 2019).

1.5.2 | Principale destination de croisière

La Méditerranée est également la **destination de croisière** la plus populaire auprès des voyageurs européens et le deuxième marché mondial de l'industrie. En accueillant 10 % des croisières mondiales, ce qui génère un impact économique de 57,3 milliards d'euros et 8 millions de passagers, le secteur de la croisière joue un rôle important dans les économies des pays méditerranéens (Plan Bleu, 2022). La mer Méditerranée est également une destination réputée pour la **navigation de plaisance** (González, 2020). Elle accueille également un nombre important de grands yachts, et ce nombre devrait encore augmenter (WestMED, 2022). Par conséquent, il existe des défis importants à relever si les industries de la croisière et de la navigation de plaisance cherchent à atteindre la durabilité, tout en gardant la mer Méditerranée saine (Plan Bleu, 2022).

1.5.3 | Marché de l'écotourisme

Le tourisme basé sur la nature, ou écotourisme, est un marché en pleine expansion dans ou à proximité des zones protégées (ZP). Selon la définition de l'OMT⁵, l'écotourisme fait référence à des formes de tourisme basées sur la nature, dans lesquelles la principale motivation des touristes est l'observation et l'appréciation de la nature ainsi que des cultures traditionnelles qui prévalent dans les zones naturelles. Elle contribue également à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel, et à soutenir la préservation des zones naturelles qui sont utilisées pour l'écotourisme. Il s'agit de voyager vers des destinations préservées où la faune, la flore et le patrimoine culturel sont au centre des attractions. À l'échelle mondiale, le **marché de l'écotourisme** était évalué à 181 milliards de dollars en 2019, et devrait atteindre 333,8 milliards de dollars d'ici 2027, enregistrant un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 14,3 % de 2021 à 2027⁶.

La mer Méditerranée, qui englobe 8,33 % d'**aires marines protégées** (AMP)⁷, est un haut lieu du tourisme de nature. Selon une récente enquête européenne, 43 % des recherches des touristes portent sur « l'environnement naturel de la destination »⁸. Des initiatives régionales récentes, telles que le **Réseau méditerranéen d'écotourisme** (MEET)⁹ et le projet DESTIMED PLUS, encouragent activement les expériences d'écotourisme de haute qualité qui profitent à la préservation et aux communautés locales.

⁵ <https://www.unwto.org/fr/sustainable-development/ecotourism-and-protected-areas>

⁶ <https://www.alliedmarketresearch.com/eco-tourism-market-A06364>

⁷ <https://medpan.org/fr/les-aires-marines-protgees/les-amp-de-meditteranee/>

⁸ Attitudes des Européens à l'égard du tourisme (2021). Eurobaromètre499. <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2283>

⁹ www.meetnetwork.org

1.5.4 | Nécessité d'une coopération pour des écosystèmes sains

Les **activités côtières et maritimes** nécessitent une **coopération multi-niveau** afin de saisir des avantages économiques, sociaux et environnementaux, qui à leur tour requièrent des **écosystèmes fonctionnels** (PNUE/PAM & Plan Bleu, 2020). Néanmoins, comme presque toutes les industries en témoignent, une mauvaise gestion du tourisme met en péril cette fonctionnalité écosystémique. Cette situation est encore exacerbée par les problèmes résultant de la gestion des côtes, notamment la production de **déchets plastiques**, la **perte de biodiversité** (en raison de l'urbanisation des côtes et de l'érosion côtière) et les **émissions de gaz à effet de serre** (notamment en raison des voyages aériens) (PNUE/PAM, 2022 ; IM, 2022a ; OMT, 2019a).

1.5.5 | Situation post-pandémique

Le tourisme en Méditerranée représentait **11,3 % du produit intérieur brut (PIB)**, et plus de 70 % en termes de valeur de production et de valeur ajoutée brute, avant la pandémie de COVID-19 (PNUE/PAM, 2017). Suite à la crise sanitaire mondiale, ces indicateurs économiques ont diminué, de même que le taux de développement des communautés méditerranéennes (WTTC, 2022). Cependant, la situation actuelle de l'état du tourisme côtier en Méditerranée est encore peu documentée (UpM, 2022 ; Ruggieri & Calò, 2022 ; Fosse, Kosmas & González, 2021).

Pour cette raison, ce rapport exploratoire contribue à combler ces lacunes, en matière de connaissances, en étudiant l'état actuel de l'industrie du tourisme dans la région méditerranéenne, et en illustrant comment la promotion des **systèmes de tourisme numérique et vert** est fondamentale pour opérer une transition vers un tourisme durable (OCDE, 2020a).

1.6 | Plan du rapport et méthodes

Ce rapport résulte du projet Interreg MED de la **Communauté du tourisme durable (CTD)**¹⁰, et il repose sur un ensemble de chapitres décrivant l'état du tourisme en Méditerranée, les cadres institutionnels et les initiatives, les défis environnementaux, sociaux et économiques. Il est non seulement basé sur la **littérature académique et grise**, mais aussi sur les résultats obtenus dans le cadre d'une **enquête qualitative** en ligne (voir Annexe II).

L'**enquête**, à laquelle ont répondu les acteurs du tourisme méditerranéen (tels que les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les gouvernements locaux et régionaux, les gouvernements nationaux et les agences de tourisme, les industries), a contribué à :

01. identifier les questions et défis importants auxquels se heurte le tourisme méditerranéen;
02. évaluer les opportunités et obstacles du tourisme côtier durable et
03. identifier les nouvelles tendances, initiatives et études de cas.

En outre, le rapport comprend des chapitres sur une vision du tourisme durable en Méditerranée, ainsi que sur les objectifs, les orientations stratégiques et les actions. Le rapport contient également les tendances et les leçons précédemment identifiées, comblant ainsi le fossé entre les défis détectés et la vision partagée. Plus important encore, il constitue un guide préliminaire destiné à aider les décideurs et les communautés à développer des activités touristiques plus intelligentes, plus vertes et plus sûres.

L'Annexe I donne une idée des solutions disponibles et présente une série d'études de cas concrètes sur le tourisme durable en Méditerranée qui sont issues du programme Interreg Med - Communauté du tourisme durable, et du programme IEV CTF Med, et qui répondent aux défis identifiés dans la région méditerranéenne.

¹⁰ <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/>

An aerial photograph of a stunning coastal landscape. A small, crescent-shaped sandy beach is nestled between towering, light-colored limestone cliffs. The water is exceptionally clear, showing a gradient from deep blue to vibrant turquoise near the shore. A large, rusted metal shipwreck lies on the beach. Several small boats are anchored in the water. The cliffs are sparsely covered with green vegetation. A dark blue diagonal shape cuts across the bottom left of the image, serving as a design element for the text below.

2

ÉTAT DU TOURISME EN MÉDITERRANÉE

Le tourisme méditerranéen est l'une des industries qui génère le plus de revenus dans la région. Cependant, comme le souligne l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2020a), la pandémie mondiale de COVID-19 a déclenché une crise sans précédent dans le secteur du tourisme. Ce chapitre met en lumière les principales données socio-économiques, l'évolution des arrivées de touristes internationaux (ATI), la situation du marché et les tendances.

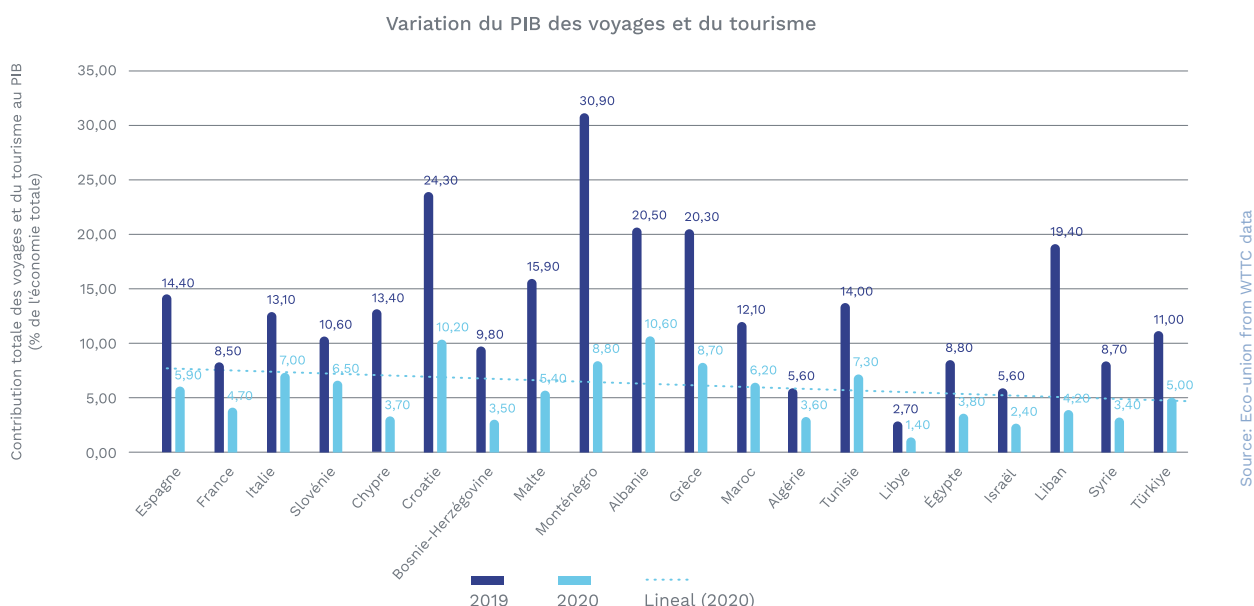
2.1 | Données socio-économiques clés

Dans le bassin méditerranéen, le tourisme est vital pour de nombreux pays. Si l'on considère les **économies des zones** exclusivement **côtières**, le tourisme représente plus de **70 % de la valeur de la production et de la valeur ajoutée brute** (PNUE/PAM, 2017, n.p.). Comme il fallait s'y attendre, après le boom touristique, une augmentation de l'emploi dans le secteur a façonné le développement socio-économique de la région, en particulier dans les territoires du nord de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de Monaco et de Malte. En d'autres termes, depuis le milieu des années 90, l'industrie du tourisme a contribué à générer une croissance régulière de l'emploi en Euro-Méditerranée, sauf lors de la crise économique de 2008-2014.

Puis, en 2015, l'**emploi généré par le tourisme a atteint 11,5 %** dans l'ensemble des économies méditerranéennes (Fosse et al., 2021). Au niveau européen, en 2018, **2,3 millions d'entreprises** employaient 12,3 millions de personnes dans des secteurs liés au tourisme, tels que le commerce et les services (Eurostat, 2019). Des études réalisées avant la pandémie ont mis en évidence que le tourisme devrait encore davantage augmenter, pour atteindre **12,5 % du PIB de la région en 2026** et représenter 2,8 millions d'emplois en 2027 (Petrick et al., 2017). Bien que la pérennité du tourisme à l'heure actuelle ne soit pas compromise, les experts mettent l'accent sur le « quand » et le « comment » rebondir après la crise de la COVID-19, toujours non résolue, et l'invasion de l'Ukraine par la Russie (WTTC, 2021b ; CE, 2022d).

2.2 | Impacts de la pandémie

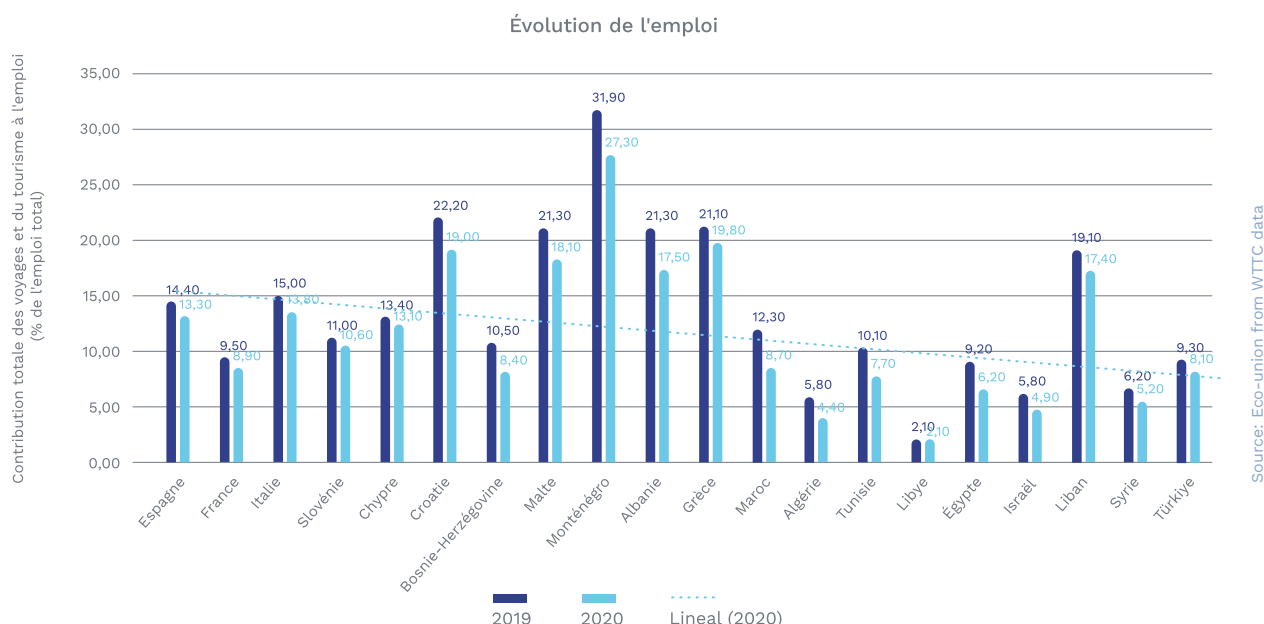
La crise de la COVID-19 a mis « entre 100 et 120 millions d'emplois touristiques directs en danger dans le monde entier, dont beaucoup dans les petites et moyennes entreprises » (OMT, 2021, n.p.). En termes relatifs de valeur ajoutée brute générée, les pays du nord de la Méditerranée ont été les plus touchés par la COVID-19 : « Chypre (-77 %), Grèce (-71 %), Espagne (-68 %), Malte (-62 %) et Croatie (-62 %) » (CE, 2022d, p.107). Sur la base des données fournies par les **Rapports sur l'impact économique mondial** (WTTC, 2021a), les graphiques 1 et 2¹¹ ci-dessous montrent les tendances méditerranéennes (Med) relatives aux PIB et taux d'emploi de la nation dans le secteur du tourisme avant et après la pandémie, à savoir en 2019 et 2020.



Graph 1. Graphique 1. Contribution des voyages et du tourisme au PIB des pays méditerranéens avant et pendant la pandémie (WTTC, 2021a)

¹¹ Les graphiques 1 et 2 n'incluent pas les données de Monaco car elles n'étaient pas disponibles dans la base de données du WTTC (2021a).

Comme le montre le graphique 1, les trois **pays du nord de la Méditerranée** qui ont subi les impacts de la COVID-19 les plus sévères sur leurs économies, sur la base de leurs changements de PIB, sont le **Monténégro**, la **Croatie** et la **Grèce**. Le Monténégro a connu une baisse de 22,1 % de son PIB, la Croatie de 14,1 % et la Grèce de 11,6 % entre 2019 et 2020. Les économies du **sud et de l'est de la Méditerranée** les plus touchées ont été **le Liban, la Tunisie et la Türkiye**. Leurs variations respectives en termes de PIB ont été de 15,2 %, 6,7 % et 6 %. Notez que la ligne pointillée verte montre la diminution linéaire du PIB en Méditerranée relative au tourisme.



Graph 2. Impacts de la COVID sur les économies méditerranéennes en termes d'emploi (WTTC, 2021a)

Parallèlement, le graphique 2 indique que les trois **pays du nord de la Méditerranée** qui ont subi les impacts de la COVID-19 les plus sévères dans leur taux d'emploi total sont le **Monténégro, l'Albanie et la Croatie**. Le taux d'emploi a diminué de 4,6 % au Monténégro, de 3,8 % en Albanie et de 3,2 % en Croatie. Dans la **région sud de la Méditerranée**, le Maroc, l'Égypte et le Liban ont été les plus touchés, avec des baisses respectives de 3,6 %, 3 % et 1,7 %. Notez également que la ligne pointillée verte représente la diminution linéaire de l'emploi dans les industries en lien avec le tourisme.

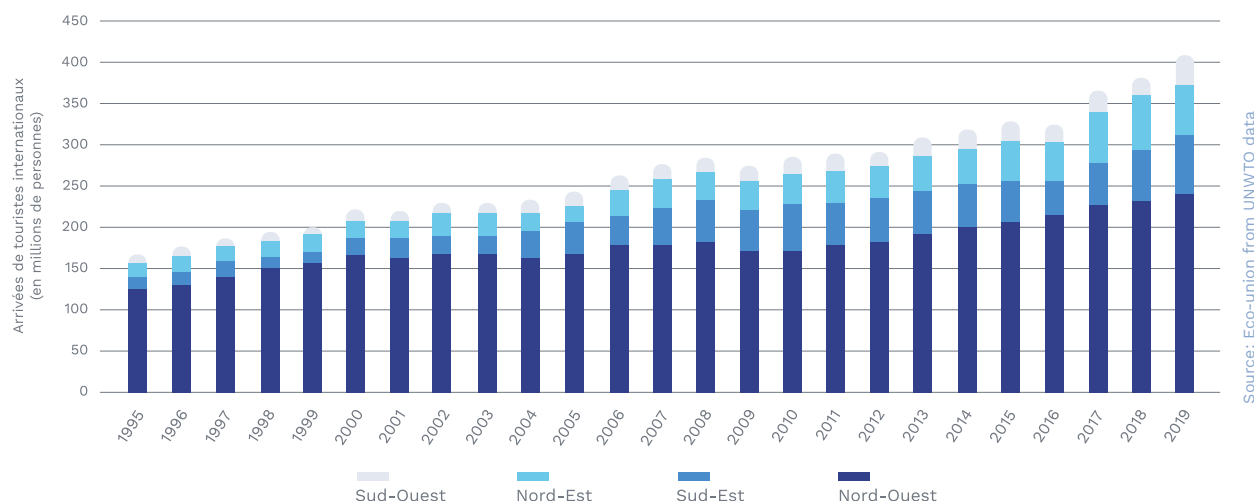
Au total, **l'impact de la COVID-19** sur le nord de la Méditerranée est plus important que sur le sud de la Méditerranée en termes de PIB et d'emploi. Cette différence pourrait être attribuée à l'évolution historique inégale de l'industrie à travers la Méditerranée. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'essor du secteur a commencé dans la région euro-méditerranéenne, ce qui a entraîné une installation plus profonde et plus large des entreprises touristiques dans la région. Cependant, il est clair que les impacts sociaux et économiques de la pandémie sur le secteur du tourisme ont considérablement perturbé les deux côtés de la Méditerranée, à des rythmes différents dans la récupération, en raison du déploiement des vaccins et des règles de réouverture.

2.3 | Tendances du tourisme international

La Méditerranée est la première destination touristique au monde (PNUE/PAM, 2017, n.p.). Comme l'illustre le graphique 3, une augmentation constante des **arrivées de touristes internationaux** (ATI) est observée en Méditerranée depuis le milieu des années 90. Les pays occidentaux du nord (notamment l'Espagne, la France et l'Italie) comptent le plus grand nombre d'ATI, suivis par les pays du nord-est : Slovaquie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Albanie et Grèce.

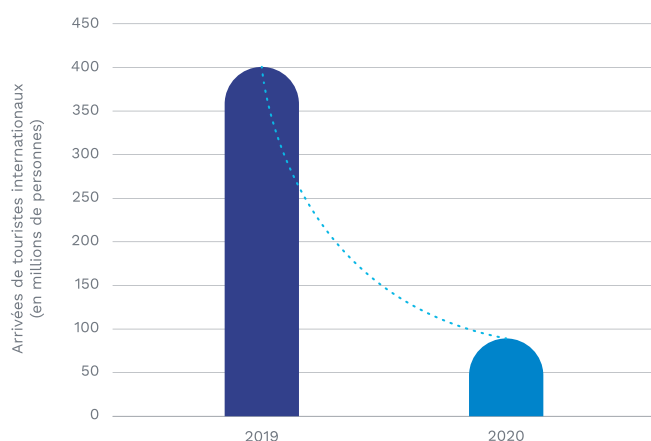
Depuis le milieu des années 2000, les pays du sud-est, à savoir, l'Égypte, Israël, le Liban, la Syrie, la Türkiye

et Chypre - ont commencé à accueillir plus d'ATI que durant la décennie précédente. De même, les ATI des nations du sud-ouest, à savoir, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, ont également augmenté. Toutefois, la répartition régionale des flux touristiques est considérablement déséquilibrée. La région méditerranéenne du nord-ouest concentre 64 % des ATI, tandis que la région méditerranéenne du sud-est n'en représente que 17 %.



Graph 3. Changement dans les ATI méditerranéennes (OMT, 2021 & BM, 2022)

2020 a été la pire année jamais enregistrée pour le tourisme mondial en raison des blocages mondiaux liés à la pandémie. **Les ATI ont chuté de 74 %**, soit 70 % de plus que lors de la crise économique mondiale de 2009 (OMT, 2021). L'Europe a enregistré « une 'baisse de 70 % des arrivées [...] la plus forte baisse en termes absolus, avec plus de 500 millions de touristes internationaux en moins en 2020 » (OMT, 2021). Le tourisme méditerranéen a lui aussi été sévèrement touché par les **restrictions de voyage**. Les voyages aériens, maritimes, routiers et ferroviaires ont réduit leurs activités de manière drastique pendant près d'un an, à partir de la mi-mars 2020 (OCDE, 2021b). L'impact de la COVID-19 sur les ATI en Méditerranée a entraîné une baisse importante, passant de 400 millions d'arrivées en 2019 à 88 millions d'ATI en 2020 (Statista, 2022¹²). Comme l'indique le graphique 4, avec la ligne pointillée verte, une diminution exponentielle des ATI est observée dans l'ensemble de la Méditerranée. Dans le détail, cela représente 312 millions de touristes internationaux en moins dans la région, soit une baisse de 78 % par rapport aux niveaux relevés en 2019.



Graph 4. Impact de la COVID-19 sur la Méditerranée en termes d'ATI (WTTC, 2021a & Statista, 2022)

¹² La base de données publique, Statista, souligne que l'Europe a enregistré environ 88 millions d'arrivées en 2020. Comme ce rapport n'a pas trouvé de données spécifiques au bassin méditerranéen exclusivement, et compte tenu du fait que les principales destinations touristiques de l'Europe se trouvent dans la zone méditerranéenne (UNEP/MAP, 2017) - qui est également la rive la plus significative en termes de développement touristique, comme l'illustre le graphique 3 - le graphique 4 ne présente pas une évolution exacte des ATI méditerranéennes, mais plutôt une approximation européenne. Cependant, elle est considérée comme assez précise puisque l'OMC a estimé le déficit de voyageurs internationaux à plus de 500 millions en 2020 en Europe. Comme il s'agit d'une région dont la superficie est supérieure à celle de la Méditerranée, il est raisonnable que ce rapport indique plus de 312 millions d'ATI de moins en 2020 en Méditerranée.

Toutefois, depuis 2021, la reprise globale de l'industrie est certaine (WTTC, 2021b). En effet, en 2023, le nombre de passagers internationaux devrait dépasser les niveaux pré-pandémiques (MO, 2021). **Les prévisions méditerranéennes** (pré-pandémiques) prévoient **500 millions d'ATI en 2030**, ce qui signifie potentiellement 250 millions d'ATI dans les zones côtières, en plus des touristes nationaux (Petrick et al., 2017). Cependant, il existe un débat sur les modes de transport qui seront et devraient être les plus sollicités pour se conformer aux agendas climatiques, car la contribution du tourisme au changement climatique est étroitement liée au transport aérien (OMT, 2019a).

2.4 | Situation du marché

Comme détaillé ci-dessus, les marchés du tourisme côtier en Méditerranée sont une source importante de croissance économique et d'emploi. Cela explique que des efforts soient faits pour offrir des services de qualité afin d'attirer un volume de touristes plus importants.

2.4.1 | Compétitivité

La proximité relative des pays méditerranéens les uns par rapport aux autres se traduit par une **compétitivité**¹³ au sein de la région. Par conséquent, une destination touristique est compétitive si elle génère des avantages économiques, sociaux et environnementaux pour les résidents de la destination (Marti & Puertas, 2017). La région côtière méditerranéenne offre une variété de destinations touristiques, chacune ayant ses propres caractéristiques. Cela a un impact sur les **flux touristiques** d'un pays à l'autre. De plus, **l'insécurité et les conflits** dans des pays comme la Libye et au Moyen-Orient peuvent également avoir pour effet de détourner les touristes vers des pays voisins plus stables (MTF, 2022).

Pour estimer la compétitivité des pays, l'indice de **compétitivité des voyages et du tourisme** (ICVT) mesure l'environnement favorable, les infrastructures, les ressources naturelles et culturelles et la politique en matière de voyages et de tourisme, en tant que traits essentiels des destinations (Marti & Puertas, 2017). Sur la base de cet indice CVT, **l'Espagne, la France et l'Italie** sont classées respectivement première, deuxième et huitième. Ces trois pays accueillent environ 70 % de l'ensemble de l'industrie de la Méditerranée (WEF, 2022). En revanche, **l'Algérie, le Liban et la Tunisie** sont les pays méditerranéens qui occupent les positions les plus basses du classement CVT 2019, puisqu'ils sont classés respectivement 116ème, 106ème et 85ème, ce qui est bien inférieur à la moyenne. Cela montre que ces destinations n'exploitent pas suffisamment leur capacité touristique (Marti & Puertas, 2017).

Enfin, d'**autres caractéristiques** affectent les produits touristiques et influencent leur compétitivité :

« l'affinité pour les voyages et le tourisme, les mesures culturelles, la priorisation des voyages et du tourisme, l'infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC), la santé et l'hygiène, l'infrastructure du transport aérien, l'infrastructure du transport terrestre, la durabilité environnementale, la sûreté et la sécurité, l'infrastructure touristique, les règles et réglementations politiques, les ressources naturelles et la compétitivité des prix dans l'industrie des voyages et du tourisme ».

Du Plessis, Saayman & Van der Merwe, 2017, p.3

Une perturbation survenue dans une destination lointaine peut créer une forte baisse des arrivées dans d'autres destinations, même si celles-ci sont stables et sûres (Fosse et Le Tellier, 2017).

¹³ La compétitivité des destinations peut être définie comme « la capacité d'une destination à augmenter les dépenses touristiques et à attirer de plus en plus de visiteurs, en leur offrant des expériences satisfaisantes et mémorables, et ce de manière rentable, tout en améliorant le bien-être des résidents de la destination et en préservant le capital naturel de la destination pour les générations futures » (Ritchie & Crouch, 2003, p.2).

2.4.2 | Marchés traditionnels et émergents

Les **marchés traditionnels du tourisme méditerranéen** sont principalement européens (CE, 2022a). De fait, les touristes provenant de l'extérieur de l'Union européenne (UE) ne représentent que 13 % des nuitées (TC, 2020). Comme leurs classements n'ont pas fluctué de manière significative au cours des dernières décennies, ils sont appelés marchés traditionnels. Cependant, les pays méditerranéens recevant traditionnellement moins de touristes, comme la Türkiye et l'**Égypte**, ont pourtant connu la plus forte croissance de leurs ATI depuis 2016, suite au printemps arabe et à l'épisode d'insécurité dont a souffert la Türkiye en 2015-2016. Le marché turc a progressé de 12,8 % tandis que le marché égyptien a atteint les 17,8 % en 2019 (TC, 2020). C'est pourquoi on les appelle désormais les **marchés émergents** (ME) ou les destinations touristiques émergentes. Selon le Conseil mondial du voyage et du tourisme, les prévisions du tourisme international tablent sur une croissance de ces marchés, ainsi que ceux de la Tunisie et du Maroc. Ils sont considérés comme de « grands » rivaux des marchés traditionnels.

D'autres pays émergents, extérieurs à la région méditerranéenne, ont également influencé les tendances du marché. C'est le cas des économies émergentes comme **la Chine, la Russie, le Brésil et l'Inde**, qui accroîtront progressivement leur part de marché jusqu'en 2030 (CE, 2022a). Leurs économies sont actuellement en tête de la demande croissante en matière de tourisme international. En 2016, la Chine a réalisé les dépenses liées au tourisme international les plus élevées au monde. Cette tendance à l'augmentation de la demande pour le tourisme international résulte des processus de spécialisation, des offres complémentaires et des investissements en capital physique pour réaliser des économies d'échelle. Toutefois, l'Europe compte la plus grande part de voyageurs internationaux et la région méditerranéenne cumule toujours le plus grand nombre d'ATI.

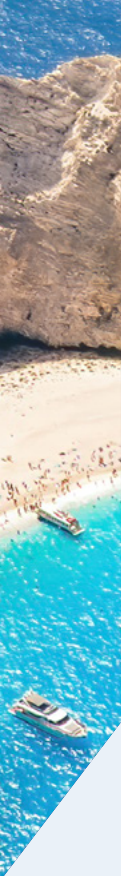
2.4.3 | Modèles post-pandémiques

Les pays possédant des zones côtières ont enregistré des baisses de chiffre d'affaires plus importantes que les pays enclavés, comme en témoignent le chiffre d'affaires du transport aérien et le nombre de nuitées (CE, 2022d). Toutefois, la situation du marché du tourisme s'est largement transformée à l'échelle mondiale. Suite à la pandémie, le **tourisme de découverte de la nature et l'écotourisme** ont augmenté leur part du marché. Par exemple, en Méditerranée, les **parcs naturels** d'Espagne sont devenus des zones importantes et fréquemment visitées pendant la période de COVID-19 entre 2020 et 2021, avec un nombre de visiteurs nettement supérieur à celui de la période pré-pandémique (González et al., 2022).

Désormais, la construction d'un **tourisme responsable**, la promotion d'une culture de la préservation, le développement d'une orientation environnementale et l'adoption de nouvelles stratégies de développement dans les destinations touristiques font également partie des tendances émergentes (Casals, Boy & Colón, 2021 ; OMT, 2019b). Des études ont observé que les nouveaux types de touristes apprécient les aspects durables des destinations, de l'hébergement, des installations et des transports. Une enquête a révélé que plus de 90 % des voyageurs optent pour un hôtel « vert », respectueux de l'environnement, si le prix et les équipements proposés sont comparables à ceux d'un hôtel non durable et non vert (Casals, Boy & Colón, 2021).

2.5 | Tourisme et changement climatique

La région méditerranéenne se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale (MedECC, 2020). L'augmentation des événements climatiques graves (feux de forêt, vagues de chaleur, sécheresses et inondations) dus au changement climatique sont également susceptibles d'influencer les visiteurs quant au choix des destinations et à la période de voyage (Tol, 2012). La région abrite plus de 510 millions de personnes et les effets du changement climatique exerceront une pression supplémentaire sur des écosystèmes déjà mis



à rude épreuve, et sur des économies et sociétés vulnérables¹⁴. La littérature qui traite du lien entre le **changement climatique et la demande touristique** en Méditerranée a mis en évidence que d'ici le milieu du siècle, ou plus tôt, le changement climatique poussera les **températures** méditerranéennes **au-dessus du seuil de confort humain**, mais augmentera la demande pour les saisons intermédiaires, ce qui fait que la région deviendra « trop chaude » pendant la haute saison touristique d'été, tout en prolongeant la saison d'automne et de printemps (Rutty, 2010). Il est probable que le tourisme soit affecté par le changement climatique via la réduction du confort thermique, la dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes, ce qui inclut la disponibilité de l'eau douce, et l'érosion côtière due à la hausse du niveau de la mer et à l'urbanisation (MedECC, 2020).

Les **destinations côtières** sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique et doivent préparer des stratégies globales liées à l'atténuation et à l'adaptation au climat qui impliquent tous les acteurs du tourisme et l'ensemble de la chaîne de valeur, sur la base de politiques, d'actions et d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs (Eco-union, 2019). L'impact le plus inquiétant du changement climatique sur le tourisme au sud de la Méditerranée à moyen (2030) et long terme (2050) se produira dans les pays de l'est (Égypte, Israël, Jordanie, Liban et Palestine) et de l'ouest (Algérie, Maroc et Tunisie) (UpM, 2018). En outre, la température de l'eau devrait augmenter de 1,8°C à 3,5°C d'ici 2100, avec des points chauds en Espagne et à l'est de la Méditerranée, et des impacts sur les écosystèmes tels que la mortalité massive d'espèces sensibles, la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, les efflorescences algales qui pourraient également avoir un impact sur les futurs choix touristiques. Le changement climatique entraîne déjà une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur marine et des événements de mortalité massive. Entre 2015 et 2019, la mer Méditerranée a connu des conditions thermiques exceptionnelles qui ont entraîné le déclenchement de cinq années consécutives d'événements de mortalité massive généralisée dans tout le bassin (Garrahou et al. 2022). 2022 est une autre année exceptionnelle, en raison de l'ampleur des événements de mortalité massive qui seront estimés suite aux vagues de chaleur marine qui sont survenues à grande échelle en Méditerranée¹⁵.

D'autre part, il faut impérativement prendre en compte que la plupart des impacts du changement climatique sont exacerbés par d'autres problèmes environnementaux tels que l'évolution de l'utilisation des terres, l'urbanisation croissante et le tourisme (MedECC, 2020), entre autres, et que le secteur se doit agir en conséquence. Des initiatives telles que la déclaration de Glasgow¹⁶, lancée lors de la 26ème conférence des parties à la CCNUCC, devraient permettre de « répondre au besoin d'accélérer de toute urgence l'action climatique dans le tourisme et d'obtenir des engagements forts pour soutenir les objectifs mondiaux de réduction de moitié des émissions au cours de la prochaine décennie et d'atteinte d'un taux d'émissions nettes nulles le plus tôt possible avant 2050 ».

L'effet économique net sur le tourisme dépendra du pays et de la saison (MedECC, 2020). La mesure, la déclaration et la divulgation des émissions de gaz à effet de serre se généralisent grâce à des initiatives des secteurs public et privé. Un nombre croissant d'entreprises touristiques s'engagent à rendre des comptes en matière d'environnement et de bilan carbone¹⁷, et le fait de fournir les preuves de pratiques durables est bénéfique, si l'on considère qu'une grande partie des voyageurs est sensible à la question du changement climatique et aux impacts des voyages (OMT, 2021).

Au niveau national, si des initiatives telles que l'Inventaire des gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France¹⁸ sont reproduites par d'autres pays méditerranéens, elles pourraient jouer un rôle pertinent et influencer la transition écologique en évaluant l'origine de ces émissions et ainsi prioriser les efforts.

14 <https://www.unep.org/unepmap/resources/factsheets/climate-change>

15 <https://t-mednet.org/t-resources/2022-marine-heatwaves>

16 <https://www.unwto.org/fr/declaration-de-glasgow-sur-l-action-climatique-dans-le-tourisme>

17 https://alter-eco.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/Projects/ALTER_ECO/Documents/Alter_Eco_Plus_General_Recommendations.pdf

18 <https://bibliaire.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

Les recommandations¹⁹ sur la gestion de la capacité d'accueil du tourisme et la résilience au changement climatique sont déjà disponibles et doivent être prises en compte pour minimiser les impacts du changement climatique dans le secteur du tourisme. Un exemple est l'augmentation de la demande en dehors de la haute saison et la redistribution spatiale de la demande (par une différenciation des prix, une attraction diversifiée promouvant des produits touristiques basés sur des caractéristiques saisonnières au cours de l'année et une diversification du marché). Cela pourrait conduire à la répartition géographique des visiteurs et constituer une stratégie de lutte contre le surtourisme potentiel qui, non seulement réduirait la pression de congestion dans la zone urbaine, mais redistribuerait aussi plus largement les avantages socio-économiques, l'emploi et les investissements dans la région.

2.6 | Tendances post-pandémiques

Les tendances du tourisme côtier au cours des deux dernières décennies tournent autour de la mondialisation de la demande et de l'offre de produits touristiques (CE, 2022d ; AB, 2013). Depuis la crise de 2008, le tourisme mondial a connu une croissance spectaculaire en Méditerranée (graphique 3). La sortie de crise est due à la financiarisation internationale des actifs immobiliers et hôteliers qui, parallèlement au bouleversement de l'économie des plateformes et à l'essor du transport aérien à bas coût, ont contribué à un surtourisme intense concentré sur les destinations populaires (ADBI, 2020).

En outre, la pandémie de COVID-19 a possiblement suscité de nouvelles habitudes touristiques, c'est-à-dire que les touristes sont désormais prêts à payer plus cher pour des vacances plus sûres (en termes de santé et de sécurité) qu'avant la pandémie (voir Couto et al., 2020). Malgré les incertitudes causées par les crises sanitaires et sécuritaires (COVID-19 et invasion russe en cours en Ukraine), et les instabilités liées aux ressources et à l'économie (moins de matières premières, prix élevés de l'énergie et des carburants et inflation imminente), il est prévu que le tourisme côtier continue de se développer, tant en termes de nuitées dans les régions côtières qu'en nombre de touristes par rapport aux niveaux pré-pandémiques (WTTC, 2021b ; CE, 2022d).

- i. La Commission européenne souligne que cette augmentation « aura des implications sur l'aménagement du territoire terrestre, principalement par la construction de nouvelles infrastructures et installations portuaires. S'il est peu probable que de nouvelles marinas soient aménagées puisque leur densité est déjà élevée (environ 1 marina pour 14 km de côte), on s'attend à ce que des hôtels ou d'autres hébergements touristiques soient aménagés le long du littoral » (CE, 2022d).

Enfin, comme le reflètent les réponses à l'enquête en ligne (Annexe II), les tendances post-pandémiques montrent une **réorientation vers des marchés proches** ou des régions voisines, ainsi qu'un développement croissant du tourisme vert, des voyages à faible émission de carbone et d'un tourisme non assujéti aux saisons. L'enquête souligne également le risque d'une **baisse du pouvoir d'achat** par rapport à la période pré-pandémique et l'émergence du « **workation** » (combinaison d'activités professionnelles et de vacances). Selon les experts, la période de confinement a poussé de nombreuses personnes à combiner travail et loisirs lorsque les restrictions ont été levées. Ils affirment que cette nouvelle mentalité de « travailler de n'importe où » s'est implantée (Lufkin, 2022).

19 https://alter-eco.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/Projects/ALTER_ECO/Documents/Alter_Eco_Plus_General_Recommendations.pdf

Selon la **Commission européenne du tourisme** (ETC, 2021), la demande induite par les **tendances en matière de durabilité** dans le tourisme et les voyages repose sur :

- ii. le recours à des **expériences individuelles** qui renforcent le sentiment de connexion, plutôt qu'à des produits,
- iii. la recherche d'**espaces extérieurs et d'activités** hors des sentiers battus,
- iv. la baisse du nombre de destinations au profit de **séjours plus longs**,
- v. la réapparition des **voyages en train sur de longues distances**, et
- vi. **le soutien porté aux entreprises locales et aux prestataires de services touristiques**.

En outre, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a lancé le nouveau Tourism Recovery Tracker²⁰ pour suivre la reprise du tourisme. Le tracker couvre les principaux indicateurs de performance du tourisme par mois, par région et par sous-région, ce qui permet une comparaison en temps réel de la reprise du secteur dans le monde et les industries.

Le tracker comprend des données relatives :

- aux arrivées de touristes internationaux
- à la capacité en sièges des liaisons aériennes internationales et intérieures,
- aux réservations de voyages aériens,
- aux recherches et réservations d'hôtels,
- aux taux d'occupation
- à la demande de locations à court terme
- au sentiment des voyageurs (Net Sentiment Score)
- au taux de cas de COVID-19 à 14 jours pour 100 000 habitants

La reprise du tourisme s'accélère dans le monde. Au niveau mondial, les destinations ont accueilli près de trois fois plus d'arrivées internationales au premier trimestre 2022 qu'à la même période en 2021, l'Europe étant en tête du rebond du secteur. L'Europe méditerranéenne est l'une des sous-régions présentant les taux de récupération les plus rapides, avec 70 à 80 % des niveaux pré-pandémiques retrouvés^{21,22}.

En outre, le secteur du tourisme euro-méditerranéen a également bénéficié d'un soutien économique important grâce aux **fonds de l'UE de nouvelle génération** et aux **plans de résilience et de relance** (PRR) mis

en œuvre par les pays européens²³. Ces fonds sont directement destinés à la transition verte et numérique de l'économie, dans le cadre du **Pacte vert européen** (PVE).

Afin d'accélérer la transition vers un tourisme durable, il est essentiel de comprendre les aspects clés à prendre en compte pour utiliser au mieux les financements disponibles. Le **manuel « Comment utiliser les financements de l'UE pour le tourisme durable »**²⁴ informe les autorités publiques et les acteurs du tourisme en Méditerranée sur les possibilités de financement pour les projets qui contribuent au tourisme durable, en utilisant deux des plus importants instruments de financement de l'UE, à savoir, le Fonds pour la relance et la résilience (FRR) et le Fonds européen de développement régional (FEDER). Ils offrent d'importantes possibilités de financement pour le tourisme au niveau local et régional et visent à inspirer et conseiller les lecteurs pour qu'ils se préparent au mieux à absorber ces fonds aux niveaux régional et local.

Le surtourisme est un défi majeur auquel il faut répondre, car un petit nombre de destinations concentrent une grande partie de l'afflux de touristes, ce qui entraîne une dégradation de la qualité de vie des résidents,

²⁰ <https://www.unwto.org/fr/tourism-data/unwto-tourism-recovery-tracker>

²¹ <https://www.unwto.org/fr/news/la-reprise-du-tourisme-s-accelere-avec-l-assouplissement-des-restrictions-et-la-hausse-de-la-confiance>

²² <https://www.unwto.org/fr/news/le-tourisme-international-consolide-sa-forte-reprise-en-depit-des-defis-croissants>

²³ https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/tourism/funding-guide_en

²⁴ https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/horizontal_project/ST_Deliverables_IP_6/ST_IP6_WP5/ST_5_2_2_Handbook_EU_Funding_Sustainable_Tourism_2022.pdf

une augmentation de la production de déchets, des perturbations telles que le bruit, et la pollution de l'air et de la mer en raison de moyens de déplacement non durables. Les zones urbaines, notamment dans le bassin méditerranéen, sont confrontées à des défis stratégiques en raison de l'augmentation constante de leur population, qui représentera 60 % de la population mondiale d'ici 2030, et des flux du tourisme d'affaires et de loisirs. Face à ces défis, l'OMT souligne l'urgence de repenser et replanifier la gestion des ressources naturelles, des conflits socioculturels, de la pression sur les infrastructures, de la mobilité et autres équipements dans une perspective plus inclusive. Cette approche de gestion inclusive doit se fonder sur une analyse approfondie des perceptions et attitudes des résidents à l'égard du tourisme afin de garantir le développement de stratégies de tourisme durable réussies.²⁵

2.7 | Digitalisation

La digitalisation est l'un des deux piliers, avec la durabilité environnementale, de la **stratégie de relance de l'UE**, qui prévoit d'importants investissements économiques au niveau des États membres. Le secteur du tourisme a été pionnier dans l'adoption de solutions et de plateformes de **technologies de l'information et des communications** (TIC) depuis les dernières décennies du XXe siècle.

La digitalisation du secteur du tourisme devrait contribuer à la diversité des opportunités commerciales et favoriser la durabilité du secteur.

La digitalisation du secteur contribue à la réalisation des objectifs de développement durable en le rendant plus attrayant, plus efficace, plus inclusif et plus durable sur le plan économique, social et environnemental qu'auparavant, avec des incidences positives sur l'environnement grâce aux innovations dans la fabrication et à l'utilisation efficace des ressources qui contribuent à une empreinte plus durable de l'industrie.

Un autre rôle crucial de la digitalisation est de soutenir le suivi du secteur par le biais des observatoires ²⁶²⁷ qui recueillent les données en temps réel et permettent leur partage. Ce processus favorise une prise de décision efficace, l'établissement de priorités et l'anticipation des défis par les décideurs politiques et les parties prenantes.

En outre, la digitalisation facilite l'utilisation d'outils et de processus innovants pour faire face à des **défis tels que la saisonnalité et les zones surpeuplées**. Un bon exemple d'utilisation des outils numériques pour faire face à des défis tels que le surtourisme a été utilisé à Dubrovnik, où, grâce au projet Herit Data Interreg Med²⁸, des capteurs ont été mis en place pour comprendre les flux de visiteurs dans la vieille ville. En conséquence, les décideurs politiques ont modifié une ordonnance locale afin de réduire la quantité de terrasses et d'espaces publics utilisés par les entreprises commerciales et touristiques dans les zones piétonnes de la ville pour faciliter le flux des visiteurs et des résidents (Plan Bleu, 2022).

Six **principaux moteurs** ont un impact significatif sur le potentiel de la digitalisation dans le secteur du tourisme : l'augmentation des ventes, la réservation traditionnelle, l'économie de partage, les produits personnalisés, les médias sociaux et les avis des clients (Härting, 2017).

La digitalisation soutient également la généralisation des **destinations intelligentes**. Les destinations intelligentes développent une stratégie en matière de technologie, d'innovation, de durabilité, d'accessibilité et d'inclusion tout au long du cycle touristique : avant, pendant et après le voyage. Ils prennent également en considération le bien-être des résidents locaux, en tenant compte du multilinguisme, des particularités culturelles et de la saisonnalité dans la planification du tourisme.²⁹

²⁵ <https://www.e-unwto.org/doi/book/10.18111/9789284420070>

²⁶ <https://shapetourism.interreg-med.eu/index.php?id=13080&path=1>

²⁷ <https://best-med.interreg-med.eu/info-hub/tourism-observatories/>

²⁸ <https://herit-data.interreg-med.eu/>

²⁹ <https://www.unwto.org/fr/digital-transformation>

Pendant la pandémie de COVID-19, la digitalisation s'est révélée très pertinente grâce aux **codes QR** pour les réservations et les certificats de santé dans les hôtels, les restaurants et les transports, et le **tourisme virtuel** a été promu pendant la pandémie comme une alternative au tourisme physique. Bien que le tourisme virtuel ne donne pas l'impression de visiter une destination naturelle, il attire tout de même l'attention des touristes (Akhtar, 2021). Diverses initiatives européennes et méditerranéennes, telles que le projet **Digitourisme**³⁰, explorent des outils et des stratégies pour accélérer la digitalisation du tourisme.

Cependant, la digitalisation soulève des défis supplémentaires, car tous les acteurs du tourisme ne disposent pas des **compétences numériques** nécessaires pour mettre en œuvre les solutions, ni des informations et des données pour le développement de nouveaux produits et la promotion de la durabilité environnementale et sociale. En conséquence, leurs interactions avec les autres professionnels du tourisme et les clients se réduisent, et leur compétitivité diminue. Ceci est particulièrement applicable aux **pays du sud de la Méditerranée**, car ils sont toujours en train de traverser un processus de transition de la centralisation économique et politique vers la libéralisation économique et politique (Salman & Monastiriotis, 2018).

Il existe des solutions possibles pour relever ces défis, comme le perfectionnement et la requalification des employés des entreprises touristiques traditionnelles qui n'ont pas encore entamé la transition numérique. Pour les **pays européens méditerranéens**, le **Pacte pour les compétences**³¹ a été lancé par la Commission européenne en 2020 et soutiendra les signataires du Pacte avec des services dédiés tels que :

- 1) **Le centre de mise en réseau**, notamment : il aide à la recherche de partenaires et aux premières rencontres de partenariats ; la liaison avec les outils européens existants, par exemple Europass, Skills Panorama, EURES et le Réseau européen des services publics de l'emploi ; la promotion des activités des membres du Pacte.
- 2) **La plate-forme de connaissances**, comprenant : des webinaires, des séminaires, des activités d'apprentissage par les pairs ; des mises à jour sur les politiques et les instruments de l'UE ; des informations sur les projets, les outils, les instruments et les meilleures pratiques.
- 3) **Le centre d'orientation et de ressources**, comprenant : l'accès à des informations sur les financements européens pertinents ; des conseils pour identifier les possibilités financières ; la facilitation des échanges entre les membres du Pacte et les autorités nationales/régionales.

30 <https://projects2014-2020.interregeurope.eu/digitourism>

31 <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1517&langId=fr>



3 | RÉVISION DES CADRES INSTITUTIONNELS ET DES INITIATIVES RÉGIONALES

Ce troisième chapitre présente un aperçu des cadres institutionnels et des initiatives clés en lien avec le secteur du tourisme. Il examine tout d'abord ce qu'est la gouvernance du tourisme durable. Ensuite, il présente les cadres internationaux, les cadres européens et enfin les cadres méditerranéens qui s'appliquent au tourisme côtier dans le périmètre de ce rapport.

3.1 | Gouvernance du tourisme

La gouvernance du tourisme durable dans le contexte méditerranéen est définie comme suit : « Un processus coordonné, à plusieurs niveaux, impliquant une collaboration entre les acteurs publics, privés et sociaux au sein et au-delà du système touristique. Cela peut créer des synergies politiques et renforcer les capacités pour :

- A) Atteindre des objectifs communs, développer des projets stratégiques conjoints, favoriser la durabilité et gérer la complexité, et ;
- B) Atteindre un équilibre entre le bien-être des résidents et des touristes, la compétitivité des destinations et les besoins spécifiques des environnements naturels, bâtis et culturels" ³².

Une gouvernance efficace est essentielle pour garantir des formes de tourisme plus durables et responsables, mais la gouvernance dans l'élaboration de politiques de tourisme durable représente un défi en raison de la nature transversale du secteur et de la nécessité de prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur de ce secteur économique.

La gouvernance du tourisme nécessite un engagement efficace des organismes des parties prenantes publiques et privées qui coordonnent les politiques en faveur du développement socioculturel, environnemental et économique du secteur du tourisme (OMT, 2013). Les experts s'accordent à dire que la gouvernance du tourisme doit être pleinement intégrée dans ses contextes locaux et régionaux, afin de maintenir l'équilibre des impacts et des avantages du tourisme, et de satisfaire des demandes nationales et locales sur mesure (IM, 2019b).

La gouvernance du tourisme durable, si elle est coordonnée, innovante, intégrée et fondée sur une approche participative, pourrait contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable.

3.1.1 | Gouvernance collaborative

Dans les destinations côtières et maritimes, il est fondamental de promouvoir des approches dynamiques et participatives en impliquant les communautés locales dans la gouvernance du tourisme durable (IM, 2019b). Les mécanismes de gouvernance efficaces sont ceux qui favorisent la coopération et permettent aux différents acteurs de s'entendre au-delà des intérêts industriels (Figure 1). Une gouvernance efficace nécessite des **partenariats de collaboration** à différents niveaux, tels que des initiatives de coopération public-privé, ainsi que l'inclusion et l'engagement d'un plus grand nombre de parties prenantes (IM, 2019b).

La gouvernance du tourisme durable devrait reposer sur...



Source: IM, 2019b, p.4

Figure 1. Transition vers des modèles de développement touristique durable

³² https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/horizontal_project/BTM_Documents/Policy_Factsheets/BTM_PolicyFactsheets_4_EN.pdf

3.1.2 | Réseaux et partenariats

Un exemple de partenariat collaboratif est l'**Initiative mondiale sur les plastiques touristiques** (GTPI)³³ multi-niveau lancée en 2020, au travers duquel le secteur du tourisme a joint ses efforts à ceux du Programme des Nations unies pour l'environnement et de la Fondation Ellen MacArthur, pour réduire la pollution plastique dans l'ensemble de la chaîne touristique. L'initiative encourage des engagements concrets et réalisables d'ici 2025³⁴ (IMPT, 2020).

Le **Réseau des régions européennes pour un tourisme durable et compétitif** (NECSTouR)³⁵, créé en 2007, est un autre exemple de cette large inclusion et de cet engagement des acteurs. Il s'agit d'une plateforme européenne qui rassemble des régions européennes afin de construire une gouvernance régionale compétitive pour le tourisme durable, en abordant les dimensions économiques, environnementales et socioculturelles de l'industrie (NT, 2022). La stratégie NECSTouR 2019-2021 définit cinq priorités clés - Intelligence, Socioculturel, Compétences, Sécurité, Statistiques - pour relever les défis auxquels sont confrontées les destinations aujourd'hui et soutenir les régions dans la mise en place d'un tourisme durable.

D'autres initiatives ont été promues par des organisations de la société civile (OSC) telles que la **Coalition pour l'avenir du tourisme**³⁶. Elle comprend six organisations non gouvernementales qui se sont réunies pour faire front ensemble et appeler au changement. Elles ont élaboré et publié les *Principes directeurs* pour décrire les caractéristiques du tourisme de demain.

En ce sens, le **Consortium méditerranéen d'écotourisme (MEC)**, développé dans le cadre du projet DESTI-MED PLUS Interreg Med, servirait de nouveau groupe de travail pour a) l'échange de bonnes pratiques et de données entre les acteurs du tourisme et de la conservation en Méditerranée et b) pour le suivi et la défense des politiques pertinentes afin d'accélérer l'intégration des pratiques écotouristiques dans la région.

3.2 | Cadres internationaux et initiatives politiques

L'ensemble des accords, engagements et initiatives internationaux en matière d'environnement ayant un impact sur le secteur du tourisme et des voyages n'a cessé de croître au cours des dernières décennies, bien qu'il ne soit pas toujours bien reconnu et intégré par les parties prenantes concernées.

3.2.1 | Accord de Paris et Déclaration de Glasgow

L'**Accord de Paris sur le climat** (AP) de 2015 représente le consensus international de 195 pays pour décarboniser l'économie mondiale en limitant les températures mondiales à un maximum de 2°C degrés au-dessus des niveaux préindustriels, et en poursuivant les efforts pour limiter l'augmentation des températures à 1,5°C au-dessus des niveaux pré-industriels. L'efficacité de l'Accord de Paris (AP) réside dans la traduction des objectifs convenus au niveau international en objectifs réalisables et applicables à l'échelle nationale. Cependant, il existe des secteurs qui dépendent fortement des combustibles fossiles, comme les voyages et le tourisme, dont les émissions devraient augmenter, ce qui entrave les ambitions de l'AP (Scott & Gössling, 2018 ; OMT, 2019a).

³³ <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative>

³⁴ Les engagements du IMPT : Premièrement, éliminer les emballages et articles en plastique problématiques ou inutiles. Deuxièmement, Prendre des mesures pour passer de modèles à usage unique à des modèles réutilisables ou à des alternatives réutilisables. Troisièmement, (engager la chaîne de valeur pour) tendre vers 100% des emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables. Quatrièmement, prendre des mesures pour augmenter la quantité de contenu recyclé dans tous les emballages et articles en plastique utilisés. Cinquièmement, collaborer et investir pour augmenter les taux de recyclage et de compostage des plastiques. Sixièmement, rendre compte publiquement et annuellement des progrès réalisés vers ces objectifs (One Planet, 2022).

³⁵ <https://necstour.eu/>

³⁶ <https://www.futureoftourism.org/about>

En vue de la COP26 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenu à Glasgow (Écosse, Royaume-Uni) en novembre 2021, un groupe d'organisations touristiques, dont l'OMT, le PNUE, VisitScotland et la Travel Foundation, a élaboré la **déclaration de Glasgow : Un engagement pour une décennie d'action climatique dans le tourisme**³⁷. Il s'agit d'un engagement public et volontaire des acteurs du tourisme à **réduire au moins de moitié les émissions d'ici à 2030** et à les réduire à zéro le plus tôt possible avant 2050. Les signataires s'engagent à fournir des plans d'action climatique dans les 12 mois qui suivent la signature et à les mettre en œuvre en conséquence. La prochaine COP27 de la CCNUCC, qui se tiendra à Sharm-El-Sheikh, en Égypte, du 7 au 18 novembre 2022, sera l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis l'année dernière.

Pour la première fois, l'urgence de s'éloigner du tourisme « à forte intensité de carbone et de matériaux » a été clairement reconnue dans une déclaration internationale, et la nécessité d'une transition « juste », ainsi que les risques climatiques différentiels des « groupes sous-représentés et vulnérables » ont été soulignés. La déclaration invitait également à « ne pas considérer uniquement la valeur économique mais plutôt la régénération des écosystèmes, de la biodiversité et des communautés ». Elle appelle également à des **actions d'atténuation** couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme et de son empreinte climatique, notamment « le transport, les infrastructures, l'hébergement, les activités, la restauration, et la gestion des déchets »³⁸.

3.2.2 | La CDB et les objectifs d'Aichi

La **Convention sur la diversité biologique** (CDB) de 1992 a été lancée lors du « Sommet de la Terre » de Rio, pour être l'une des principales lois internationales sur l'environnement. Bien que le tourisme n'y soit pas explicitement mentionné, il est de plus en plus présent dans les décisions de la Conférence des Parties (COP) à la Convention, y compris dans l'élaboration d'un ensemble spécifique de **lignes directrices sur la biodiversité et le tourisme** (Hall, 2010). En 2010, la CDB a élaboré un nouveau plan stratégique (2011-2020) pour renforcer les efforts internationaux visant à mettre fin à la dégradation et à promouvoir l'utilisation durable du patrimoine biologique. Le plan comprenait les vingt « objectifs d'Aichi »³⁹, qui devaient être atteints d'ici 2020 (Hvenegaard, Halpenny & McCool, 2012).

Comme le souligne Hall (2010), la COP6, qui s'est tenue en 2000 à La Haye (Pays-Bas), a été la première à prendre une décision majeure concernant le tourisme et la biodiversité. Il a été recommandé aux Parties d'accorder une attention particulière à « *la sensibilisation, au partage de l'information, à l'éducation et à la formation des opérateurs touristiques et de leur personnel, à la sensibilisation des touristes aux questions de diversité biologique et au renforcement des capacités techniques au niveau local* » (p. 272). Toutefois, neuf ans plus tard, lors de la COP 15 à Copenhague (Danemark), plus de la moitié des pays déclarants n'avaient aucun programme en cours d'élaboration.

Dans la perspective du prochain plan stratégique (2011-2020), d'autres, comme Hvenegaard et al. (2012) soulignent que le tourisme pourrait contribuer à plusieurs des **objectifs d'Aichi**. Toutefois, étant donné que les objectifs d'Aichi n'ont pas été atteints et que la biodiversité mondiale connaît un déclin inquiétant (IIDD, 2022), des universitaires et des praticiens appellent à une meilleure compréhension, non seulement de la manière dont le tourisme peut être utilisé comme un outil de conservation, mais aussi de la manière de combler le fossé de la mise en œuvre aux niveaux instrumental et paradigmatique (UICN, 2021b ; Interreg Med, 2022a ; Bergman, 2022 ; Hoban et al., 2020 ; Hall, 2010).

³⁷ <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/glasgow-declaration>

³⁸ <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/glasgow-declaration>

³⁹ Objectifs stratégiques (A-E) des 20 cibles d'Aichi : A: Gérer les causes sous-jacentes de la perte de diversité biologique en intégrant la diversité biologique dans l'ensemble du gouvernement et de la société. B: Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable C: Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes E: Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités (CBD, 2020)

3.3 | Cadres européens

Au niveau européen, la Commission européenne (CE) et les institutions européennes connexes sont devenues un leader mondial en matière de politiques climatiques et de durabilité, en promouvant des stratégies ambitieuses pour faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement (Pacte vert européen), en assurant l'atténuation et l'adaptation au climat (loi européenne sur le climat et stratégie d'adaptation de l'UE), et en soutenant l'économie bleue ou les voies de transition sectorielles.

3.3.1 | Le Pacte vert européen

Le **Pacte vert européen** (PVE), lancé par la Commission européenne en 2019, vise à transformer l'UE en une économie moderne, économe en ressources et compétitive, en garantissant⁴⁰ : la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050, une croissance économique dissociée de l'utilisation des ressources, où personne n'est laissé de côté.

Un tiers des 1 800 milliards d'euros d'investissements du plan de relance NextGenerationEU et du budget septennal de l'UE finance le Pacte vert européen (PVE). La Commission européenne a également adopté une série de propositions visant à rendre les **politiques de l'UE en matière de** climat, d'énergie, de transport et de fiscalité **aptes à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030**, par rapport aux niveaux de 1990.

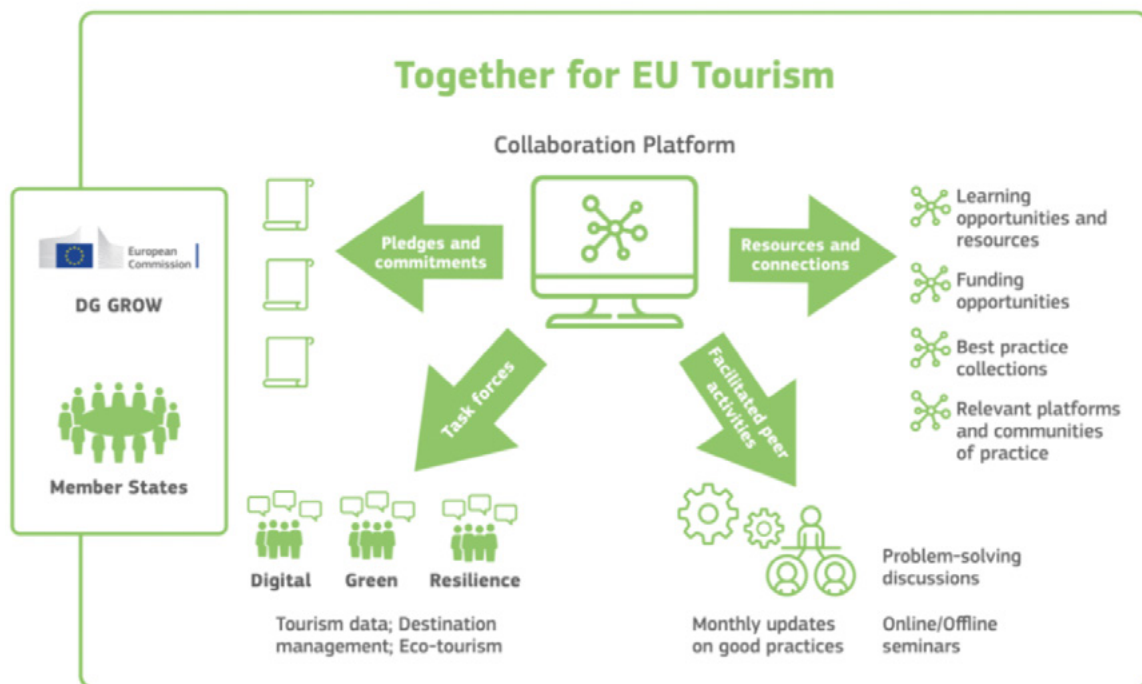
Les **plans de relance de l'UE de nouvelle génération**⁴¹ fournissent 750 milliards d'euros aux États membres pour une **économie verte et numérique** afin de se remettre de la pandémie, avec un montant important destiné aux pays méditerranéens qui ont été les plus touchés par les impacts socio-économiques de la pandémie (Eco-union & CONAMA, 2020).

3.3.2 | Parcours de transition pour le tourisme de l'UE

En juin 2021, la **Commission européenne** (CE) a lancé des parcours de transition industrielle ayant pour objectif d'accélérer les transitions verte et numérique, et accroître la résilience des écosystèmes industriels de l'UE. Le **parcours de transition pour le tourisme de l'UE** est axé sur la mise en œuvre conjointe de mesures **écologiques et numériques** par le biais d'une plateforme de collaboration, afin d'améliorer la gestion des destinations touristiques (Figure 2).

⁴⁰ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

⁴¹ https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr



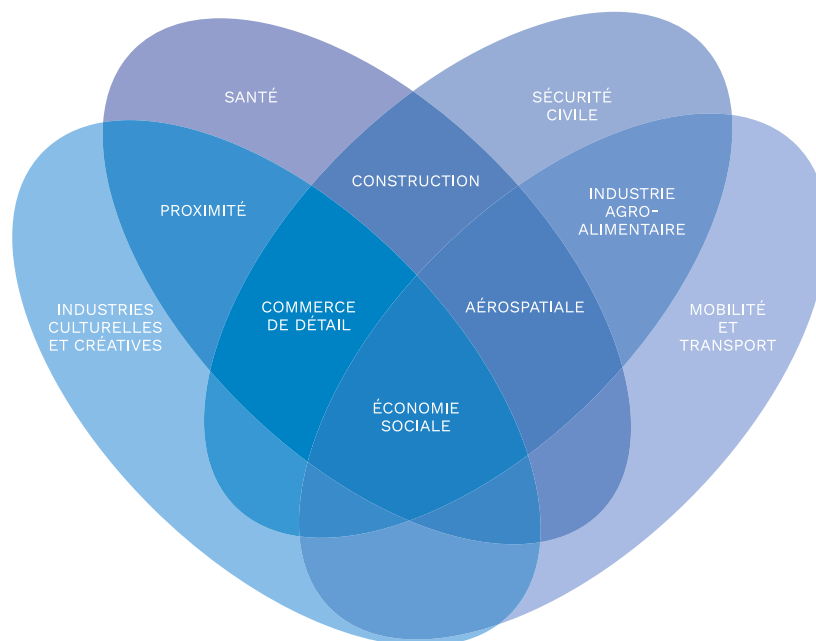
Source: EC, 2022b, p.36

Figure 2. Plate-forme de collaboration pour le parcours de transition pour le tourisme de l'UE

Selon la CE, la **transition verte dans le tourisme** consiste à « rendre le tourisme plus respectueux de l'environnement et à mettre en œuvre plusieurs initiatives législatives en cours relatives à la protection de l'environnement et à la neutralité climatique » (CE, 2022b, p.6). Pour favoriser une transition verte dans le secteur du tourisme, la CE a proposé une série d'initiatives législatives, notamment la mise en œuvre de la directive (UE) 2019/904 sur les **plastiques à usage unique** ; la proposition d'objectifs de restauration de la nature dans l'UE ; la stimulation d'un **réseau de transport transeuropéen** durable avec des services ferroviaires de passagers longue distance, de nuit et transfrontaliers ; et la proposition d'objectifs de **réduction des déchets alimentaires**, ainsi que la révision de la directive sur l'**efficacité énergétique**.

La **transition vers le tourisme numérique** se caractérise par « la nécessité d'accéder à des données, tant publiques que privées, notamment pour les prestataires de services touristiques, afin de favoriser l'adoption de technologies innovantes et de fournir des services innovants et efficaces en termes de ressources » (CE, 2022b, p. 6). La CE a introduit un cadre pour améliorer le partage des données, de nouvelles règles pour les plateformes numériques en ligne et une initiative visant à faciliter la billetterie multimodale dans le cadre de la stratégie de mobilité durable et intelligente afin de soutenir la durabilité du tourisme. Cette démarche a été motivée par la nécessité pour les gouvernements d'adopter des données ouvertes et d'autres stratégies numériques afin de garantir des politiques fondées sur des preuves et une participation inclusive à la digitalisation du tourisme.

Dans l'ensemble, le **parcours de transition pour le tourisme de l'UE** met l'accent sur la prise de mesures conjointes pour soutenir la transition du tourisme vers un secteur vert et numérique. Par conséquent, la CE souligne l'importance de promouvoir les synergies entre les industries culturelles et créatives, la santé, la mobilité, les transports et l'industrie automobile, le commerce de détail, l'aérospatiale, l'agroalimentaire, la construction, la proximité, l'économie sociale et la sécurité civile, comme l'illustre la Figure 3 (CE, 2022b).



Source: Plan Bleu

Figure 3. Synergies entre l'industrie du tourisme et les transitions verte et numérique

Le parcours de transition pour le tourisme de l'UE a lancé un processus de co-crédation⁴² impliquant largement les parties prenantes publiques et privées à travers les secteurs et à différents niveaux afin de soutenir la transition verte et numérique d'une manière qui aiderait à se remettre du COVID et à augmenter la résilience à long terme du secteur. Ce processus de co-crédation s'est déroulé en deux phases et a invité toutes les parties prenantes à soumettre des engagements et des promesses d'actions concrètes par le biais d'un appel à engagements en ligne, un élément clé de la mise en œuvre conjointe. La prochaine série d'engagements sera publiée à l'automne 2022.

Cependant, ce rapport souligne que d'autres synergies entre la transition verte et numérique du tourisme, dans le cadre du **parcours de transition pour le tourisme de l'UE**, peuvent également être trouvées avec d'autres cadres institutionnels de l'UE, comme souligné ci-dessous.

3.3.3 | Stratégie de l'UE pour l'économie bleue

En mai 2021, la CE a publié sa nouvelle stratégie pour une **Économie bleue durable**⁴³ et en mai 2022, elle a lancé la cinquième édition (la plus récente) du **rapport sur l'économie bleue de l'UE**⁴⁴ (CE, 2022d). Cette stratégie vise à transformer l'économie de l'UE, à respecter l'**agenda international 2030** et à mettre en place le **Pacte vert européen**. Elle se concentre sur la réalisation de la durabilité sociale, environnementale et économique dans les industries et les secteurs liés aux océans et aux côtes, y compris le « tourisme côtier » (CE, 2021, p.1).

Des études montrent que si l'**économie océanique** était comparée à une économie nationale, elle serait la septième du monde, principalement en raison des revenus du tourisme côtier⁴⁵. Cependant, bien que les aspects de richesse fournis par l'océan soient clairs et que l'utilisation de certaines ressources océaniques soit largement acceptée, l'utilisation durable de ces ressources est fondamentale et ne doit pas être négligée

⁴² <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/Together4EUTourism>

⁴³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52021DC0240&from=EN>

⁴⁴ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/156eecd-d7eb-11ec-a95f-01aa75ed71a1>

⁴⁵ Le Groupe des Sept (G-7) est une organisation intergouvernementale composée des plus grandes économies développées du monde : France, Allemagne, Italie, Japon, États-Unis, Royaume-Uni et Canada.

en vue de parvenir à une économie océanique juste, comme le l'affirment de nombreuses personnes telles que Bennet et al. (2021), Farmery et al. (2021) et Schutter et al., (2021). Un outil permettant d'**équilibrer les interactions terre-mer** – en termes de concurrence pour l'espace entre les différentes activités côtières et maritimes – est la **planification de l'espace maritime** (PEM) (Swart & Van der Haar, 2017). La planification de l'espace maritime est particulièrement pertinente pour la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), une approche multidisciplinaire adoptée par le septième protocole de la Convention de Barcelone qui promeut le développement durable des zones côtières. Pour cela, le document intitulé « Cadre régional commun pour la gestion intégrée des zones côtières (CRC-GIZC) » doit être considéré comme l'instrument stratégique ayant pour objectif principal d'introduire la planification de l'espace maritime au sein de la Convention de Barcelone afin de faciliter la mise en œuvre du protocole GIZC de 2020 à 2027.

La cinquième édition du **rapport sur l'économie bleue de l'UE** (CE, 2022d) met l'accent sur d'autres impacts que les conflits terre-mer, tels que les changements géopolitiques en cours (invasion de l'Ukraine par la Russie) et leurs implications sur la sécurité et la surveillance maritimes, l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières, et l'évolution des cadres de gouvernance, tels que ceux issus des ambitieuses politiques européennes en matière de climat et d'énergie (« Fit for 55 »). Cette édition analyse également les **effets** post **COVID-19** sur divers secteurs tels que le **tourisme côtier** (dans la section 4.7 du rapport CE, 2022d), et comprend une évaluation de l'impact de **l'élévation du niveau de la mer** sur le produit intérieur brut (PIB) des États membres. Cela montre l'urgence des crises climatiques, comme nous le verrons plus loin dans le prochain chapitre du rapport. Dans l'ensemble, la **stratégie pour l'économie bleue de l'UE** est complétée par d'autres cadres ayant une portée méditerranéenne plus large, comme indiqué ci-dessous.

3.4 | Cadres méditerranéens et politiques régionales

Au niveau méditerranéen, la référence principale reste l'ensemble de décisions, de protocoles et de stratégies approuvés par les parties contractantes de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone). Ses récentes décisions sont examinées dans ce chapitre, ainsi que la feuille de route concernant les aires marines protégées (AMP) de la Méditerranée après 2020, les initiatives de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en matière d'économie bleue et les projets et programmes financés par l'UE, tels qu'Interreg-Med et IEV CTF Med.

3.4.1 | Convention de Barcelone

La Convention de 1976 sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, également appelée **Convention de Barcelone**⁴⁶, sert de cadre institutionnel de coopération afin de relever les défis communs liés à la dégradation du milieu marin. Cette convention compte **sept protocoles**⁴⁷ qui constituent le cadre juridique du **Plan d'action pour la Méditerranée** (PAM), le principal **accord environnemental multilatéral** (AEM) régional juridiquement contraignant en Méditerranée. La convention, signée par 22 parties contractantes⁴⁸, vise à stimuler les plans régionaux et nationaux pour parvenir à un développement durable dans la région. Il est donc essentiel pour les pays méditerranéens de renforcer l'application et le respect de ce cadre juridique (UICN, 2021).

⁴⁶ <https://www.unepmap.fr/who-we-are/barcelona-convention-and-protocols?%2Fwho-we-are%2Fbarcelona-convention-and-protocols=>

⁴⁷ Les 7 protocoles de la Convention de Barcelone sont : I) Protocole immersions adopté en 1976 (par les navires et les aéronefs), II) Protocole prévention et situations critiques adopté en 1976 (pollution par les navires et situations critiques), III) Protocole sources terrestres adopté en 1980, IV) Protocole sur les aires spécialement protégées et la diversité biologique, adopté en 1982, V) Protocole offshore (pollution due à l'exploration et à l'exploitation) adopté en 1994, VI) Protocole déchets dangereux adopté en 1996, VII) Protocole gestion intégrée des zones côtières (GIZC) adopté en 2008 (CE, 2022c).

⁴⁸ Les 22 parties contractantes de la Convention de Barcelone sont : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, République arabe syrienne, Slovaquie, Tunisie, Turquie, Union européenne.

À cet égard, l'outil de **planification de l'espace maritime** est essentiel pour gérer de manière cohérente l'utilisation des mers et des océans et atteindre les trois objectifs du **protocole VII de la GIZC** (et de son cadre régional commun⁴⁹) en matière de tourisme, et qui sont les suivants :

- 1) encourager un tourisme côtier durable qui **préserve les écosystèmes côtiers**, les ressources naturelles, le patrimoine culturel et les paysages ;
- 2) promouvoir des formes spécifiques de tourisme côtier, notamment le **tourisme culturel, rural et l'écotourisme** ;
- 3) réglementer la pratique des **activités sportives et récréatives** (Fosse et al., 2021).

Il existe des politiques et des stratégies côtières dans le cadre de la Convention de Barcelone qui encouragent le tourisme durable, comme la **Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-25** (SMDD)⁵⁰ et le **Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en région méditerranéenne (PA CPD)**⁵¹ ainsi que le **protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée (protocole GIZC)** et son **cadre conceptuel pour la planification de l'espace maritime en Méditerranée**⁵².

Le secteur du tourisme est également pris en compte dans le programme MED 2050⁵³, qui vise à confronter plusieurs visions de l'avenir de la Méditerranée en 2050 et à co-construire des parcours de transition solides et réalistes vers des objectifs communs de développement durable.

Les derniers temps forts de la Convention de Barcelone sont survenus lors de la **COP22**, qui s'est tenue à Antalya (en Türkiye) en Décembre 2021. La Méditerranée étant fortement touchée par les émissions des navires – puisqu'elle abrite la voie de navigation la plus fréquentée au monde (OMI, 2022) –, la Conférence a adopté la désignation de la mer Méditerranée comme **zone de contrôle des émissions** (ECA) d'oxydes de soufre (SOx)⁵⁴ (connue sous le nom de ECA SOx Med), dont l'objectif est de « *prévenir, réduire et contrôler les émissions d'oxydes de soufre et de particules provenant des navires* » (PNUE, 2021, p.577). La COP 22 a ainsi ouvert la voie à une entrée en vigueur potentielle de la **ECA SOx Med** en janvier 2025.

Enfin, en 2022, les parties contractantes de la convention de Barcelone ont adopté le **programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne (SAP BIO post-2020)**⁵⁵ avec une action spécifique (n°25) ayant pour but de **surveiller l'impact du tourisme côtier**, dans le cadre de l'objectif 2 : « Garantir que la biodiversité soit préservée et maintenue ou améliorée afin de répondre aux besoins des populations », en y incluant un objectif d'intégration intersectorielle, y compris dans le secteur le tourisme (T 2.8).

3.4.2 | Feuille de route des AMP méditerranéennes

La feuille de route pour les **aires marines protégées** (AMP) **en Méditerranée** (2012-2020)⁵⁶ définit les étapes que les pays méditerranéens, les organisations concernées et les autres parties prenantes pourraient entreprendre individuellement et/ou conjointement pour atteindre les objectifs 2020 fixés pour le réseau des AMP en Méditerranée. La feuille de route des AMP post-2020 résulte d'un processus participatif qui a débuté en octobre 2020. Il inclut toutes les parties prenantes impliquées dans les AMP en Méditerranée et a été développée par le **réseau de gestionnaires d'Aires marines protégées en Méditerranée** (MedPAN) et le **Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées** (CAR/ASP).

49 https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31703/19ig24_22_2405_fre.pdf?sequence=3&isAllowed=y

50 <https://www.unep.org/unepmap/what-we-do/mediterranean-strategy-sustainable-development-mssd>

51 <https://switchmed.eu/fr/politique/plan-daction-regionale-sur-la-consommation-et-la-production-durables/>

52 http://paprac.org/storage/app/media/Meetings/MSP%20Conceptual%20Framework%20FR_final.pdf

53 <https://med2050.org/>

54 <https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/05/ZOOM-ON-ECA-SOX-Med-Francais.pdf>

55 <https://www.rac-spa.org/fr/pasbio>

56 https://www.rac-spa.org/sites/default/files/action_plans/fdr_fr.pdf

La troisième édition du **Forum AMP**⁵⁷ a eu lieu en novembre-décembre 2021 avec la participation de la communauté des AMP méditerranéennes. Le programme du Forum était axé sur la **feuille de route des AMP post-2020** et sur le développement d'un cadre de mise en œuvre aligné sur le cadre mondial de la biodiversité post-2020 de la Convention sur la diversité biologique et sur la stratégie régionale post-2020 pour les AMP en Méditerranée.

En outre, dans la perspective de la **décennie des océans 2020-2030**, le nouveau projet de feuille de route⁵⁸ intègre les AMP et d'autres mesures efficaces de conservation par zone⁵⁹ dans différents secteurs de l'économie bleue, notamment le **tourisme, les croisières et la navigation de plaisance** (PB, 2022).

3.4.3 | Initiative Blue Med

En 2014, l'**initiative Blue Med**⁶⁰ a été lancée sous la coordination de l'Italie et d'autres États membres de l'UE du bassin méditerranéen (à savoir, Chypre, la Croatie, la France, la Grèce, Malte, la Slovaquie, l'Espagne et le Portugal). L'initiative est soutenue et facilitée par la Commission européenne et vise à créer conjointement de nouveaux emplois « bleus » et une croissance industrielle durable dans les secteurs marin et maritime de la région méditerranéenne. Parmi plusieurs autres actions (BM, 2022), l'initiative Blue Med s'efforce d'améliorer la **connaissance du lien terre-mer** et de développer des **solutions** et des mesures d'**ingénierie écologique côtière** pour atteindre un bon état écologique⁶¹. Étant donné que le tourisme bleu se trouve dans cette interface terre-mer, il est pertinent de coordonner les efforts avec l'initiative Blue Med.

3.4.4 | Union pour la Méditerranée

En 2015, l'**Union pour la Méditerranée** (UpM) a encouragé la tenue de la **Déclaration ministérielle sur l'économie bleue durable**⁶² pour l'ensemble de la région méditerranéenne. La déclaration vise à promouvoir l'emploi, l'innovation et les opportunités commerciales fondées sur la connaissance, grâce au développement de secteurs maritimes clés. Il s'agit d'une approche collaborative et régionale dirigée par 42 ministres des pays de l'UpM. Face aux multiples crises de 2021 (COVID-19, changement climatique et perte de biodiversité), ils ont tous convenu de renforcer à nouveau leur engagement en faveur de l'économie bleue durable en Méditerranée. La **plateforme des acteurs de l'économie bleue en Méditerranée**⁶³ a été mise en place et un guide comprenant des outils de relance d'un modèle de tourisme durable post-COVID-19 a été publié (UpM, 2022). Enfin, l'initiative **WestMED**⁶⁴ a été reconnue comme étant un exemple de coopération réussie et un catalyseur pour le développement d'une économie bleue durable.

3.4.5 | Interreg MED

Fondé en 2014, **Interreg MED** est un programme de coopération européen qui réunissait initialement 13 pays européens pour la promotion de la croissance et du développement durables en Méditerranée. Le programme est co-financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'**instrument d'aide de pré-adhésion** (IPA) et des contributions nationales (IM, 2022b, n.p.).

⁵⁷ <https://medmpaforum.org/>

⁵⁸ <https://medmpaforum.org/en/actualites-2020-2021>

⁵⁹ Les autres mesures de conservation sont : les systèmes agricoles traditionnels, les sites naturels sacrés, les épaves historiques, les bassins versants protégés et les réserves de chasse (IUCN-WCPA, 2019).

⁶⁰ <http://www.blumed-initiative.eu/>

⁶¹ Le bon état écologique (BEE) est défini par la législation de l'UE - dans la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » - pour les eaux marines lorsque celles-ci offrent des océans et des mers écologiquement diversifiés et dynamiques qui sont propres, sains et productifs..

⁶² <https://ufmsecretariat.org/fr/ufm-ministerial-conference-blue-economy/>

⁶³ <https://medblueconomyplatform.org/fr/>

⁶⁴ <https://westmed-initiative.ec.europa.eu/?lang=fr>

La nouvelle phase du programme Interreg Med repose sur le programme Interreg Euro-MED⁶⁵, un programme de coopération territoriale européenne qui vise à rendre la région méditerranéenne plus intelligente et plus verte, et à améliorer la gouvernance entre ses parties prenantes. Le programme soutient des projets, des initiatives et des politiques liés au changement climatique et à l'environnement, conformément aux priorités et aux objectifs spécifiques définis par la Commission européenne pour la politique de cohésion. La participation à ce nouveau programme s'est élargie et comprend désormais 69 régions de 14 pays du nord de la Méditerranée : 10 États membres de l'UE et 4 pays de l'instrument d'aide de pré-adhésion (IAP).

Au cours de la précédente période de programmation (2014-2020), le projet horizontal de tourisme durable Interreg MED (2019-2022)⁶⁶, nouvelle phase du projet BlueTourMed (2016-2019) s'est appuyé sur 30 projets thématiques impliquant plus de 200 organisations (principalement des autorités publiques, des universités, des ONG et des organisations internationales) actives dans 13 pays européens pour promouvoir le tourisme durable en capitalisant sur les outils et les bonnes pratiques développés par ses projets.

Le principal objectif de la deuxième phase est d'intégrer les résultats des projets dans les politiques européennes, nationales, régionales et locales, tout en examinant la manière dont ils peuvent contribuer à la relance du tourisme vert et numérique post-Covid et aux défis du Pacte vert européen :

- Renforcer l'attractivité et l'offre touristique avec des alternatives au tourisme de masse ;
- Faire face aux pressions touristiques en réduisant l'impact du tourisme ; et
- Améliorer les pratiques de planification et de gestion en mesurant la durabilité

Les résultats et les enseignements tirés des projets communautaires constituent un capital de connaissances unique qui peut faciliter la transition vers des politiques et des pratiques touristiques innovantes fondées sur les principes de durabilité.

La communauté du tourisme durable (CTD), avec ses 30 projets thématiques, a contribué à favoriser un tourisme méditerranéen durable par :

- le renforcement de la résilience du secteur du tourisme dans les destinations côtières,
- l'amélioration de l'efficacité des ressources et les mesures de conservation de l'environnement,
- l'accroissement de l'innovation et l'utilisation des nouvelles technologies dans la planification et la prise de décision en matière de tourisme,
- le développement de la coopération et de la gouvernance à différents niveaux.

Les régions côtières méditerranéennes ont rédigé la **charte de Bologne**⁶⁷ pour renforcer le **rôle des administrations côtières** dans le cadre des politiques et initiatives européennes à l'échelle méditerranéenne, telles que la protection du littoral, la gestion intégrée ou l'adaptation au changement climatique. La « Charte » a également promu une initiative de macro-projets pour une stratégie méditerranéenne cohérente, macro-thématique et multi-sectorielle, également ouverte aux côtes sud et est de la Méditerranée.

En 2017, *la Communauté du Tourisme Durable* (CTD) du programme Interreg MED⁶⁸ a signé la *Déclaration d'Athènes pour le tourisme durable*⁶⁹ (une version actualisée de cette déclaration sera publiée en 2022 à la suite de la nouvelle phase de la CTD - 2019-2022) afin de stimuler un plus grand engagement des décideurs et des parties prenantes régionales et de susciter des changements durables, tant au niveau des politiques que de la gestion (FEDER, 2017).

Dans l'ensemble, les piliers stratégiques communs des stratégies consistent à accroître les avantages socio-économiques du tourisme, à rendre les destinations plus inclusives, attrayantes et compétitives et à établir une collaboration et un partenariat efficaces (comme l'illustre la figure ci-dessous).

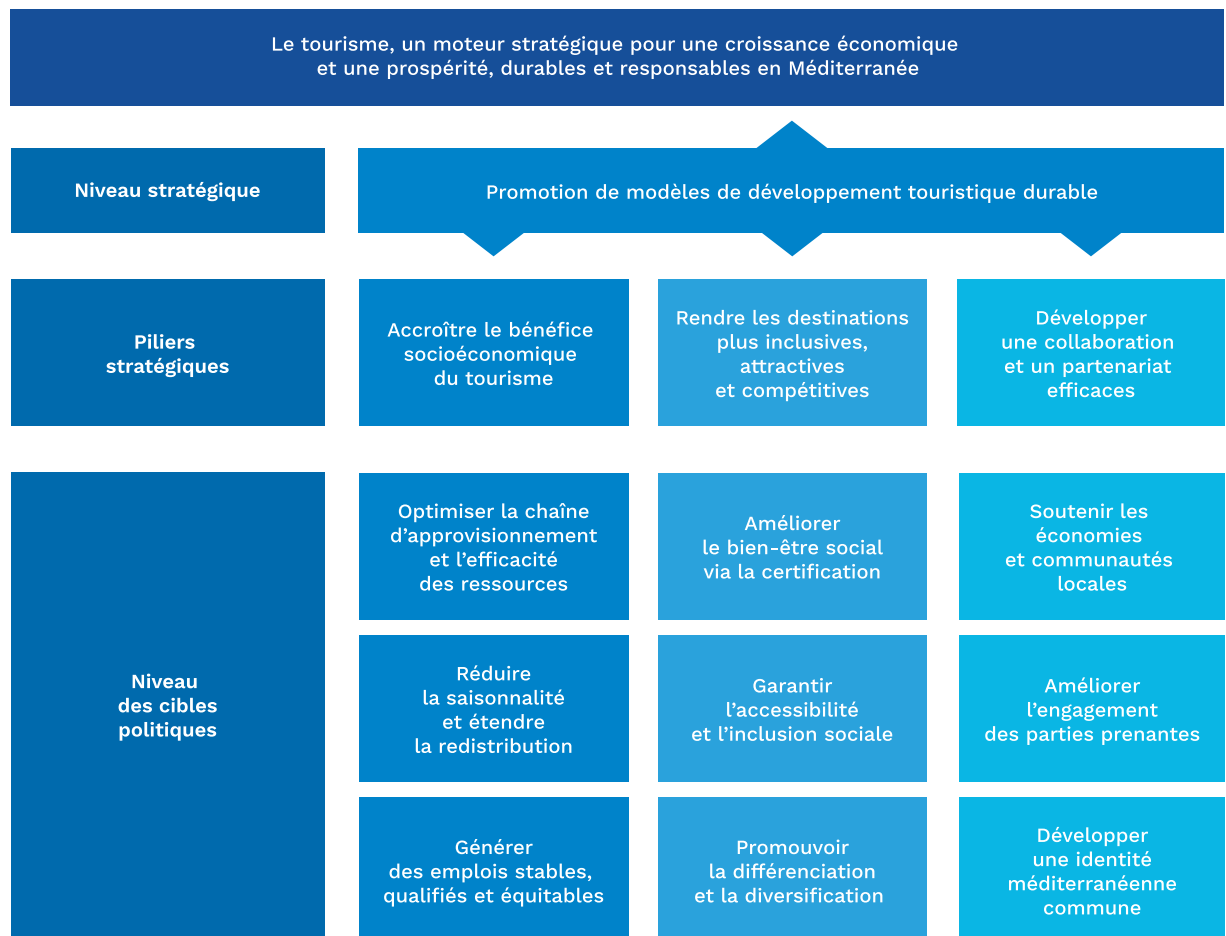
⁶⁵ <https://interreg-euro-med.eu/fr/>

⁶⁶ <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/>

⁶⁷ <http://www.bolognacharter.eu/>

⁶⁸ <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/about-us/our-partnership/>

⁶⁹ <https://www.uni-med.net/en/athens-declaration-for-a-sustainable-tourism/>



Source: IM, 2019a, p.4

Figure 4. Transition vers des modèles de développement touristique durable

Les initiatives liées au tourisme de la **déclaration d'Athènes** ont abordé les thèmes suivants :

- le suivi efficace de la durabilité du tourisme** ;
- les modèles touristiques alternatifs** pour réduire les pressions ;
- le tourisme - moteur stratégique d'une **croissance inclusive, responsable et durable** ; et
- la gouvernance** - outil d'un tourisme durable et responsable.

Les discussions ont abouti à différents documents d'orientation qui, à leur tour, ont fourni un ensemble de **fiches d'information sur les politiques**⁷⁰ et de **recommandations**⁷¹ pour accélérer la transition du tourisme et rendre les destinations plus inclusives, responsables, attrayantes et compétitives (IM, 2019c p.14-17). En outre, d'autres projets de la **Communauté du tourisme durable** se distinguent par leur impact en Méditerranée, en plus de ceux décrits dans l'Annexe - Études de cas, qui traitent de défis tels que le manque de gouvernance, la circularité du secteur, la saisonnalité et les modèles alternatifs de tourisme.

⁷⁰ <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/policy-factsheets/>

⁷¹ <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/news-events/news/detail/actualites/policy-recommendations-by-the-med-sustainable-tourism-community/>

3.4.6 | IEV CTF Med

Le Programme IEV CTF « Bassin maritime Méditerranée »⁷² est la plus grande initiative de coopération transfrontalière (CTF) mise en œuvre par l'UE dans le cadre de l'instrument européen de voisinage (IEV). Le programme réunit les territoires côtiers de **14 pays méditerranéens** pour financer une coopération au développement innovante, inclusive et durable des deux côtés de la mer. Les projets sont regroupés en **4 groupes thématiques** :

- i. Développement des entreprises et des PME ;
- ii. Transfert technologique et innovation ;
- iii. Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté ;
- iv. Environnement et changement climatique.

Le premier groupe (Entreprises et PME) dispose d'un programme spécifique sur le **tourisme durable** (A1).

Comme décrit dans le chapitre des études de cas, plusieurs projets touristiques sont mis en œuvre pour réduire l'impact environnemental et améliorer les avantages socio-économiques. Par exemple, **CROSSDEV**⁷³ promeut les itinéraires culturels pour le développement social et économique durable en Italie, en Jordanie, au Liban et en Palestine. La ligne directrice de **RESTART MED** !⁷⁴ est axée sur l'évaluation et le suivi de la durabilité dans les politiques touristiques en Italie, Espagne, Liban, Jordanie, Tunisie. **MEDPEARL**⁷⁵ promeut la Méditerranée comme destination innovante, intégrale et unique pour les initiatives de « Slow Tourism » en Espagne, en Égypte, en Grèce, en Jordanie, en Italie et en Palestine.

⁷² <https://www.enicbcmmed.eu/fr>

⁷³ [enicbcmmed.eu/fr/projects/crossdev](https://www.enicbcmmed.eu/fr/projects/crossdev)

⁷⁴ <https://www.enicbcmmed.eu/fr/projects/restart-med>

⁷⁵ <https://www.enicbcmmed.eu/fr/projects/med-pearls>



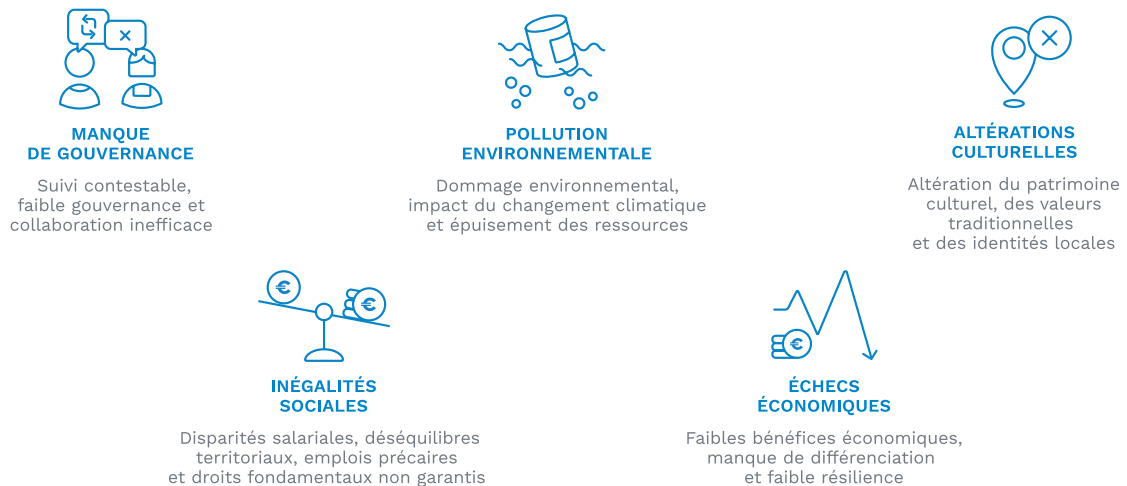
4 | PRINCIPAUX DÉFIS DU TOURISME MÉDITERRANÉEN

Ce chapitre présente les principaux défis environnementaux et socio-économiques⁷⁶ auxquels le tourisme méditerranéen est actuellement confronté. Il comprend les résultats de l'enquête à laquelle ont répondu les principales parties prenantes méditerranéennes (voir l'Annexe II) et examine les difficultés liées à la préservation et à la régénération de la biodiversité, ainsi que la circularité des services touristiques, les inégalités sociales et les questions liées à la reprise après la pandémie de COVID-19.

⁷⁶ Il existe d'autres défis pertinents pour l'industrie du tourisme, tels que la précarité de la main-d'œuvre, l'insécurité, la financiarisation du logement et l'embourgeoisement, qui sortent du cadre de ce rapport, mais qui méritent toutefois d'être étudiés dans le cadre d'une future stratégie méditerranéenne pour le tourisme durable.

4.1 | Aperçu des enjeux importants

Le tourisme mondial connaît une croissance constante depuis plus de six décennies. Dans la région méditerranéenne, le nombre d'ATI, la situation du marché, le PIB et la création d'emplois liés au tourisme ont également augmenté, mais avec un prix à payer. Les **enjeux importants** identifiés dans le secteur du tourisme méditerranéen en 2017 sont mis en évidence ci-dessous (Fosse & Le Tellier, 2017, p.16).

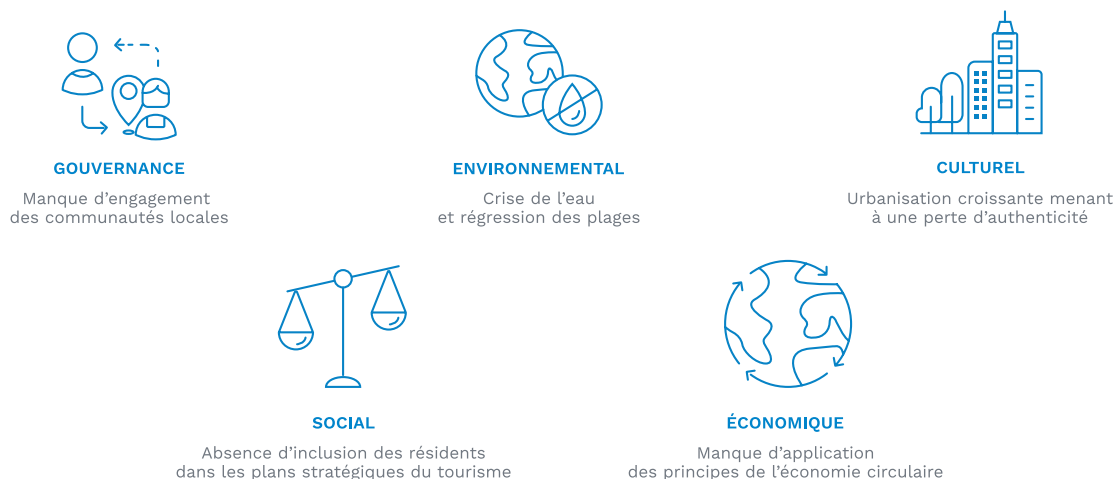


Source: Fosse & Le Tellier, 2017, p.16

Figure 5. Enjeux importants dans le secteur du tourisme en Méditerranée

L'enquête visait à identifier plus clairement les progrès et les problèmes persistants dans le secteur du tourisme en Méditerranée afin de présenter une **version actualisée des principales menaces** et des parties prenantes des pays méditerranéens invités à participer. Une partie spécifique de l'enquête a été consacrée aux principaux problèmes et obstacles liés au tourisme côtier en Méditerranée, en examinant les domaines suivants : environnement, gouvernance, culture, enjeux sociaux-économiques. Ces principales menaces sont les suivantes.

- **Pénurie d'eau, régression des plages et dégradation des écosystèmes**
- **Manque de participation** des communautés locales aux processus de gouvernance
- **Utilisation inefficace** des ressources et manque de compétitivité
- **Urbanisation croissante** menaçant le patrimoine culturel
- **Manque d'application des principes de l'économie circulaire**



Source: Plan Bleu

Figure 6. Tourisme en Méditerranée enjeux importants (2022)

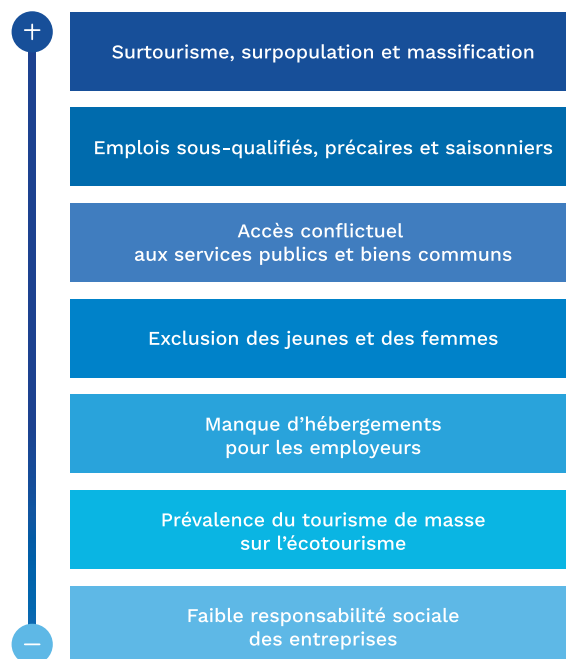
Il est important de noter que les défis soulignés en 2017 par Fosse & Le Tellier n'ont pas été surmontés, et certains d'entre eux ont encore été exacerbés. Le processus de consultation a insisté pour que des mesures soient prises rapidement à l'égard de ces menaces. Comme l'ont souligné les participants : la réponse apportée aux crises climatiques dans le domaine du tourisme est décisive pour la continuité du secteur. Les participants de la consultation ont également exprimé les **défis environnementaux** les plus préoccupants (par ordre de priorité).



Source: Plan Bleu based on the STC survey's results

Figure 7. Principaux défis environnementaux du tourisme méditerranéen (STC, 2022)

En ce qui concerne les **aspects sociaux** ayant un impact sur le tourisme, les parties prenantes ont souligné les problèmes les plus urgents (par ordre de priorité) comme suit.



Source: Plan Bleu based on the STC survey's results

Figure 8. Principaux défis sociaux du tourisme méditerranéen (STC, 2022)

Enfin, l'enquête a révélé les **problèmes économiques** majeurs (par ordre de priorité), énumérés ci-dessous.



Source: Plan Bleu based on the STC survey's results

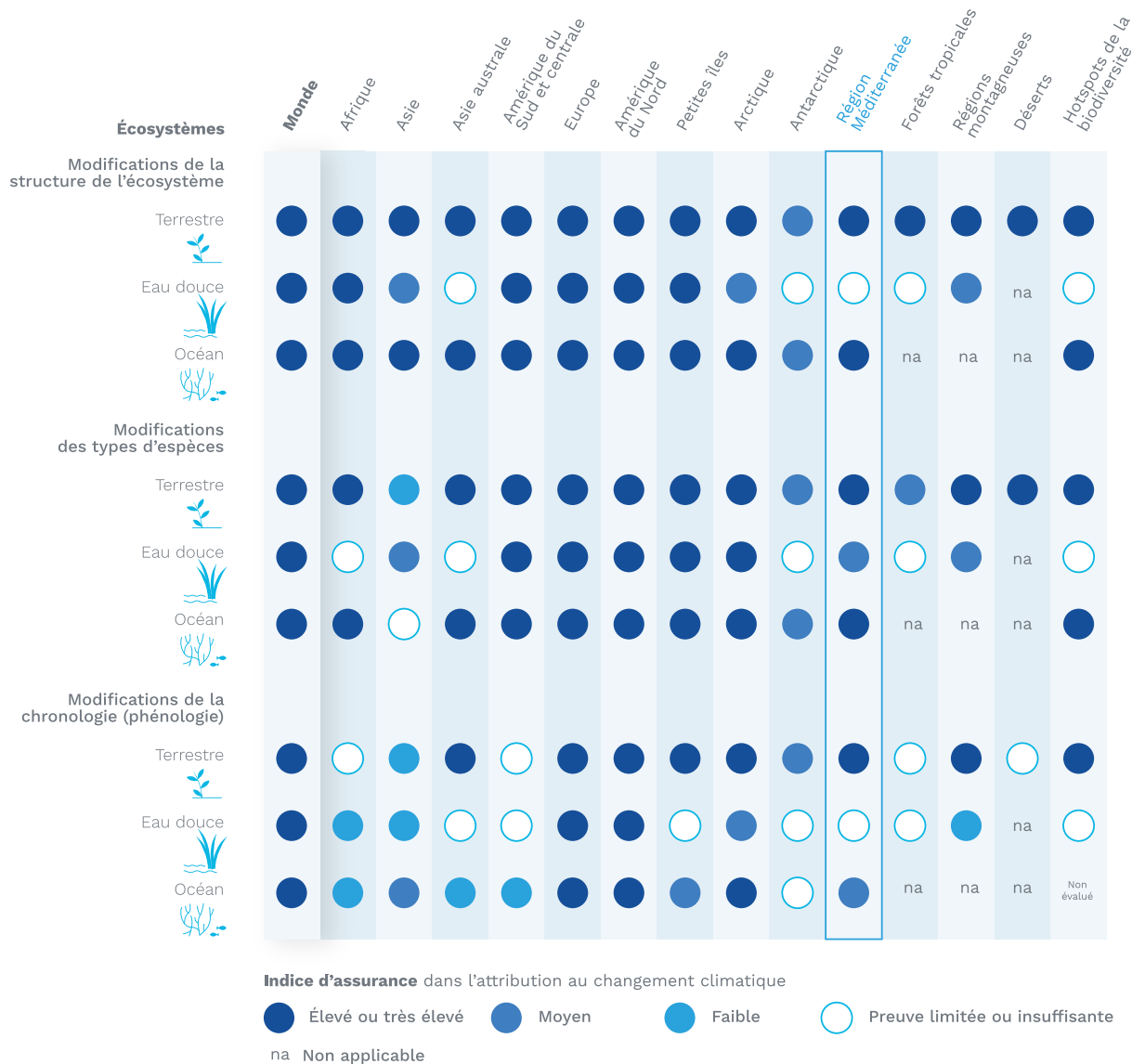
Figure 9. Défis économiques majeurs du tourisme méditerranéen (STC, 2022)

Dans l'ensemble, l'enquête a relevé des défis similaires à ceux identifiés précédemment et développés dans les pages suivantes.

4.2 | Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets

Les régions au climat méditerranéen abritent certains des écosystèmes terrestres, d'eau douce et océaniques les plus menacés au monde. Leurs ressources naturelles et la beauté de leurs zones côtières en ont fait des **destinations populaires auprès des visiteurs**. Si un environnement naturel sain est un atout pour le tourisme, il génère de nombreuses pressions telles qu'une utilisation élevée de l'eau, la production de déchets et les émissions accumulées par les transports aériens, routiers et maritimes, surtout en haute saison. De surcroît, la crise du **changement climatique** exacerbe ces menaces, notamment le long des côtes. La Méditerranée constitue déjà un **point chaud** du changement climatique, puisqu'elle se réchauffe 20 % plus vite que le reste du globe (MedECC, 2020).

Les **zones côtières** sont particulièrement exposées à un certain nombre d'impacts liés au changement climatique, tels que les inondations, l'érosion, l'intrusion d'eau salée, l'augmentation des températures et les périodes de sécheresse (WWF, 2021 ; Piroddi, Colloca, & Tsikliras, 2020). Ces impacts ont de graves retombées directes et indirectes sur le tourisme côtier et maritime. Pour faire face aux impacts du changement climatique et maintenir des installations et des activités touristiques résilientes, l'industrie du tourisme méditerranéen doit mettre en œuvre dès maintenant des **stratégies d'atténuation et d'adaptation** (CE, 2022d). Cette nécessité présente à son tour d'autres défis, comme souligné ci-dessous.



Source: IPCC, 2022, p. 12

Figure 10. Impacts du changement climatique observés sur le monde et la région méditerranéenne

Le tourisme est une industrie économique très **sensible au climat** et finalement vulnérable, non seulement dans le nord de la Méditerranée (Jurema et al., 2017) mais aussi dans les pays du sud (Heger et al. 2022). Il contribue de manière significative aux **émissions mondiales de carbone**, principalement en raison des voyages en avion et de l'utilisation d'énergie (fossile) (Lenzen, 2018). Le tourisme subit également les **impacts du changement climatique** au travers des menaces suivantes :

01. L'**élévation du niveau de la mer** expose de manière significative les implantations humaines et les installations touristiques aux inondations, à l'érosion et à l'intrusion d'eau salée dans les aquifères d'eau douce.
02. L'**augmentation** de l'intensité et de la fréquence des **événements extrêmes**, et leur impact sur l'érosion côtière et les dommages importants qu'ils occasionnent, entraîne une hausse des coûts d'assurance, des perturbations commerciales, des coûts d'évacuation et de reconstruction, et la dévaluation de l'image/la marque des destinations touristiques.
03. Les **changements de température de l'air** (c'est-à-dire des hivers et des étés plus chauds) et l'évolution des précipitations influencent la demande des touristes et, par conséquent, l'offre.
04. L'**augmentation des températures de la surface de la mer** affecte le métabolisme, la distribution et la phénologie des espèces marines, ce qui constitue une menace pour la biodiversité ainsi que pour l'hospitalité.

Les mesures d'**atténuation des effets du tourisme sur le climat** visent à réduire l'impact du secteur (c'est-à-dire la réduction des gaz à effet de serre), tandis que les mesures d'adaptation se concentrent sur la réduction des dommages et de la vulnérabilité du secteur (par exemple, en construisant des infrastructures résilientes). Dans l'ensemble, il est difficile de gérer le changement climatique dans le secteur du tourisme, car toutes les mesures d'atténuation et d'adaptation (voir les tableaux 1 et 2) nécessitent des **changements systémiques**, à savoir des changements sociaux et économiques, pour faire avancer la transition du secteur et modifier notre relation avec la nature.

		ACTION					
		Transport aérien	Transport automobile	Transport en train ou en autocar	Destination	Hébergement	Activités
PARTENAIRES	Touristes	Minimiser	Minimiser/électrifier	Utiliser le train et l'autocar	Séjourner plus longtemps, privilégier les destinations plus proches	Certification environnementale	Éviter les activités à forte intensité énergétique
	Tour-opérateurs	Offrir une compensation carbone, proposer des alternatives à faible émission de carbone (train, autocar)	Voitures à haut rendement énergétique	Développer des offres pour le train et l'autocar	Fournir une identification carbone	Coopérer avec des appartements/hôtels/maisons certifiés	Proposer des activités qui réduisent les transports
	Gestionnaires et planificateurs de destinations	Se concentrer sur les revenus (et non sur la croissance), augmenter la durée du séjour, promouvoir un tourisme domestique, employer une stratégie de marketing vert	Promouvoir des systèmes de transport public à faible émission de carbone	Proposer des solutions de transport attrayantes	Impliquer tous les acteurs pour devenir une destination durable	Promouvoir les éco-certifications	Développer des activités à faible niveau de transport

Source: Adapted from Simpson et al., 2008, p.102

Table 1. Actions d'atténuation du changement climatique pour les acteurs du tourisme

		PARTIES PRENANTES			
		Opérateur de tourisme	Associations de l'industrie du tourisme	Gouvernements et communautés	Secteur financier
TYPE D'ADAPTATION	Technique	Systèmes de recyclage de l'eau	Fournir aux opérateurs de tourisme l'accès à des équipements d'alerte précoce	Réservoirs et usines de désalinisation	Exiger des normes avancées de conception des bâtiments ou de matériaux
	Gestionnaire	Plans de conservation de l'eau	Promotion de la gestion environnementale (certifications)	Plans de gestion de l'impact	Ajustement des primes d'assurance ou non renouvellement des polices d'assurance
	Politique	Respect de la réglementation sur l'eau	Mise en œuvre des projets d'adaptation	Plans de gestion du littoral	Prise en compte du changement climatique dans les évaluations relatives au risque de crédit et du financement de projets
	Recherche	Développement de plans pratiques sur la gestion de la sécheresse et des inondations	Évaluation de la sensibilisation des entreprises et des touristes et des lacunes en matière de connaissances	Programmes de surveillance (par exemple, prévision des sécheresses et inondations)	Exposition au risque d'événements extrêmes
	Éducation	Éducation à la conservation de l'eau	Campagnes d'éducation publique	Campagnes de conservation de l'eau	Information des clients potentiels et existants
	Comportemental	Réduction des pollutions hydriques	Initiatives de conservation de l'eau	Marketing de reprise d'événements extrêmes	Bonnes pratiques en interne

Source: Adapted from Simpson et al., 2008, p.53

Table 2. Actions d'adaptation au changement climatique concernant l'utilisation de l'eau pour les acteurs du tourisme

4.3 | Préservation et régénération de la biodiversité

La Méditerranée est une mer semi-fermée avec de nombreux types de côtes comme des deltas, des plaines côtières, de hautes falaises et des zones montagneuses qui offrent des paysages naturels et anthropiques variés, ainsi que différents types de fonds marins abritant des écosystèmes et habitats multiples. Les écosystèmes côtiers méditerranéens comprennent des zones humides, des aquifères côtiers, des forêts, des terres agricoles et des rivages doux et rocheux (Plan Bleu, 2020). Grâce à ces ressources naturelles exceptionnelles et à la combinaison unique de la douceur du climat, de l'authenticité, de la richesse de l'histoire et de la sécurité du patrimoine culturel, la région méditerranéenne est la première destination touristique du monde ainsi que la deuxième destination mondiale pour les navires de croisière.

La mer Méditerranée est un **haut lieu de la biodiversité**, elle abrite de nombreuses **espèces endémiques**⁷⁷, avec le taux d'endémisme le plus élevé au monde. La biodiversité est un atout pour le tourisme côtier en Méditerranée et toutes les formes de tourisme, du modèle de tourisme de masse 3S à l'écotourisme, dépendent directement des services écosystémiques et de la biodiversité.

Cependant, les pressions exercées par l'homme et les effets du changement climatique ont contribué à la perte de biodiversité et, en ce qui concerne les espèces, les projections indiquent que plus de 30 espèces endémiques auront disparu d'ici la fin du siècle⁷⁸.

Le secteur du tourisme est un secteur critique pour la Méditerranée. Il génère des opportunités économiques et à la création d'emplois, mais son développement peut provoquer des changements radicaux dans la région et entraîner une série d'effets secondaires indésirables. Un exemple clair de ce phénomène est la **régression de la Posidonie océanique**, une espèce de prairie marine endémique de la mer Méditerranée et dotée d'une très grande capacité d'absorption du carbone. Elle joue également un rôle important dans la prévention de l'érosion côtière lorsque leurs prairies sont correctement gérées. La **Posidonie océanique** enrichit les eaux et l'atmosphère en oxygène, absorbe le carbone et le stocke sur les fonds marins. Elle sert de filtre naturel pour l'eau, en piégeant les particules et les micro-organismes pathogènes⁷⁹. On prévoit que la Posidonie océanique perdra 70 % de son habitat d'ici 2050, avec un potentiel d'extinction fonctionnelle d'ici 2100 (GIEC, 2019).

Le secteur du tourisme peut également déclencher des impacts tels que des collisions avec des mammifères marins, l'utilisation non durable des ressources, les déchets marins et l'ancrage et l'amarrage sur des prairies de Posidonie océanique. La région méditerranéenne développe déjà des mesures pour réduire les impacts négatifs de ces problèmes. Elle développe, par exemple, une zone maritime particulièrement vulnérable (PSSA) dans le nord-ouest de la Méditerranée afin de prévenir et de réduire les collisions entre les grandes baleines et les navires. Elle établit également les « Lignes directrices pour la durabilité de la navigation de croisière et de plaisance en Méditerranée » et des plans d'action locaux et régionaux pour faire face à la situation actuelle.

La préservation et la régénération de la biodiversité dans la région méditerranéenne constituent un défi mais elles sont essentielles (PNUE/PAM & Plan Bleu, 2020). La transition urgente doit tenir compte de la capacité de charge des zones sensibles telles que les zones côtières, les zones protégées et les îles. Elle doit ouvrir la voie et inspirer des initiatives réussies qui atténuent les impacts actuels du secteur et diversifient les offres de modèles touristiques afin d'inclure des modèles de durabilité par le biais de produits issus de l'écotourisme, de la gastronomie, du cyclisme, du tourisme intérieur, culturel et sous-marin.

⁷⁷ Les espèces endémiques sont celles qui appartiennent à ou sont indigènes d'une région particulière. Par conséquent, la proportion d'espèces endémiques varie au sein des groupes taxonomiques.

⁷⁸ <https://www.unep.org/unepmap/resources/factsheets/biological-diversity#:~:text=From%201950%2D2011%2C%20the%20Mediterranean,the%20end%20of%20the%20century>

⁷⁹ https://posbemed2.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Biodiversity_Protection/Projects/POSBEMED2/POSBEMED2-poster-014-EN.jpg

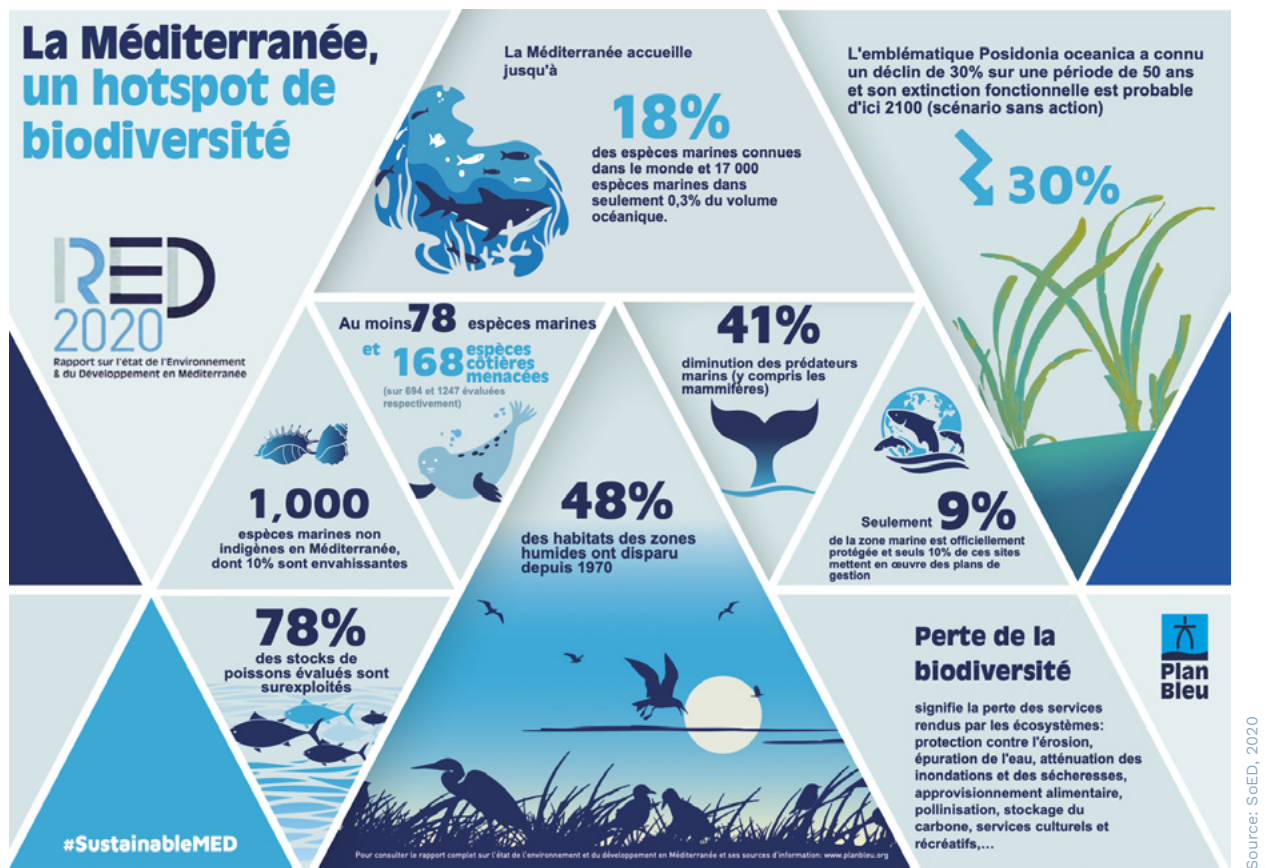


Figure 12. La Méditerranée, haut lieu de la biodiversité

Le tourisme a un rôle clé à jouer en Méditerranée et il est crucial d'adopter une approche holistique de ce secteur pour prendre en compte ses impacts et sa forte dépendance en ressources naturelles grâce à la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Ce revirement pourrait faire du tourisme un secteur qui profite à tous, tant aux personnes qu'à l'environnement.

Certaines initiatives émergentes tournent autour de la **restauration des systèmes côtiers** en établissant des collaborations entre le secteur du tourisme, les centres de conservation et de recherche, ainsi qu'entre les gouvernements, les donateurs privés et les programmes de subvention internationaux. Par exemple, le projet Interreg Med POSBEMED⁸⁰ élabore des stratégies de planification qui valorisent l'environnement plage-dune de Posidonie et les intègrent dans la stratégie côtière globale, tout en répondant aux préoccupations, et en éduquant les parties prenantes du secteur du tourisme.

Un autre exemple est l'initiative de l'*OMT déployée en 2012 Destination Flyways : Oiseaux migrants et tourisme*. Il sert de mécanisme stratégique pour promouvoir la conservation des terres où vivent les oiseaux migrants, tout en faisant profiter les communautés locales des avantages du tourisme. En effet, elle inclut les acteurs locaux et les touristes dans la mise en œuvre des plans de gestion des sites d'oiseaux et des produits touristiques (ONU, 2012).

Ces activités contribuent à la **sauvegarde des écosystèmes**, mais elles doivent surmonter de nombreux obstacles. Certaines de ces activités consistent à développer un fort attrait social (touristique) et à abattre les cloisons entre des secteurs tels que la recherche et le tourisme. Dans un autre ordre d'idées, le tourisme côtier peut être vecteur de protection des océans par le biais de **redevances touristiques**, comme cela a été le cas avec le *Projet Posidonie de Formentera* (îles Baléares, Espagne) qui a été soutenu par la taxe de tourisme durable (McWilliams & Keenan, 2017). Cependant, l'exploration plus approfondie du rôle du chan-

80 <https://posbemed2.interreg-med.eu/>

gement des comportements et de l'éducation touristique nécessaire à l'accroissement de la protection de l'environnement reste un défi.

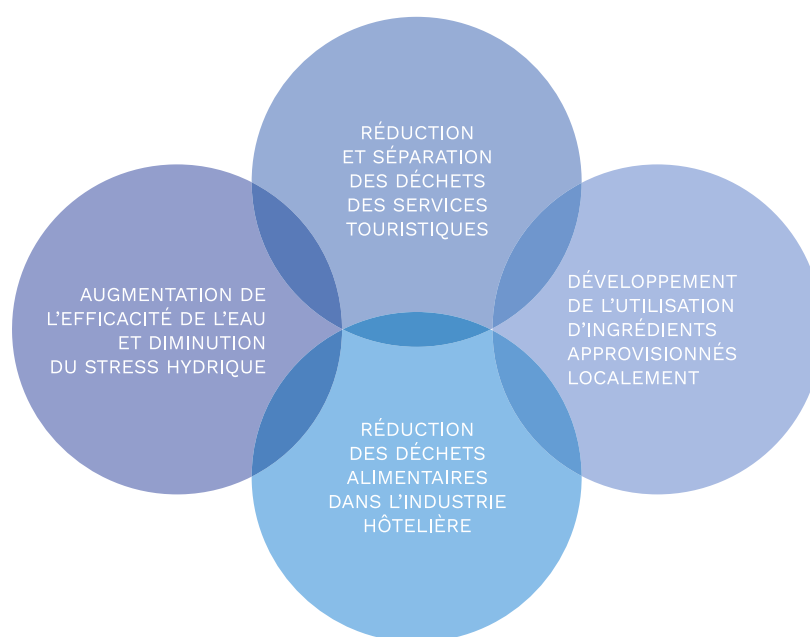
Il est essentiel de travailler à une action coordonnée au sein du secteur du tourisme, et entre le tourisme et d'autres secteurs - en impliquant toutes les parties prenantes, y compris les responsables gouvernementaux, les autorités locales, les professionnels du tourisme et les ONG, sur la base de cadres d'action clairs, tels que des plans de tourisme durable et des stratégies de biodiversité au niveau local, national et régional⁸¹.

4.4 | Circularité du tourisme

Selon la Fondation Ellen MacArthur, une économie circulaire est : « une économie qui ne produit aucun déchet, ni aucune pollution, de par sa conception ou son intention, et dans laquelle les flux de matières sont de deux types : les nutriments biologiques, conçus pour réintégrer la biosphère en toute sécurité, et les nutriments techniques, qui sont conçus pour circuler à un haut niveau de qualité dans le système de production, sans pénétrer dans la biosphère, tout en étant réparateurs et régénérateurs de par leur conception ».

Le secteur du tourisme, qui suit un modèle économique linéaire, sans prêter attention à l'ensemble de la chaîne de valeur, engendre de nombreuses externalités négatives dues à sa demande en énergie, sa production de déchets, sa consommation d'eau et le rejet des eaux usées, ainsi qu'à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre qu'il occasionne.

L'industrie du tourisme doit intégrer des pratiques durables dans ses modèles commerciaux et dans l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme. Le passage d'un modèle d'entreprise linéaire à un modèle d'entreprise circulaire grâce à une stratégie circulaire vise à maintenir les produits, les composants et les matériaux à leur valeur et utilité maximales, à tout moment. « Il s'agit de dissocier progressivement l'activité économique de la consommation de ressources finies, et d'éliminer les déchets du système (Fondation Ellen MacArthur, 2022, n.p.). Selon la CE (2022b), les stratégies circulaires pour les services touristiques reposent sur quatre piliers (Figure 13).



Source: Eco-union based on EC, 2022b

Figure 13. Piliers de la circularité dans les services touristiques

81 <https://mio-ecdsde.org/wp-content/uploads/2015/02/En-Tourism-and-Biodiversity-in-the-Mediterranean-Opportunities-and-Threats.pdf>

La plupart des pays de la région méditerranéenne subissent les effets de pratiques non durables/inappropriées et d'activités intensifiées/à grande échelle dans le secteur du tourisme, ce qui entraîne une série d'effets secondaires indésirables. Plus de 730 tonnes de plastique pénètrent chaque jour dans la mer Méditerranée. Les plastiques à usage unique représentent plus de 60 % du total des déchets marins enregistrés sur les plages méditerranéennes, et ils sont majoritairement générés par les activités récréatives des plages (Plan Bleu, 2020).

Une vision commune, permettant de s'attaquer aux causes profondes des principales externalités telles que la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie ainsi que la pollution plastique, est primordiale pour favoriser la circularité du secteur.

Le projet Interreg MED **INCIRCLE**⁸², identifié dans l'Annexe - études de cas, teste de nouvelles méthodologies qui appliquent les principes de l'économie circulaire au secteur du tourisme, en mettant l'accent sur les besoins des îles et des zones à faible densité. La promotion d'une utilisation efficace de l'eau, la production d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables locales, la réduction des déchets, la mobilité durable sont les défis que les territoires doivent relever pour faire coïncider les avantages du tourisme avec la durabilité du territoire et, en fin de compte, améliorer la compétitivité des destinations touristiques.

Un exemple notable est la production de déchets plastiques. Les entreprises et les destinations touristiques ont fait de grands progrès pour réduire leur impact environnemental et fonctionner en harmonie avec la nature. Cependant, le problème de la pollution plastique dans le tourisme nécessite des engagements et une coopération au niveau international. Des changements doivent s'opérer tout au long de la chaîne de valeur du tourisme pour faire face à l'ampleur du problème. L'Initiative mondiale sur les plastiques, mentionnée plus haut, rassemble des entreprises, des gouvernements et d'autres acteurs du tourisme pour empêcher que le plastique ne finisse en pollution et pour réduire la quantité de nouveau plastique produit en premier lieu⁸³.

4.5 | Inégalité sociale et reprise post-pandémie

Au cours des deux dernières années, l'industrie du tourisme en Méditerranée a connu des changements socio-économiques sans précédent à plusieurs niveaux. Cependant, certains défis remontent à des temps plus anciens (presque depuis l'apparition de l'industrie du tourisme, au milieu du XXe siècle). Ceux-ci s'étendent au **l'inégalité des genres**, à **l'exclusion des jeunes, au sud de la Méditerranée**, et à **l'insécurité du travail**, principalement due à la forte **saisonnalité des contrats** (Fletcher, 2019). Pour mettre fin à l'inégalité dans le tourisme, il est essentiel de garantir non seulement les droits fondamentaux des individus, mais aussi de répondre aux besoins spécifiques de chaque partie prenante. Les récentes crises sanitaires mondiales ont exacerbé ces aspects, qui constituent désormais une double préoccupation.

La **période de confinement** de 2020 a causé la première fermeture mondiale des transports. Le tourisme étant dépendant des voyages, cette fermeture a entraîné de graves pertes de clientèle pour toutes les industries du tourisme et a porté atteinte à la marque des destinations touristiques. En outre, la période de confinement a entraîné des taux de **chômage** élevés et la fermeture de nombreuses entreprises liées au tourisme (WTTC, 2021a).

La **période d'ouverture sans vaccins** en 2020-2021 a entraîné des pertes sévères pour les entreprises s'appuyant sur des modèles économiques dépendant d'un volume de ventes élevé. De plus, les réglementations (non harmonisées) ont exigé des entreprises des investissements supplémentaires pour se conformer aux mesures sanitaires, précisément lorsque les situations financières étaient fragiles et au plus bas. Enfin, la rareté et le manque de clarté en termes de possibilités de prêt constituent un obstacle pour les acteurs

⁸² <https://incircle.interreg-med.eu/>

⁸³ <https://archive.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/concept>

du tourisme (OCDE, 2020b). Ce scénario a finalement conduit à une grande **insécurité sur le marché du travail**, qui a également entraîné des **pénuries de main-d'œuvre saisonnière**. En outre, les charges financières produites par les restrictions liées à la COVID-19 entravent la viabilité financière de nombreuses **petites et moyennes entreprises** (PME) et favorisent la concentration, la monopolisation et la financiarisation des entreprises (OCDE, 2020c).

Actuellement, l'**évolution de la demande**⁸⁴, ainsi que le passage au travail à distance ont réduit le nombre de **voyages d'affaires et d'événements en face à face**.

84 L'évolution de la demande concernant les modes de déplacement, les préférences de destination, le type d'hébergement, le type d'activités à développer, etc.



5

NOUVELLE VISION DU TOURISME DURABLE EN MÉDITERRANÉE

L'objectif de ce chapitre est de présenter les **faits marquants post-pandémie** de l'industrie du tourisme sous l'angle du développement durable en Méditerranée. Cette « nouvelle vision » tient compte de l'analyse documentaire présentée ci-dessus, ainsi que des résultats de l'enquête et de la consultation de la **communauté du tourisme durable** (CTD) (Annexe II). En outre, elle souligne que les **mécanismes de coopération restent faibles**. Ainsi, les messages suivants devraient idéalement être adoptés par ceux qui ont le mandat politique et réglementaire de faire du tourisme une industrie plus durable.

5.1 | Synergies entre les institutions, les politiques et les stratégies

Dans la région méditerranéenne, le tourisme fait partie d'un **écosystème régional urbain et culturel** plus large, et les **destinations** touristiques sont conçues comme des **lieux** de qualité **où vivre et visiter**. Les destinations touristiques ont donc beaucoup à gagner à promouvoir les synergies entre les cadres institutionnels existants, une transition post-pandémique juste et inclusive, et des modèles de décroissance du tourisme de masse, dans l'intérêt de leur durabilité à long terme.

Le **renforcement des synergies institutionnelles** (ou des synergies de régimes⁸⁵) crée une cohérence politique entre les agendas (par exemple, le tourisme et le changement climatique), aligne les ambitions collectives (par exemple, la création de modèles touristiques alternatifs neutres sur le plan climatique) et favorise l'inclusion des acteurs locaux pour accélérer l'action sur le terrain (Figure 14).

Les synergies sectorielles font défaut entre la **Convention de Barcelone (CB)** et la **Convention sur la diversité biologique (CDB)**. Il s'agit également de conventions assez anciennes, datant respectivement de 1976 et 1992, qui négligent souvent les réalités et les besoins contemporains. Par conséquent, l'**OMT** et le **PNUE** ont un rôle important à jouer dans leur mise à jour, l'amélioration de la coordination entre les secteurs du tourisme et de l'environnement, et l'alignement de leurs agendas. Un autre exemple est le renforcement des liens entre le **parcours de transition pour le tourisme de l'UE** et la **déclaration de Glasgow sur le tourisme**, afin d'adapter les objectifs mondiaux et européens aux réalités territoriales.

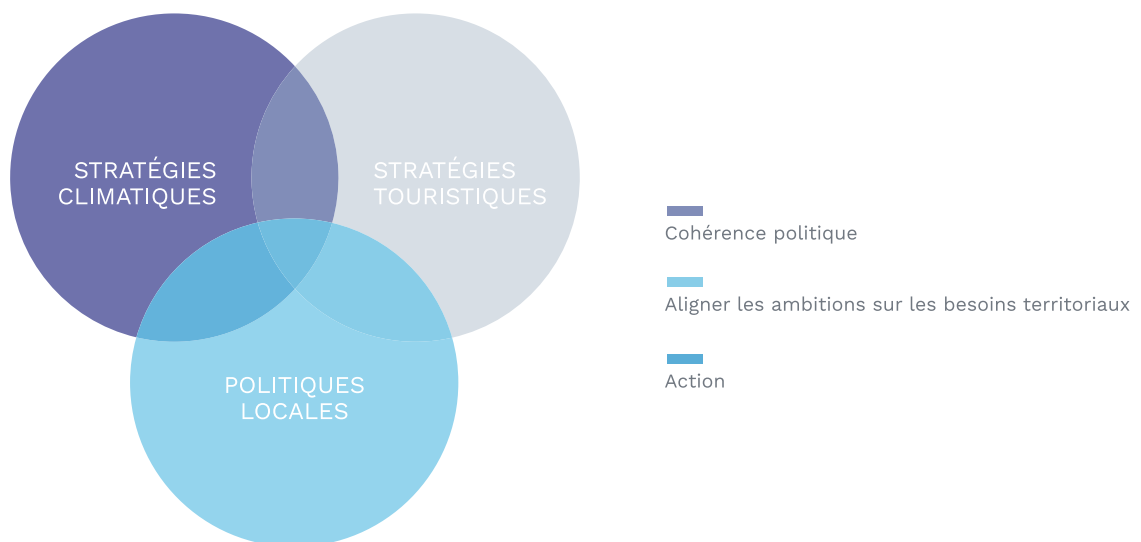


Figure 14. Synergies institutionnelles dans les politiques du tourisme

Source: Eco-union

5.2 | Transition inclusive, systémique et équitable

Une **transformation juste et inclusive** du tourisme doit donner la priorité aux voix et aux besoins des **groupes sous-représentés** (tels que les jeunes, les personnes âgées ou les femmes) **et vulnérables**. Outre une plus grande inclusion, il est crucial d'aborder les **conditions de travail** et la répartition des revenus des entreprises liées au tourisme. Il est également fondamental d'éliminer les **subventions pour les combustibles fossiles**, de promouvoir les énergies renouvelables et de donner la priorité aux transports à faible émissions

⁸⁵ Un régime international est un ensemble « de principes, de normes, de règles et de procédures de décision implicites et explicites autour desquels convergent les attentes des acteurs dans un domaine donné des relations internationales » (Krasner 1982, p. 186)

de carbone. Sur la base de ces prémisses, il est logique de **rendre les accords et objectifs de collaboration plus clairs** entre la communauté scientifique, les décideurs et les parties prenantes du tourisme.

De plus, face à l'inégalité des contextes sociaux, économiques et politiques entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée, il est primordial d'encourager les partenariats pour **transférer les connaissances et aider les pays du sud à progresser** vers des parcours de décarbonation et d'adaptation au climat dans le tourisme. Enfin, il est important de reconnaître l'évolution historique inégale du secteur du tourisme de part et d'autre de la Méditerranée - et de prendre en compte les aspects de **justice intergénérationnelle** - afin de procéder à une transformation juste et inclusive et à une relance équilibrée de l'industrie.

5.3 | Modèles de tourisme alternatif et régénérateur

Le tourisme durable nécessite des **modèles alternatifs (ayant un impact moindre)** pour se conformer aux **accords internationaux sur l'environnement** (AIE) tels que l'Accord de Paris, la Convention de Barcelone ou la CDB. Cela est indispensable pour **faciliter l'accord intersectoriel** sur une vision commune de l'avenir durable du tourisme qui soit centrée sur les stratégies de décroissance du tourisme de masse. Pour se faire, les gouvernements méditerranéens devraient **diversifier** leurs économies côtières, dans l'espoir de réduire leur dépendance au tourisme afin de développer des territoires prospères à long terme. En résumé, des stratégies alternatives pour le tourisme de masse, comme le tourisme à l'année, sont essentielles pour garantir que l'industrie du tourisme respecte les objectifs des AIE, à savoir que la fonctionnalité écologique est maintenue.

5.4 | Tourisme résilient et à l'épreuve du futur

Dans l'ensemble, la nouvelle **vision du tourisme durable** en Méditerranée repose sur la coordination intersectorielle, la participation inclusive des parties prenantes, la coopération Nord-Sud pour le développement et des directives intersectorielles holistiques. Étant donné qu'il est de plus en plus admis que **l'urgence climatique** constitue une menace pour le secteur du tourisme, et qu'il n'est plus temps de fermer les yeux sur les exigences environnementales (comme le montre l'enquête de la CTD (Annexe II), ces différentes stratégies devraient apporter des **avantages durables et à long terme** aux secteurs du tourisme et de l'environnement, ainsi qu'à l'économie et à la société méditerranéennes dans leur ensemble.



6

LIGNES DIRECTRICES POUR UN TOURISME MÉDITERRANÉEN DURABLE

Ce chapitre présente des objectifs et des lignes directrices pour aider les décideurs, les organisations nationales de tourisme, les communautés locales et les organisations de gestion des destinations à développer un tourisme méditerranéen intelligent, vert et sûr suite à la crise de la COVID-19, en s'appuyant sur le document [*Tourisme durable en Méditerranée : État des lieux et orientations stratégiques*](#) publié en 2017.

Les principaux **objectifs pour le tourisme durable** en Méditerranée proposés par Fosse et Le Tellier (2017) n'ont pas encore été atteints, bien qu'ils restent les clés de voûte pour parvenir à un tourisme durable en Méditerranée. Il est important de continuer à suivre ces cinq objectifs stratégiques :

01. Intégrité environnementale,
02. Équité sociale,
03. Prospérité économique,
04. Patrimoine culturel
05. Gouvernance partagée.

Ces **objectifs** comblent le fossé entre les défis (Chapitre 4) et la vision (Chapitre 5).

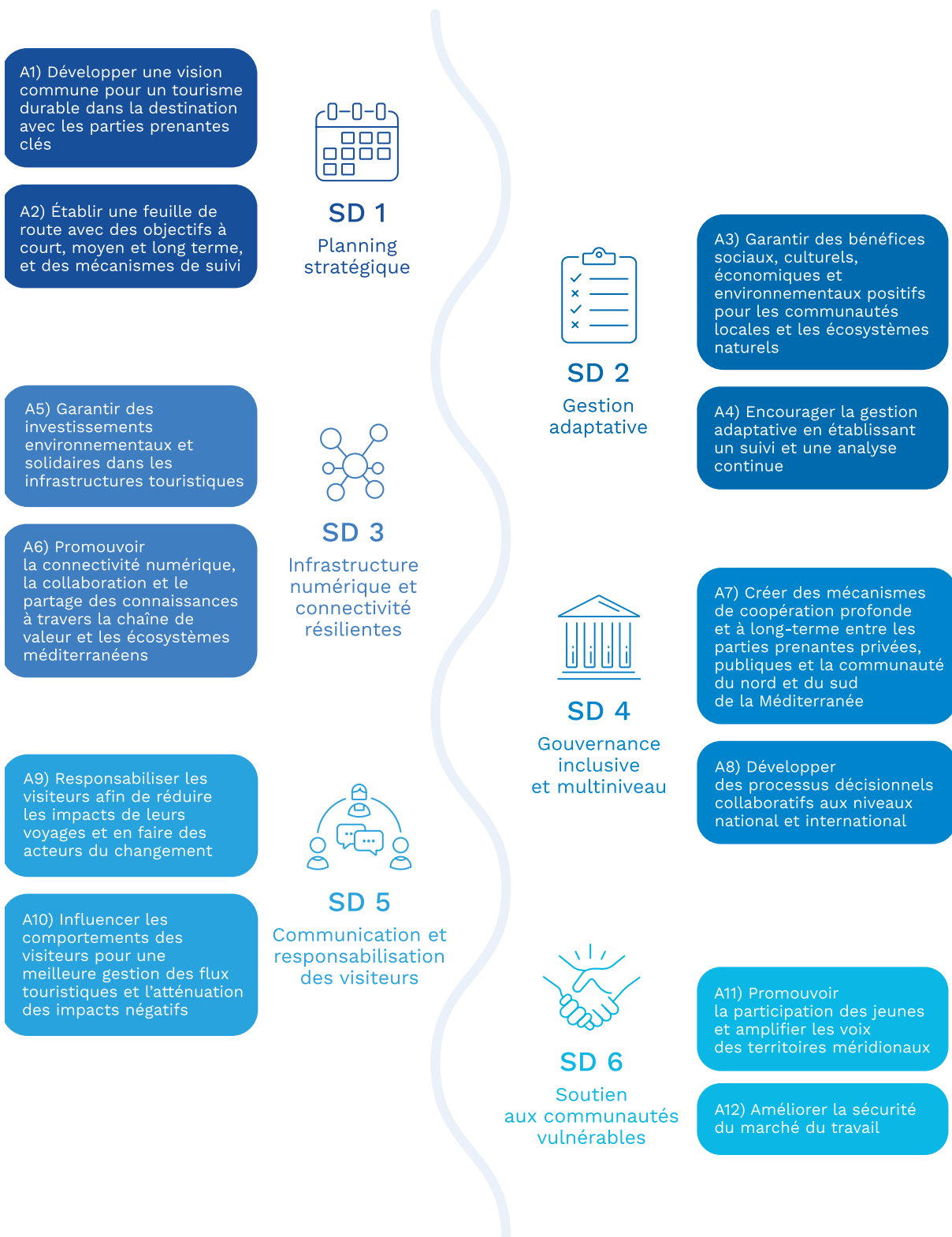


Source: Fosse & Le Tellier, 2017

Figure 15. Objectifs du tourisme méditerranéen durable

6.1 | Feuille de route, stratégie et actions

Afin de détailler la façon d'aborder les enjeux actuels conformément à la nouvelle vision, ce rapport a identifié six **orientations stratégiques** (SD) et douze **actions** (A) permettant de compléter le processus (voir Figure 16). Il synthétise les informations compilées au cours du processus de recherche et inclut les recommandations formulées dans l'enquête de la **Communauté du tourisme durable** (CTD) (Annexe II). Enfin, il contient certaines des recommandations du **Manuel du tourisme durable** pour aider les destinations, les entreprises et les visiteurs à adopter des pratiques de tourisme durable dans un contexte post-pandémique et d'urgence climatique (ETC, 2021).



TOURISME CÔTIER DURABLE ET ÉCOTOURISME EN MÉDITERRANÉE

Figure 16. Feuille de route pour un tourisme méditerranéen durable

6.1.2 | Orientations stratégiques et actions

Orientations stratégiques (OS) → Actions (A)

OS 1— Planification et suivi du tourisme

Pour guider la transition vers un tourisme durable, il est essentiel de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre une feuille de route ambitieuse qui définit des objectifs, des étapes, des cibles et des indicateurs concrets. La planification stratégique et collaborative au niveau de la destination est une étape essentielle pour aligner les intérêts, les capacités et les bénéfices de toutes les parties prenantes.

A1 — Développement d'une vision commune du tourisme durable

L'établissement d'une vision partagée avec les acteurs du tourisme est une étape importante pour garantir que le processus de planification est fondé sur la science, orienté vers les objectifs, complet et inclusif. Ainsi, le développement des destinations peut être géré sans compromettre la qualité de vie locale, le patrimoine culturel et les ressources naturelles. En d'autres termes, la vision commune est nécessaire pour parvenir à un équilibre cohérent, équitable et durable entre résidents et visiteurs.

A2 — Établissement d'une feuille de route concrète vers le tourisme durable

La feuille de route doit inclure des mesures de réussite autres que le nombre de visiteurs ou les revenus générés, avec des objectifs à court, moyen et long terme et des mécanismes de suivi. Les paramètres pertinents pourraient inclure : la valeur créée pour les économies et les communautés locales, la satisfaction des résidents, la qualité de vie et le bien-être, la gestion de l'environnement, la protection des biens naturels et culturels, ou la distribution équitable des revenus.

OS 2 — Gestion adaptative et inclusive

Conformément à la vision définie précédemment, la mise en œuvre de la stratégie devrait reposer sur des mécanismes et des outils de gestion adaptatifs et inclusifs, fondés sur des preuves, sur la transparence et la responsabilité. Toutes les parties prenantes doivent être impliquées afin de garantir des avantages partagés et durables pour les communautés locales, l'industrie du tourisme et les écosystèmes naturels.

A3 — Garantie des avantages pour les communautés locales et l'environnement

Les plans de gestion doivent prévoir des avantages **sociaux, culturels, économiques et environnementaux** positifs pour **les communautés locales et les écosystèmes naturels**. Ils pourraient utiliser les instruments et outils suivants : i) création de produits et services pour les visiteurs tout au long de l'année ; ii) utilisation de la technologie pour gérer les flux touristiques ; iii) dispersion des visiteurs loin des sites soumis à des pressions ; et iv) promotion des modèles de tourisme à faible impact, tels que les voyages utilisant des transports locaux et/ou à faible émission de carbone, ou les d'hébergement employant les ressources de manière responsable (par exemple, évitement des plastiques à usage unique, production ou achat d'énergie renouvelable).

Orientations stratégiques (OS) → Actions (A)

**A4 — Promotion d'une gestion pro-active
par le suivi**

Les **impacts actuels et futurs (économiques, sociaux, culturels ou environnementaux)** dans les régions côtières doivent être surveillés et analysés en permanence. En outre, des plateformes de partage de données ouvertes peuvent être développées pour améliorer les outils et mécanismes d'aide à la décision. Les parties prenantes du tourisme et les voyageurs pourraient être impliqués dans la collecte et le traitement des données afin d'améliorer le suivi.

**OS 3 — Infrastructure et
connectivité résilientes**

Les infrastructures (hôtels, aéroports, stations balnéaires, ports, etc.) développées par, ou pour, les activités touristiques sont des atouts critiques qui génèrent un impact environnemental important et présente une grande vulnérabilité aux événements climatiques. L'écologisation, la modernisation ou la réaffectation des infrastructures existantes sont des actions essentielles pour réduire l'empreinte climatique du tourisme et améliorer les écosystèmes environnementaux. La connectivité (numérique, écologique, sociale, etc.) contribue également à la résilience et à la pérennité de l'industrie et des communautés.

**A5 — Garantie des investissements
environnementaux et sociaux**

Les nouveaux investissements dans le secteur du tourisme devraient inclure la mise en œuvre de **solutions basées sur la nature** (SfN) et d'infrastructures éco-conçues, afin de promouvoir la **renaturalisation des zones côtières** plutôt que leur urbanisation (à savoir, des dunes au lieu de bâtiments le long des côtes). Les revenus du tourisme (taxes, etc.) pourraient contribuer à la conservation, la protection et la célébration des **biens culturels et naturels**. Cette démarche accroît l'attrait des destinations et atténue les effets négatifs du tourisme. Les bâtiments auto-suffisants en termes de consommation et de production d'énergie ou d'eau sont indispensables à la création d'investissements à l'épreuve du temps en matière d'infrastructures touristiques.

**A6 — Promotion de la connectivité
numérique, culturelle et sociale**

La connectivité numérique, culturelle et sociale à travers la chaîne de valeur et les écosystèmes du tourisme méditerranéen est nécessaire pour assurer un tourisme résilient, équilibré et compétitif. Il convient de l'aborder en éduquant et en travaillant avec des organismes touristiques et non touristiques, tels que ceux chargés de fournir des infrastructures et des ressources (par exemple, les transports, l'eau, l'énergie, l'informatique, l'éducation et la gestion des déchets). Ces ressources seraient principalement exploitées par - ou avec - les parties prenantes locales qui devraient être incluses dans toutes les décisions de planification et de gestion, afin de garantir des bénéfices partagés et une gouvernance inclusive.

Orientations stratégiques (OS) → Actions (A)

OS 4 — Gouvernance inclusive
et multi-niveaux

La bonne gouvernance dans le secteur du tourisme est essentielle pour garantir des **processus décisionnels et politiques** efficaces, inclusifs et équilibrés. Elle débouche sur des actions, des politiques et des stratégies qui génèrent des bénéfices partagés dans l'ensemble de l'écosystème et de la chaîne de valeur du tourisme. La collaboration multipartite et les partenariats public-privé sont quelques-uns des outils à promouvoir au niveau de la destination, du secteur ou du pays.

A7 — Création de mécanismes pour une
coopération inclusive et à long terme

Coordination et collaboration entre les parties prenantes privées, publiques et communautaires du nord et du sud de la Méditerranée doivent inclure les acteurs clés aux niveaux local, régional ou national :

- a) **Professionnels de l'industrie et opérateurs privés**, afin de relever les défis socio-environnementaux et de développer des solutions collaboratives, d'établir une confiance et des relations productives pour l'avenir.
- b) **Communautés locales**, afin de garantir un processus de gouvernance inclusif grâce auquel elles sont activement et pleinement engagées dans les décisions relatives au tourisme au sein de leur région en termes de planification, gestion et mise en œuvre.
- c) **Investisseurs financiers** qui adhéreront à la vision de la destination et soutiendront les pratiques de tourisme durable.
- d) **Partenaires intra-régionaux et internationaux** qui partagent leurs connaissances et créent des alliances pour collaborer à des initiatives régionales et transfrontalières de tourisme durable.
- e) **Autorités régionales et locales** qui peuvent éduquer le secteur du tourisme et développer des politiques et des outils soutenant une utilisation plus intelligente des ressources et une gestion des flux et des impacts du tourisme.
- f) **Responsables politiques nationaux** qui doivent veiller à l'interconnexion du tourisme avec d'autres secteurs (mobilité, logement, environnement, etc.), faire progresser l'environnement politique et fiscal et soutenir les infrastructures touristiques durables, le développement des compétences et les incitations commerciales.
- g) **Milieus universitaires, centres de recherche ou groupes de réflexion** qui identifient les défis actuels ou futurs et élaborent des solutions, des programmes de formation et de renforcement des capacités.

A8 — Développement de la prise de décision
collaborative et basée sur la science

Afin d'établir une collaboration efficace, il est nécessaire que les acteurs se fassent confiance, et cela passe par des preuves fondées sur la science. La mise en place d'un **processus décisionnel stratégique fondé sur des faits** aux niveaux national et local est donc primordiale.

Orientations stratégiques (OS) → Actions (A)

	Par exemple, l'identification des empreintes eau et carbone associées au tourisme est importante pour prendre des décisions intersectorielles en conséquence et mettre en œuvre des stratégies visant à les réduire (et donc, à atténuer les effets du changement climatique).
OS 5 — Renforcement des capacités, sensibilisation et responsabilisation L'engagement et la participation de l'ensemble du secteur du tourisme ainsi que des visiteurs et des communautés locales sont essentiels pour assurer une transition équitable et inclusive vers un tourisme durable.	A9 — Responsabilisation des visiteurs - nouveaux acteurs du changement Il est important d'expliquer aux touristes comment changer leurs habitudes de voyage, et leur offrir la possibilité de s'impliquer dans la protection de la destination par le biais d'initiatives locales, en s'engageant par exemple à ne pas utiliser de plastique, à faire du bénévolat responsable et des nettoyages de plages. A10 — Influence sur les comportements des visiteurs Les outils de gestion de la demande permettent de gérer les flux touristiques afin de tenir compte de la saisonnalité et de répartir plus équitablement les bénéfices du tourisme. Cette action encourager les visiteurs à voyager pendant la basse saison et à visiter des zones exemptes de pression touristique, grâce à des instruments marketing ou comportementaux tels que les nudges¹.
OS 6 — Soutien des communautés et groupes vulnérables Une transition réussie vers un tourisme durable ne doit pas laisser de côté les parties prenantes vulnérables. Des politiques et des actions proactives sont nécessaires pour identifier, former et engager les groupes vulnérables, souvent exclus des processus politiques et décisionnels habituels. .	A11 — Garantie de la participation des jeunes et des femmes de la région Le rôle joué par les jeunes locaux et les femmes est crucial et souvent sous-estimé. Par conséquent, des actions visant à davantage s'engager avec les parties prenantes marginalisées ou vulnérables sont nécessaires. Ils doivent notamment être inclus dans les processus décisionnels en matière de tourisme, car ils hériteront des conséquences des choix actuels. D'autre part, les besoins des acteurs du tourisme du sud de la Méditerranée devraient être aussi prioritaires que ceux des acteurs du nord.

¹ « Nudge », peut signifier « pousser discrètement du coude », et cherche à intervenir dans l'architecture décisive des individus (à savoir l'environnement dans lequel la décision est prise) en s'appuyant sur les biais cognitifs susceptibles d'être produits lors du processus décisionnel (Dianoux et al., 2019)

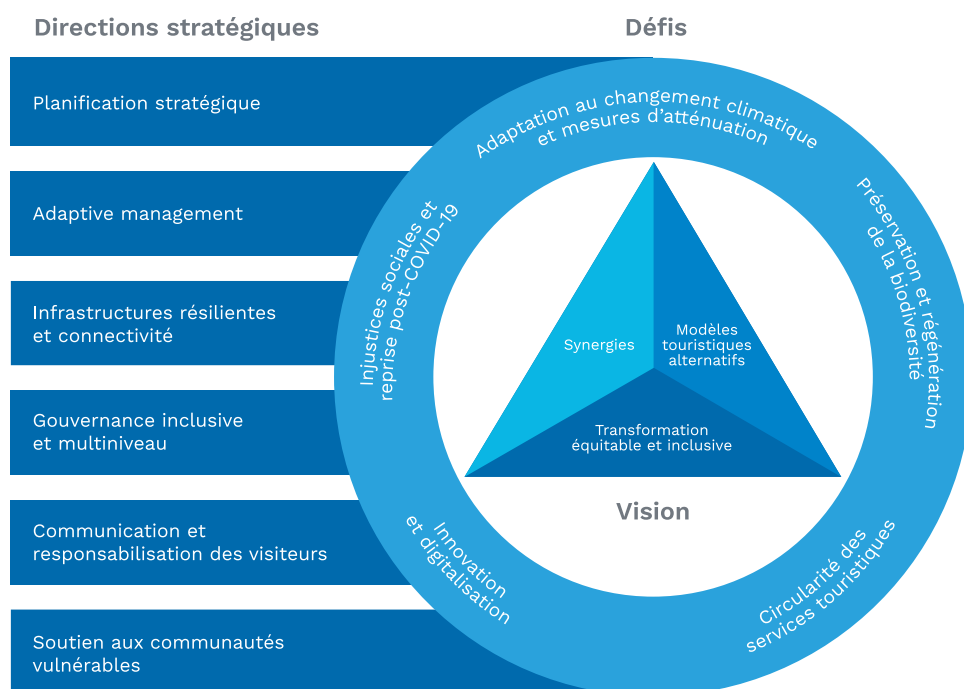
Orientations stratégiques (OS) → Actions (A)

**A12 — Renforcement de la sécurité
du marché du travail**

Le tourisme est une industrie très fragmentée qui intègre à la fois de grandes multinationales et de petites entreprises locales. Les pouvoirs publics devraient soutenir les PME vulnérables (par exemple, dans les îles et zones à faibles ressources) et contrôler les grandes entreprises sur leurs pratiques socio-économiques. L'amélioration des conditions de travail comprend le passage de contrats saisonniers à des contrats stables afin d'éviter les pénuries de main-d'œuvre et de soutenir les économies et les entrepreneurs locaux. Enfin, il est important d'assurer un équilibre entre les sexes et une répartition équitable des revenus des entreprises liées au tourisme pour atteindre la durabilité financière et sociale du tourisme méditerranéen.

6.2 | Intégration des défis, de la vision et des orientations stratégiques

En conclusion, le présent rapport s'est concentré sur **six orientations stratégiques** : (1) Planification stratégique, (2) Gestion adaptative, (3) Infrastructures et connectivité résilientes, (4) Gouvernance inclusive et multi-niveaux, (5) Communication et responsabilisation des visiteurs, et (6) Soutien aux communautés vulnérables, autant de domaines tangentiels qui comblent le fossé entre la complexité du tourisme et la situation idéale. Ce pont est essentiel pour surmonter les défis identifiés et mettre en œuvre la vision. La figure 17 présente les prochains contours de ces interconnexions et clôt ce chapitre.



Source: Plan Bleu

Figure 17. Intégration des défis, de la vision et des orientations stratégiques vers un tourisme durable



7 | CONCLUSION

Ce rapport souligne que le tourisme en Méditerranée est une clé de voûte pour le développement de la région. Elle appelle également à un **processus de transition actif** vers des modèles d'entreprise plus respectueux de l'environnement et socialement responsables. En outre, il offre un aperçu actualisé du tourisme côtier en Méditerranée, contribuant ainsi à l'ensemble de la littérature sur la région dans une période post-pandémique, ce qui est fondamental pour faire avancer l'agenda régional sur le tourisme durable dans un avenir proche.

L'analyse montre que les pays méditerranéens ont subi les **impacts** les plus durs de la **COVID-19** en 2019-2020, sur la base des diminutions du PIB et des taux d'emploi. Deuxièmement, les **ATI en Méditerranée** ont diminué de manière exponentielle, passant de 400 millions d'arrivées en 2019 à environ 88 millions d'ATI en 2020. Troisièmement, les **nouveaux modèles de tourisme** ont évolué vers la combinaison du travail et des vacances, les clients proches/locaux, les séjours plus longs dans quelques destinations et les innovations dans l'utilisation des **outils numériques** pour engager le dialogue avec les visiteurs, tout en augmentant la sensibilisation à l'environnement dans l'expérience du tourisme et du voyage.

En ce qui concerne les **questions socio-économiques**, le rapport recommande de concentrer les efforts sur l'inclusion et la représentation des **groupes vulnérables** afin de parvenir à une transition juste et inclusive. Il suggère également d'aborder les **conditions de travail** et la **répartition des revenus** des entreprises liées au tourisme. Cependant, le tourisme côtier risque de creuser de nouveaux écarts entre les PME et les grandes entreprises, entre les territoires du nord et du sud, et d'accentuer les différences entre les générations et les genres.

En ce qui concerne les **défis environnementaux**, le rapport suggère de développer des modèles alternatifs au tourisme de masse, en évitant la concentration dans le temps et l'espace, en supprimant progressivement l'utilisation des énergies fossiles, et en encourageant les séjours plus longs et les destinations plus proches. L'efficacité des ressources et la circularité sont également essentielles pour l'industrie et les services du tourisme vert.

En ce qui concerne les **cadres institutionnels** qui ouvrent la voie à une bonne gouvernance, il est nécessaire d'accroître la **cohérence politique** entre les politiques, les initiatives et les institutions. En particulier, la coordination entre les secteurs du tourisme et de l'environnement doit être améliorée par l'intermédiaire des principales parties prenantes. Il est également essentiel de renforcer la connectivité entre les agendas touristiques locaux, le parcours de transition pour le tourisme de l'UE et les initiatives internationales, afin d'adapter les objectifs mondiaux et européens aux réalités locales. Il faut également prendre en compte le fait que les **accords de collaboration et les objectifs** qui sont fixés dans des cadres de travail entre les acteurs du tourisme de différentes disciplines (communauté scientifique, décideurs, organisations de la société civile et industrie du tourisme) se doivent d'être plus clairs.

Le rapport a montré que le respect des exigences en matière i) d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ii) de conservation et de régénération de la biodiversité iii) de principes d'économie circulaire et iv) d'innovation et de digitalisation dans une période post-COVID-19 constitue un véritable défi pour le secteur du tourisme. Par conséquent, outre la mise en œuvre d'approches holistiques pour répondre à ces exigences, il est essentiel de passer dès maintenant à des modèles touristiques alternatifs dont l'impact est plus faible. Il est en effet de plus en plus clair que sans stratégies alternatives pour le tourisme, il n'y a aucun espoir d'améliorer la fonctionnalité écologique de la Méditerranée en 2030.

Dans l'ensemble, la **nouvelle vision du tourisme durable** en Méditerranée repose sur la coordination intersectorielle, la participation inclusive des parties prenantes, la coopération Nord-Sud pour le développement et des politiques intersectorielles holistiques. Il est clair que la réponse à l'urgence climatique est en définitive un défi commun et une responsabilité partagée qui nécessite le soutien et l'engagement des acteurs du tourisme et de la société dans son ensemble.



ANNEXES

ANNEX I — Étude de cas

ANNEX II — Enquête

ANNEX I

Étude de cas

Ce chapitre passe en revue dix études de cas (EC) pour analyser les bonnes pratiques et les outils qui répondent à des problématiques spécifiques menaçant la durabilité du tourisme en Méditerranée. L'objectif est d'inciter les décideurs à mettre en œuvre des pratiques réussies et à traiter plus efficacement les problématiques actuelles. Les cas ont été sélectionnés en s'appuyant sur des recherches documentaires et en tenant compte des réponses à l'enquête partagée avec les principales parties prenantes méditerranéennes.

Étant donné que le champ d'application des **études de cas** concerne l'ensemble de la Méditerranée, les études de cas ont été soigneusement sélectionnées afin de fournir un échantillon égal et représentatif. Ainsi, les 5 premiers cas concernent le **nord de la Méditerranée**, et sont financés par le programme régional **Interreg MED** de l'UE, tandis que les cinq derniers concernent le **sud de la Méditerranée**, et sont financés par les programmes **IEV CTF Med**. Cependant, tous les cas démontrent des initiatives potentielles pour répondre à des enjeux de tourisme durable très communs dans la région méditerranéenne, comme indiqué dans le tableau 3.

Étude de cas	Enjeu
DestiMED Plus	Gouvernance dans les destinations écotouristiques
INCIRCLE	Efficacité des ressources et circularité
MedCycleTour	Tourisme lent et à faible émission de carbone ("Slow tourism")
BEST MED	Saisonnalité et gouvernance
CONSUME-LESS	Surconsommation d'énergie et d'eau et production de déchets
Co-Evolve 4GB	Planification maritime et pression sur les écosystèmes naturels
MEDUSA	Déséquilibres territoriaux et tourisme balnéaire de masse
SwitchMed II	Utilisation non durable des ressources (plastiques, textiles, alimentation)
Med Pearls	Tourisme de masse et saisonnalité
CROSSDEV	Possibilités de développement dans les zones rurales défavorisées

Table 3. Projets sélectionnés et enjeux abordés

Les études de cas sélectionnées se concentrent sur l'impact des pratiques touristiques sur le terrain et font cas de l'inclusion des communautés locales et des principales parties prenantes dans le processus de développement du tourisme. Les exigences préliminaires pour le choix des études de cas étaient :

- i) **La diversité des parties prenantes,**
- ii) **Le degré de mise en œuvre,**
- iii) **La disponibilité des données,**
- iv) **La portée géographique.**

Les critères spécifiques de sélection des cas sont présentés et définis ci-dessous (Tableau 4).

Critères	Définition
Reconnaissance	Le projet est attribué et soutenu par des institutions reconnues
Robustesse	Le projet s'appuie sur des initiatives antérieures réussies
Engagement local	Le projet compte sur l'implication des acteurs de la communauté locale, qui y jouent un rôle actif
Renforcement des capacités	Le projet renforce les compétences des acteurs locaux et des parties prenantes
Opportunité	Le projet compte sur des conditions externes et internes favorables à sa mise à l'échelle (tendances du marché et intérêt pour la reproduction du cas)
Coordination horizontale et verticale	Le projet encourage la collaboration entre les niveaux local et institutionnel

Table 4. Description des critères de sélection des études de cas

7.1 | DestiMED Plus

Acronyme	<i>DestiMED Plus</i>
Nom complet	Écotourisme dans les destinations méditerranéennes : du suivi et de la planification à la promotion et au soutien politique
Périmètre	13 aires protégées : Samarie (Grèce) ; îles Lastovo (Croatie) ; Torre del Cerrano (Italie) ; S'Albufera des Grau, Minorque (Espagne) ; Kornati (Croatie) ; Delta de l'Ebre (Espagne) ; Colline Metallifere (Italie) ; Camargue, Calanques (France) ; Riviera di Ulisse, Circeo (Italie) ; Shkodra, région de Vlora (Albanie)
Site pilote	Parc national de Divjakë-Karavasta, Albanie
Attributs géographiques	Aires protégées
Périmètre thématique	Promotion de l'écotourisme par une gouvernance régionale et participative
Problématique abordée	Gouvernance, qualité et durabilité des destinations écotouristiques DestiMED Plus a amélioré la coordination des politiques entre les départements du tourisme et de la conservation dans chaque région partenaire du projet, par la création et la promotion conjointes d'itinéraires écotouristiques dans les zones protégées de la Méditerranée.
Coordinateur	Région du Lazio - Agence régionale des parcs du Latium (Italie)
Partenaires	• Institution universitaire : Fundació Universitria Balmes (Catalogne, Espagne) • Organisations de la société civile : WWF Méditerranée (Italie), Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (France) • Administration et secteur public : Gouvernement de Catalogne (Espagne); Gouvernement d'Andalousie (Espagne); Institut du tourisme (Croatie), Région autonome de Sardaigne (Italie), Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN (Espagne), Région de la Crète (Grèce); Agence nationale des zones protégées (Albanie); Agence de développement de la région sud de la mer Égée Energeiaka S.A. (Grèce); Agence du tourisme corse (France).
Cadre temporel	Nov. 2019 - Juin 2022
Budget total	3 247 000 €
Site web	www.destimed-plus.interreg-med.eu/



Méthodologie et approche politique

DestiMED PLUS encourage la planification intégrée - la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) - dans le tourisme côtier. Le projet associe le tourisme à la conservation en développant conjointement des itinéraires d'écotourisme durable dans les aires protégées (AP) de la Méditerranée. Il améliore la **qualité des produits écotouristiques**, en mesurant et en surveillant les impacts sur les zones protégées afin de favoriser l'écotourisme local. Une **plateforme de formation à l'écotourisme** a fourni aux opérateurs locaux du contenu pour développer, surveiller et promouvoir l'écotourisme dans les zones protégées. Les **tables de coordination régionale de l'écotourisme** (CRE) ont permis de tester les actions pilotes. Les résultats ont été intégrés à une **feuille de route politique** pour chaque région, et inclus dans un **document politique méditerranéen unique**.



Évaluation

Reconnaissance

Le projet DestiMED PLUS est l'un des finalistes des prix européens Natura 2000, qui récompensent l'excellence dans la gestion des zones protégées et soulignent la valeur ajoutée de la conservation de la nature pour les communautés et les économies locales (UVic, 2022).

Robustesse

Le projet comprend la collaboration entre de nombreuses institutions (du monde universitaire, de la société civile, des entreprises, des investisseurs et des gouvernements) pour améliorer la qualité de vie des populations locales dans les destinations, tout en protégeant les atouts naturels et culturels.

Engagement local

Dans le parc national de Divjakë-Karavasta, l'implication de la communauté locale a permis d'accroître l'authenticité du tourisme en promouvant sa valeur culturelle et sociale, tout en assurant le retour social dans l'économie locale.



Résultats

- En encourageant la **participation** des prestataires locaux, le projet a forgé une industrie du tourisme plus résiliente, qui permet aux organismes publics de s'engager auprès de la communauté locale et d'intégrer les préoccupations locales.
- Il a également amélioré la **qualité de ses produits écotouristiques**, en équilibrant les enjeux de la culture, de l'aventure et de la nature.
- Il a contribué à la création de **groupements d'opérateurs touristiques locaux** (modèle MEET) qui travaillent en collaboration pour concevoir des activités de tourisme durable et de conservation dans les AMP de la Méditerranée.
- Le projet est aussi à l'origine d'un **Consortium méditerranéen d'écotourisme** (CME) qui plaide en faveur de politiques d'écotourisme intégrées intégrant les perspectives de conservation, de durabilité et d'économie dans les processus de planification du tourisme.
- Il a permis de développer des **outils en ligne pour** mesurer et améliorer la durabilité des produits écotouristiques et renforcer les capacités des parties prenantes locales de l'écotourisme.
- Une **plateforme de suivi** a été créée pour améliorer le Calculateur d'empreinte écologique intégrant des indicateurs socio-économiques, de gouvernance et de conservation.
- Une **plateforme de formation** fournit du contenu pour développer, surveiller et promouvoir l'écotourisme et le développement du tourisme côtier durable..

Conclusion

DestiMED PLUS a réussi à promouvoir l'écotourisme dans des régions ciblées, en soutenant des alliances synergiques entre les acteurs locaux et en augmentant la résilience et la cohésion entre les politiques. Le projet a permis de mieux faire connaître les modèles de tourisme durable et de sensibiliser au tourisme de voyage et d'expérience. En termes de répliquabilité, DestiMED PLUS peut être étendu à d'autres aires protégées méditerranéennes afin d'améliorer la gouvernance et la structure de l'écotourisme.

7.2 | INCIRCLE

Acronyme	INCIRCLE
Nom complet	InCircle Renforcer le tourisme durable dans les zones insulaires et à faible densité de population
Périmètre	Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Albanie et Malte
Site pilote	Rethymno, Grèce
Attributs géographiques	Îles et petites villes
Périmètre thématique	Économie circulaire
Problématique abordée	Inefficacité des ressources, pollution environnementale et surconsommation
Coordinateur	Area Science Park (Italie)
Partenaires	Institution universitaire : Institut Scuola Superiore Sant'Anna, AREA Science Park (Italie) Organisations de la société civile : MEDCITIES (Espagne), CIVINET CY-EL (Grèce) Administration et secteur public : Institut albanais des transports, Région de Crète (Grèce), Municipalité de Himara, Conseil municipal de Palma, Gouvernement régional des îles Baléares (Espagne), Municipalité de Rethymno (Grèce), Ministère de Gozo (Malte), Agence de l'énergie et de l'eau (Malte), Agence de développement du district de Larnaca-Famagusta (Chypre)
Cadre temporel	Nov. 2019 - Juin 2022
Budget	3 378 770€
Site web	www.incircle.interreg-med.eu/



Méthodologie et approche politique

INCIRCLE a testé une nouvelle méthodologie qui applique les principes de l'économie circulaire au secteur du tourisme, en mettant l'accent sur les besoins des îles et des zones à faible densité. Il a adapté les politiques pour répondre aux problématiques de la mobilité, de l'efficacité énergétique, de l'utilisation de ressources limitées comme l'eau, et de la production de déchets, tout en améliorant la prospérité et la qualité de vie des communautés. Il applique les principes de l'économie circulaire dans le secteur du tourisme tout en renforçant les capacités des communautés locales et des principales parties prenantes.



Évaluation

Robustesse

Le projet INCIRCLE a reçu le premier « Greek Green Award for Sustainable Tourism ». L'initiative européenne *Hôtels à énergie quasi nulle* a été mise en œuvre en tant que meilleure pratique à Rethymno (Grèce). D'autres régions, comme Ragusa (Italie), ont manifesté leur intérêt pour reproduire des approches similaires.

Engagement local

Le projet compte sur l'engagement actif des autorités publiques, des agences sectorielles, des gestionnaires d'infrastructures et de services publics, des groupes d'intérêt dont les ONG, les centres de recherche, les PME et organismes de soutien aux entreprises.

Renforcement des capacités

INCIRCLE propose des stages de compétences numériques et d'alphabétisation en matière de durabilité pour les zones insulaires et à faible population de la Méditerranée.



Résultats

- Économie d'énergie et réduction des coûts opérationnels, gestion des déchets et de l'eau, et mobilité durable.
- L'outil en ligne « *Plateforme de connaissances INCIRCLE* » a été développé :
 - la collecte et le partage d'outils, de méthodes et de meilleures pratiques,
 - la promotion et le partage des indicateurs de « circularité »,
 - l'analyse comparative des politiques et des pratiques en matière de tourisme circulaire et outils d'auto-évaluation,
 - le dépôt en ligne pour la collecte des solutions et des résultats.

Conclusion

INCIRCLE a produit des résultats durables et facilement adaptables pour fournir aux décideurs MED des outils concrets et des possibilités de test afin d'améliorer leurs capacités en termes d'évaluation et de planification de la durabilité, dans des lieux où les ressources sont déjà rares. Ainsi cela a permis d'identifier de nouveaux financements et des opportunités de réplification concrètes, et d'établir une masse critique pour une croissance durable et circulaire méditerranéenne.

7.3 | MedCycleTour

<u>Acronyme</u>	<i>MedCycleTour</i>
<u>Nom complet</u>	La route du CYcle MÉDiterranéen pour un tourisme côtier durable
<u>Périmètre</u>	Espagne, France, Italie, Slovénie, Croatie, Grèce, Chypre et Belgique
<u>Site pilote</u>	L'EuroVelo 8 est la piste cyclable longue distance qui relie toute la Méditerranée, de Chypre à Cadix (Espagne).
<u>Attributs géographiques</u>	Zones côtières
<u>Périmètre thématique</u>	Tourisme cycliste Promotion de modèles touristiques alternatifs.
<u>Problématique abordée</u>	Tourisme alternatif et mobilité à faible émission de carbone, saisonnalité, redistribution.
<u>Coordinateur</u>	Gouvernement d'Andalousie (Espagne)
<u>Partenaires</u>	• PME et organisations à vocation commerciale : Groupement pour l'Innovation et le développement économique et social (Croatie), Fédération européenne des cyclistes (Belgique) • Administration et secteur public : Alpes Maritimes (France) ; Région de Catalogne (Espagne) ; Grèce occidentale (Grèce) ; Région de Frioul-Vénétie Julienne (Italie) ; Centre de développement régional de Koper (Slovénie) ; Office national du tourisme de Croatie (Croatie), Organisation du tourisme de Chypre (Chypre), Consorzio Oltrepo Mantovano (Italie)
<u>Cadre temporel</u>	Fév. 2017 - Août 2020
<u>Budget</u>	2 500 000 €
<u>Site web</u>	https://medcycletour.interreg-med.eu/



Méthodologie et approche politique

MedCycleTour vise à promouvoir le tourisme lent et à faible émission de carbone, durable et responsable, par le biais du vélo. Le projet a développé une méthodologie de participation commune pour concevoir collectivement des pistes cyclables, en rassemblant les parties prenantes locales. Il renforce les relations euro-méditerranéennes en créant des événements cyclistes régionaux, comme l'**EuroVelo 13** - Véloroute du Rideau de fer et l'**EuroVelo 3** - Véloroute des Pèlerins.



Évaluation

Reconnaissance

MedCycleTour crée des itinéraires cyclables transnationaux entre les pays européens tout en apportant des impacts positifs au tourisme local, en prolongeant la saison touristique, en encourageant la consommation de produits locaux et en incluant les communautés locales dans l'expérience touristique.

Opportunité

Le cyclotourisme est l'un des segments croissants du secteur touristique en Europe. Le MedCycleTour a donc un fort potentiel de répliquabilité le long des côtes européennes.

Engagement local

Le projet MedCycleTour utilise une approche participative avec les autorités publiques locales pour le développement d'infrastructures cyclables, de politiques touristiques et la promotion de produits cyclistes.



Résultats

- Le projet a permis d'**augmenter de 25 % l'utilisation des itinéraires cyclables le long des côtes méditerranéennes**, en promouvant les avantages du vélo dans la réduction de la pollution atmosphérique et sonore, des émissions de gaz à effet de serre et du trafic.
- Il a également permis d'**améliorer la disponibilité des informations sur le cyclotourisme dans la région méditerranéenne** grâce à la promotion d'informations basées sur des données.
- Il a amélioré l'image du cyclisme auprès des communautés locales, des groupes de jeunes et des voyageurs.
- Il a contribué à **renforcer la collaboration entre les autorités publiques nationales et les acteurs locaux** pour développer les circuits cyclistes EuroVelo et d'autres activités.
- Il a fait reconnaître la **région méditerranéenne comme destination du tourisme à vélo**, en proposant des itinéraires et des services cyclistes de qualité.

Conclusion

Le projet MedCycleTour (en particulier l'élargissement de l'itinéraire « EuroVelo 8 » et la conception de nouveaux itinéraires cyclables le long de la côte européenne) a encouragé le tourisme durable et responsable en proposant des itinéraires et des activités cyclistes transnationaux. Il favorise également un mode de transport résilient et sain. Dans un contexte où de plus en plus de pays européens mettent en œuvre des politiques de transition vers le vélo, ce projet peut être aisément répliqué. Son essor est particulièrement prometteur, compte tenu des avantages indiscutables qu'il présente : le vélo offre une option de mobilité moins coûteuse aux touristes, et il est plus durable et respectueux de l'environnement.

Les partenaires du projet MEDCYCLETOUT ont signé une Charte afin de rassembler des soutiens en faveur d'un tourisme plus durable et responsable dans l'espace MED. Cette Charte a servi d'outil de transfert des connaissances acquises au cours du projet, et d'implication des parties prenantes de toute la région méditerranéenne dans le développement du tourisme cycliste et de l'EuroVelo 8 - Véloroute de la Méditerranée.

7.4 | BEST MED

<u>Acronyme</u>	<u>BEST MED</u>
<u>Nom complet</u>	Au-delà du sentier méditerranéen du tourisme durable européen
<u>Périmètre</u>	Espagne, France, Portugal, Italie, Croatie, Slovénie, Grèce et Monténégro
<u>Site pilote</u>	Régions ciblées
<u>Attributs géographiques</u>	Zone rurale, montagne, littoral, îles, petites et grandes villes, zones protégées
<u>Périmètre thématique</u>	BEST MED a contribué à l'objectif de renforcement de la gouvernance méditerranéenne, avec pour principaux défis la prise en compte de la saisonnalité et le manque de coopération efficace entre les principaux acteurs du tourisme
<u>Problématique abordée</u>	Ses principaux défis sont la lutte contre la saisonnalité et le manque de coopération efficace entre les acteurs du tourisme dans l'espace Med, y compris la participation active des citoyens à l'élaboration des politiques.
<u>Coordinateur</u>	Fondation publique d'Andalousie (Espagne)
<u>Partenaires</u>	• Institution universitaire : Université d'Algarve (Portugal) ; Université de Maribor (Slovénie). • Administration et secteur public : Région du Lazio (Italie), Chambre d'économie croate (Croatie) ; Ministère du tourisme (Grèce) ; Gouvernement régional d'Andalousie (Espagne) ; Région Calabre (Italie), Tourisme national du Monténégro (Monténégro), Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (France).
<u>Cadre temporel</u>	Nov. 2019 - Juin 2022
<u>Budget</u>	2 900 000€
<u>Site web</u>	https://best-med.interreg-med.eu/



Méthodologie et approche politique

BEST MED analyse les impacts positifs et négatifs du tourisme sur la qualité de vie des résidents et sur l'expérience touristique grâce au développement d'**indicateurs de durabilité**. Il met en place une planification intégrée et durable du tourisme pour atténuer la saisonnalité dans la zone méditerranéenne. Il relie les régions côtières et intérieures selon la méthode proposée dans la convention de Faro⁸⁷ sur le patrimoine culturel.



Évaluation

Robustesse

Le projet s'appuie sur des données qualitatives afin de tester des actions pilotes, diffuser les résultats et responsabiliser les communautés et les parties prenantes locales. Il est soutenu par le projet Mitomed+ « Modèle de plage verte » qui contribue à la collecte et à la gestion des données. Il vise également à transférer les actions pilotes à d'autres sites touristiques parmi les huit pays méditerranéens ciblés.

Engagement local

BEST MED implique et responsabilise les communautés locales dans la conception des politiques. Il contribue à une meilleure gouvernance méditerranéenne pour atténuer la saisonnalité et obtenir une coopération efficace entre les acteurs du tourisme.

Coordinateur

Le projet vise à créer une identité culturelle européenne commune, en utilisant le tourisme culturel comme outil pour surmonter les divisions ethniques et les divergences de perception de la valeur du patrimoine culturel par les communautés. L'implication d'acteurs clés aux niveaux local et transnational sert à créer des synergies entre les pays méditerranéens.



Résultats

- Couverture de **20 projets** portant sur l'écotourisme en Méditerranée ;
- **Étude et capitalisation de 5 labels** et certifications de **durabilité** ;
- Développement de **26 indicateurs autour de** paramètres spécifiques aux destinations et aux secteurs ;
- **Analyse des lacunes, des besoins et des défis** en matière de collecte et de gestion des données ;
- Organisation d'un **atelier en ligne** sur la gestion des données, de séminaires d'apprentissage politique et d'enquêtes publiques ;
- Création d'une **plateforme** pour mettre en valeur les itinéraires culturels emblématiques : Alpujarras en Andalousie (Espagne) ; Chemin de pèlerinage vers Rome (Italie) ; Iter Vitis - Routes des vins du Kvarner (Croatie) ;
- Création d'un **réseau d'observatoires du tourisme durable** (INSTO) avec des modèles de gestion des données, des possibilités de financement et des meilleures pratiques.

Conclusion

Le projet BEST MED est une initiative phare visant à améliorer la gouvernance du tourisme en Méditerranée. Les nouveaux indicateurs de durabilité analysent la durabilité et l'efficacité des politiques. Il a mis en relation les politiques touristiques des régions côtières et intérieures pour promouvoir et préserver le patrimoine culturel de différents pays européens et méditerranéens.

⁸⁷ La Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro)¹ a été adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe en 2005 et est entrée en vigueur en 2011

7.5 | CONSUME-LESS

Acronyme	CONSUME-LESS
Nom complet	Consommer moins dans les communautés touristiques méditerranéennes
Périmètre	Malte, Espagne, Grèce, Italie, Albanie
Site pilote	Gozo (Malte)
Attributs géographiques	Villes côtières
Périmètre thématique	CONSUME-LESS vise à réduire de manière significative l'énergie, l'eau et les déchets générés par le tourisme entrant, en particulier dans les zones côtières et touristiques.
Problématique abordée	Surconsommation d'énergie et d'eau et production de déchets dans les zones côtières et touristiques
Coordinateur	Unité de l'énergie durable et de la conservation de l'eau (Malte)
Partenaires	Institution universitaire : Centre euro-méditerranéen pour le développement durable (Italie) PME : Ambiente Italia srl (Italie) Administration et secteur public : Gouvernement provincial de Malaga (Espagne), Municipalité de Naxos et des petites îles des Cyclades (Grèce), Municipalité de Saranda (Albanie), Région de Sicile (Italie), Ministère de Gozo (Malte), EGTC Efesini Poli - Réseau de solidarité (Grèce), Conseil du comté de Malaga (Espagne)
Cadre temporel	Nov. 2016 - Jan.2020
Budget	2 635 000 €
Site web	https://consume-less.interreg-med.eu/



Méthodologie et approche politique

Le projet CONSUME-LESS a développé des stratégies intégrées de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets pour promouvoir des modèles de tourisme durable dans les villes méditerranéennes. Il a réuni les acteurs privés et publics du tourisme autour de la promotion de la sensibilisation à la gestion et à la réduction des déchets. Il s'aligne sur le parcours de transition pour le tourisme de l'UE pour le tourisme, puisqu'il est axé sur la réduction de l'utilisation des ressources.



Évaluation

Reconnaissance

L'île de Gozo, l'une des six zones pilotes du projet, a remporté le prix « Best in the Mediterranean » lors du salon du tourisme « World's Top 10 Sustainable Destinations ».

Engagement local

Les communautés locales, les ONG environnementales, les autorités locales et les entreprises ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de tourisme durable et à la promotion de l'utilisation du label CONSUME-LESS.

Opportunité

Le projet vise à élargir le réseau Consume-less Med en invitant des entrepreneurs et des décideurs à répliquer leur modèle et à signer la charte des destinations Consume-less.



Résultats

- **Introduction et mise en œuvre d'un label territorial « Consume-less »** qui s'applique à des actions spécifiques de gestion durable de l'énergie, de l'eau et des déchets (fontaines publiques, mobilité électrique à vélo, douches solaires, points d'information photovoltaïques, recyclage des eaux grises, dispositifs d'économie d'eau, collecte sélective des déchets et installations d'art à base de déchets).
- **Création d'un intérêt auprès des différentes parties prenantes** pour réduire la production de déchets, notamment dans les hôtels et hébergements, campings, cafés et restaurants, magasins d'alimentation et d'artisanat et stations balnéaires.
- **Promotion du commerce équitable et de la consommation de produits et services locaux** en renforçant leur réputation grâce aux écolabels.
- **Diffusion de connaissances** sur la conservation de l'énergie et de l'eau dans le secteur du tourisme en recueillant des messages vidéo et audio et des photos de touristes, en appliquant la technique du storytelling et en encourageant la participation des touristes.

Conclusion

Le projet CONSUME-LESS a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie et d'eau et la production de déchets en promouvant des pratiques touristiques durables. Tout au long du projet, d'autres effets d'entraînement ont permis d'exploiter la compétitivité du secteur, notamment le développement de synergies entre les opérateurs locaux, des outils de communication innovants et des politiques de gouvernance saines. La méthodologie du projet comprend des outils de communication sur mesure, des actions démonstratives et des campagnes de marketing autour des labels conçues pour chaque cas pilote. Ce projet a un fort potentiel de développement s'il est accompagné d'une évaluation et d'un suivi détaillés de l'efficacité des campagnes.

7.6 | Co-Evolve 4GB

<u>Acronyme</u>	Co-Evolve 4GB
<u>Nom complet</u>	Co-évolution des activités humaines côtières et des systèmes naturels méditerranéens pour le tourisme durable et la croissance bleue en Méditerranée.
<u>Périmètre</u>	Tunisie, Italie, Grèce, Espagne, Liban
<u>Site pilote</u>	Tunisie
<u>Attributs géographiques</u>	Zones côtières et maritimes
<u>Périmètre thématique</u>	Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et planification de l'espace maritime (PEM)
<u>Problématique abordée</u>	Pression humaine sur les écosystèmes naturels des zones touristiques côtières (pollution, production de déchets, érosion et dégradation de la qualité de l'eau) dans un contexte de changement climatique.
<u>Coordinateur</u>	Institut national des sciences et technologies de la mer (Tunisie)
<u>Partenaires</u>	Institution universitaire : Université de Murcie, Fondation Valenciaport (Espagne), Agence nationale pour la protection de l'environnement (Tunisie), Ministère des travaux publics et du transport public (Liban) Organisations de la société civile : Al Midan, AMWAJ de l'environnement (Liban) Administration et secteur public : Région du Lazio (Italie), Région de Macédoine orientale et de Thrace (Grèce)
<u>Cadre temporel</u>	Sept. 2019 - Août 2023
<u>Budget</u>	2 900 000 €
<u>Site web</u>	https://www.enicbcmmed.eu/projects/co-evolve4bg



Méthodologie et approche politique

Le projet utilise les principes de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de la planification de l'espace maritime (PEM) pour promouvoir la croissance bleue et l'adaptation au changement climatique en Méditerranée, conformément à la convention de Barcelone.



Évaluation

Robustesse

Co-Evolve 4BG fait partie de l'initiative plus large « Med Coast for Blue Growth » (MedCoast4BG)⁸⁸, qui vise à soutenir les initiatives locales afin de promouvoir le tourisme bleu. Il s'appuie également sur le projet Interreg Med CO-EVOLVE et étend ses actions au sud et à l'est de la Méditerranée.

Coordinateur

Co-Evolve 4BG repose sur le processus de planification établi à partir de la GIZC/PEM dans le contexte de scénarios complexes de tourisme durable. Il facilite une gouvernance multi-niveaux complémentaire qui implique les acteurs du tourisme dans le développement de plans transversaux aux niveaux local et régional.

Engagement local

Grâce aux multiples cadres de gouvernance qui soutiennent les communautés locales, tout en aidant les gestionnaires et les planificateurs, le projet bénéficie d'un large engagement social.



Résultats

- Une **analyse intégrée** des menaces et facteurs favorables à un tourisme côtier durable, et
- Une **boîte à outils avec des indicateurs** d'analyse du niveau de durabilité du tourisme.
- 2 cycles de **formation** pour les partenaires et acteurs locaux afin de créer des systèmes de suivi, des lignes directrices pour l'élaboration de politiques et de produits touristiques durables, et une planification stratégique.
- Amélioration et promotion du **tourisme maritime durable** dans différentes zones pilotes en Tunisie (Sousse-Monastir et Djerba).

Conclusion

CO-EVOLVE 4BG soutient les actions de tourisme côtier et maritime tout en encourageant l'adaptation du tourisme côtier au changement climatique. Il permet aux autorités locales et aux acteurs de la Méditerranée d'utiliser des outils de gestion à long terme. Il est pertinent d'élargir le projet en raison de sa grande diversité d'approches. Cette vision transversale donne lieu à de nombreuses opportunités ciblant les entreprises, l'environnement et les acteurs politiques.

⁸⁸ <https://ufmsecretariat.org/fr/project/medcoast4bg/>

7.7 | MEDUSA

Acronyme	<u>MEDUSA</u>
Nom complet	Développement et promotion du tourisme d'aventure durable en Méditerranée
Périmètre	Espagne, Jordanie, Liban, Italie et Tunisie
Site pilote	Jordanie
Attributs géographiques	Communautés rurales
Périmètre thématique	Tourisme d'aventure dans des destinations moins connues
Problématique abordée	Déséquilibres territoriaux dus au tourisme balnéaire de masse et à la dépendance au marché européen
Coordinateur	Chambre officielle de commerce de Barcelone (Espagne)
Partenaires	• Organisations de la société civile : WWF Méditerranée Afrique du Nord (Tunisie), Royal Society for the Conservation of Nature (Jordanie). • Administration et secteur public : Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (Espagne) ; Jordan Inbound Tour Operators Association (Jordanie) ; Fondation René Moawad (Liban) ; Région des Pouilles (Italie)
Cadre temporel	Sept. 2019 - Avr.2023
Budget	3 317 314,46 €
Site web	https://www.enicbcmmed.eu/fr/projets/medusa



Méthodologie et approche politique

MEDUSA renforce les capacités afin de surmonter les défis économiques, politiques, sécuritaires et sociaux, et conçoit de nouveaux itinéraires et routes qui génèrent des emplois et améliorent la compétitivité du tourisme. Le projet vise à renforcer l'engagement des décideurs politiques et des parties prenantes au niveau régional afin de favoriser des changements durables, tant au niveau des politiques que de la gestion.



Évaluation

Reconnaissance

Les partenaires MEDUSA d'Espagne, du Liban, d'Italie, de Jordanie et de Tunisie ont remporté le « Concours du tourisme d'aventure de la sous-subsidation méditerranéenne » dans le cadre des activités du projet MEDUSA visant à améliorer les produits et expériences du tourisme d'aventure en Méditerranée.

Engagement local

MEDUSA cherche à inclure les communautés locales dans le développement du tourisme et à partager les connaissances entre les territoires. La participation s'est élargie entre les autorités publiques et le secteur privé. Le projet accroît la visibilité des destinations moins connues et des communautés locales afin de créer des emplois, notamment pour les femmes et les jeunes.

Renforcement des capacités

Une plateforme a été créée pour permettre aux parties prenantes locales de rechercher des partenariats potentiels avec d'autres opérateurs qui apportent des avantages durables au secteur. La création d'opportunités d'emploi et la croissance des revenus rendent les parties prenantes plus engagées dans le projet à moyen et long terme.



Résultats

- Une étude de marché globale et rapport d'analyse sur le tourisme d'aventure en Méditerranée
- Des sessions de formation sur la gestion des destinations durables et la planification des activités
- Des alliances stratégiques pour encourager une gestion publique-privée des destinations de manière durable
- Un programme de co-création de trois routes, excursions à la journée et itinéraires transfrontaliers
- Une stratégie marketing établissant des relations avec les voyageurs et agences de voyage.

Conclusion

MEDUSA a le potentiel de révéler des destinations moins connues et d'attirer des touristes tout au long de l'année. Il est facile de l'étendre à la Méditerranée en tant que destination de tourisme d'aventure durable, tout en améliorant le profil et l'attractivité de nouvelles destinations. MEDUSA contribue à réduire le caractère saisonnier du tourisme et à équilibrer la répartition des revenus dans les territoires participants. Le projet se concentre également sur l'empreinte environnementale des activités touristiques en préservant la biodiversité, la faune, les ressources naturelles et les communautés rurales. Dans l'ensemble, le projet aide les destinations moins connues et les communautés locales à générer et améliorer les produits du tourisme d'aventure, tout en stimulant la création d'emplois.

7.8 | SWITCHMED

Acronyme	SwitchMed
Nom complet	<i>Passer à une économie circulaire en Méditerranée</i>
Périmètre	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie
Site pilote	Liban
Attributs géographiques	Échelle nationale (petites et grandes villes)
Périmètre thématique	Économie circulaire- Consommation et Production Durable
Problématique abordée	Utilisation de ressources à fort potentiel de circularité (plastiques, textiles, nourriture)
Coordinateur	Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI)
Partenaires	• Organisations internationales : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/PAM) et son Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (SCP/RAC)
Cadre temporel	2019 - 2023
Budget	22 000 000 €
Site web	https://switchmed.eu/fr/



Méthodologie et approche politique

SwitchMed est une initiative régionale qui vise à mettre en place une économie circulaire dans le sud de la Méditerranée en changeant la façon dont les biens et les services sont produits et consommés. Il encourage la convergence des politiques et alimente la gouvernance régionale et le cadre politique de la convention PNUE/PAM de Barcelone. SwitchMed s'inscrit également dans le cadre du parcours de transition du tourisme de l'UE, car il promeut l'économie circulaire dans le secteur du tourisme.



Évaluation

Robustesse

SwitchMed est mis en œuvre par de grandes organisations internationales qui apportent une expérience et des outils spécialisés en matière d'élaboration de politiques, de renforcement des capacités, de services de soutien aux entreprises, d'activités de démonstration et de mise en réseau.

Coordinateur

Il adopte différentes approches pour promouvoir la durabilité du tourisme par le biais de l'économie circulaire : I) Amélioration des cadres politiques régionaux et nationaux ; II) Amélioration et alignement de l'industrie et des fournisseurs de services ; III) Développement de modèles commerciaux durables et circulaires ; IV) Échange de pratiques et connexions intersectorielles.

Renforcement des capacités

SwitchMed encourage les acteurs locaux à contribuer aux efforts conjoints pour des biens et services durables dans le tourisme. Il encourage également le rassemblement périodique des parties prenantes méditerranéennes afin de créer des synergies, d'échanger des connaissances et de développer des innovations socio-écologiques.



Résultats

- SwitchMed a fourni des **outils et des services au secteur privé**, qui soutiennent un environnement politique favorable, et facilitent l'échange d'informations entre les partenaires et les principales parties prenantes.
- Le projet a **développé** avec succès **le plan d'action national pour une consommation et production durables (PA-CPD)** (ODD 12) et le met actuellement en œuvre.
- Elle a soutenu les entrepreneurs verts et l'éco-innovation dans l'industrie, en mettant en **place des partenariats locaux et en fournissant des services de soutien aux entreprises**, notamment le transfert de méthodologies, des services d'accompagnement et de conseil, ainsi que la mise en réseau et l'accès au financement.

Conclusion

Switch Med a soutenu la production locale et la consommation durable par la promotion d'approches d'économie circulaire. Ce qui a eu, en retour, un impact sur le secteur du tourisme qui a intégré des pratiques durables et favorisé la consommation locale. Il sert également d'outil pour intensifier la transition vers une consommation et production durables, car il concentre ses efforts sur la réplication des pratiques locales dans d'autres dimensions nationales. L'initiative **SwitchMed** s'inscrit dans le cadre du Nouveau plan d'action pour l'économie circulaire adopté par la Commission européenne en 2020. L'initiative **SwitchMed** intègre les mesures présentées dans le plan d'action qui visent à généraliser les produits durables et à responsabiliser les consommateurs et les acheteurs publics, l'accent est notamment mis sur les secteurs qui utilisent le plus de ressources et où le potentiel de circularité est élevé, tels que les plastiques, les textiles et la nourriture.

7.9 | MED PEARLS

Acronyme	<i>Med Pearls</i>
Nom complet	La Méditerranée comme destination innovante, intégrale et unique pour les initiatives de Slow Tourism (ST)
Périmètre	Egypte, Grèce, Jordanie, Italie, Palestine, Espagne
Site pilote	Égypte
Attributs géographiques	Petites et grandes villes (13 zones dans 6 pays méditerranéens)
Périmètre thématique	Le style de vie méditerranéen à travers le tourisme lent
Problématique abordée	Tourisme de masse et saisonnalité
Coordinateur	Agence catalane du tourisme (Espagne)
Partenaires	• Organisations de la société civile : Confederation of Egyptian European Business Associations (Égypte), Palestine Wildlife Society (Palestine). • Administration et secteur public : Fédération des chambres de commerce égyptiennes - Chambre d'Alexandrie (Égypte), Municipalité de Thessalonique (Grèce), Discovery Travel & Tourism LLC (Jordanie), APS Mediterranean Pearls (Italie), Palestine information & Communications Technology Incubator (Palestine)
Cadre temporel	Sept. 2019 - Mai 2023
Budget	3 000 000 €
Site web	https://www.enicbcmmed.eu/fr/projets/med-pearls



Méthodologie et approche politique

Med Pearls promeut le tourisme durable par le biais de campagnes de marketing numérique. Ce projet est axé sur le tourisme lent, qui consiste à passer plus de temps dans un lieu et à interagir avec la communauté. Il propose des lignes directrices sur l'utilisation des produits numériques afin que les acteurs du tourisme améliorent encore leurs activités. Il est conforme à la convention-cadre sur la **valeur du patrimoine culturel** pour la société, la convention de Faro.



Évaluation

Robustesse

Med Pearls est basé sur la coopération transfrontalière internationale réussie d' **Alpine Pearls**⁸⁹, qui est une marque de qualité pour des vacances à « mobilité douce » dans les Alpes depuis plus de 10 ans. which has been a quality brand of green mobility vacations in the Alps for over 10 years.

Engagement local

Les jeunes entreprises locales sont soutenues par des moyens financiers et techniques pour le développement de produits et des installations d'innovation. Les sessions de formation sont ouvertes à tous. Les acteurs sont encouragés à développer des solutions TIC (applications, réalité virtuelle, jeux) et à les commercialiser.

Opportunité

Comme le projet s'adresse à la fois aux marchés locaux et internationaux, il contribue à développer les expériences de tourisme lent dans la région méditerranéenne, et sur d'autres marchés internationaux comme les États-Unis, le Canada, l'Europe du Nord, la Russie ou l'Asie.



Résultats

- **Création d'emplois** grâce aux produits du Slow Tourism et allongement de la durée moyenne des séjours
- **Mise en valeur de zones touristiques moins connues**, comme le quartier d'El-Montazah et les lacs d'Edku et de Mariou (Égypte)
- En Égypte uniquement : **39 personnes formées** au développement de produits de tourisme lent, 26 produits de tourisme lent et 6 solutions TIC créés, et 13 plans d'action établis

Conclusion

La stratégie de vente croisée de Med Pearls contribue à faire en sorte que la Méditerranée soit perçue comme une destination touristique intégrale, et non comme une simple somme de marchés différents. Elle cible ses effets non seulement au niveau local mais aussi au niveau régional, ce qui constitue une façon respectueuse, responsable et durable de développer des initiatives. Elle met également en valeur le style de vie méditerranéen par le biais du tourisme lent, qui vise à rapprocher les voyageurs du lieu qu'ils visitent et à interagir avec la communauté locale.

⁸⁹ <https://www.alpine-pearls.com/>

7.10 | CROSSDEV

<u>Acronyme</u>	CROSSDEV
<u>Nom complet</u>	Itinéraires culturels pour un développement social et économique durable en Méditerranée
<u>Périmètre</u>	Italie, Jordanie, Liban, Palestine
<u>Site pilote</u>	Palestine
<u>Attributs géographiques</u>	Zones rurales (petites villes de montagne et côtières)
<u>Périmètre thématique</u>	Promotion de la culture et du patrimoine locaux, de la compétitivité et de l'attractivité des destinations moins connues et des zones rurales
<u>Problématique abordée</u>	Manque d'opportunités de développement dans les zones rurales défavorisées
<u>Coordinateur</u>	Comité International pour le Développement des Peuples (Italie)
<u>Partenaires</u>	Institution universitaire : Université jordanienne des sciences et de la technologie (Jordanie), Société royale de conservation marine de Jordanie (Jordanie). Organisations de la société civile : Association pour la protection de Jabal Moussa (Liban) ; Palestinian Heritage Trail (Palestine) ; Culture Cooperative Society (Italie) ; Administration et secteur public : Ministère de la culture (Italie)
<u>Cadre temporel</u>	Sept. 2019 - Mai 2023
<u>Budget</u>	2 507 656 €
<u>Site web</u>	https://www.enicbcmcd.eu/fr/projets/crossdev



Méthodologie et approche politique

CROSSDEV renforce les pratiques de tourisme durable, en mettant en valeur le patrimoine et les ressources communes de la Méditerranée. Le projet met en place des itinéraires culturels dans des zones touristiques moins connues afin d'accroître leur compétitivité et leur attractivité. Il contribue à renforcer les politiques touristiques transfrontalières des pays méditerranéens. Il fournit le savoir-faire et les compétences nécessaires aux entreprises pour améliorer leurs services tout en protégeant l'environnement et le patrimoine culturel. CROSSDEV se conforme au cadre politique de la Déclaration d'Athènes, car il s'efforce notamment d'améliorer et renforcer les capacités pour rendre les destinations émergentes plus attrayantes.



Évaluation

Reconnaissance

Le projet est un outil de développement social et économique. En outre, le sentier du patrimoine palestinien a reçu le prix CROSSDEV pour la meilleure initiative impliquant les communautés locales dans le développement d'un produit touristique durable culturel/archéologique/gastronomique ou naturel.

Engagement local

CROSSDEV développe des attitudes et des pratiques positives en matière de tourisme durable, en renforçant l'implication et l'engagement des autorités publiques, des acteurs des secteurs liés au tourisme, des institutions éducatives, des organisations de la société civile, des jeunes et du grand public.

Renforcement des capacités

Les jeunes ont reçu une formation sur le tourisme durable et l'engagement des jeunes. La formation renforce les capacités de la communauté à créer et à mener des campagnes touristiques locales.



Résultats

- En 2021, il a **contribué à la création d'entreprises, à savoir : deux séjours chez l'habitant, trois centres pour femmes** (qui produisent et vendent des produits locaux) et quatre PME.
- Il a permis d'accroître l'**attractivité de destinations touristiques moins connues** et d'encourager la diversification de l'offre touristique par la promotion des atouts/moteurs locaux et territoriaux lors de la basse saison.
- Il a permis de **créer des synergies entre les acteurs locaux** grâce à des réunions de mise en réseau permettant de s'informer sur les projets de chacun et de collaborer ensemble. Par exemple, les femmes de Surif (Palestine) ont commencé à vendre leur « Maftool » (un plat local) au stand d'un autre centre de femmes. Le Sikka Women's Centre a également aménagé son jardin pour en faire un lieu de repos pour les visiteurs.

Conclusion

CROSSDEV promeut le patrimoine culturel et le développement socio-économique par le biais d'une approche ascendante et d'une connexion étroite avec les acteurs locaux et les PME. La poursuite de l'assimilation des compétences touristiques par les autorités publiques et les entreprises est utile pour créer une stabilité et un équilibre de part et d'autre de la Méditerranée. Il soutiendra le développement du tourisme durable et l'inclusion sociale des communautés locales.

7.11 | Remarques finales

Dans l'ensemble, les études de cas présentées ci-dessus sont pertinentes pour basculer vers un tourisme côtier et maritime durable dans un contexte post-pandémique en Méditerranée. Elles ont présenté des résultats clairs sur des sites pilotes situés dans les pays du nord et du sud de la Méditerranée. En outre, les outils et les résultats peuvent être mis à l'échelle et répliqués dans d'autres territoires méditerranéens. Le projet horizontal Interreg MED, **Communauté du tourisme durable** (CTD)¹ facilite également l'intégration et le transfert de pratiques et de politiques réussies dans d'autres domaines, grâce au catalogue d'outils² et aux meilleures pratiques³.

¹ <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/>

² <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/catalogue-of-projects-outputs-and-policy-targets/>

³ https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/08/Plan_Bleu_STC_BestCase_Catalogue__6_-2.pdf

ANNEX II

Enquête

Une enquête qualitative en ligne a été envoyée aux principales parties prenantes du tourisme méditerranéen par l'intermédiaire de la Communauté du tourisme durable (CTD). Les résultats de l'enquête ont permis de mieux identifier les progrès et les problèmes persistants dans la région méditerranéenne.

L'enquête a fourni des données précieuses pour :

- 01. Identifier les enjeux et défis importants auxquels est confronté le tourisme méditerranéen ;
- 02. Évaluer les opportunités et les obstacles sur la voie du tourisme côtier durable et de l'écotourisme et
- 03. Identifier les nouvelles tendances, initiatives et études de cas.

Cette enquête a été structurée autour des **six domaines** suivants :

- 01. Profil de l'organisation
- 02. Principaux enjeux liés au tourisme en Méditerranée
- 03. Tendances en Méditerranée
- 04. Défis du tourisme durable en Méditerranée
- 05. Initiatives clés pour promouvoir le tourisme durable en Méditerranée
- 06. Étude de cas

L'enquête a été lancée en mai 2022 et ouverte pendant trois semaines. L'objectif de l'enquête était de confirmer l'adéquation des données fournies dans la revue de la littérature. En outre, il s'agissait également d'identifier les études de cas pertinentes à inclure dans le septième chapitre. Elles confirment que les réponses de l'enquête (données primaires) coïncident avec les sources grises et académiques (données secondaires). Les acteurs du tourisme ont également suggéré des études de cas pertinentes qui ont été prises en compte dans le rapport.

L'enquête était structurée comme suit :

1. Profil de votre organisation

Nom de votre organisation :

Profil :

- | | |
|---|--|
| ☐ Autorité publique (locale, régionale, nationale) | ☐ (Grandes) entreprises (sauf PME) |
| ☐ Fournisseur d'infrastructures et de services (publics) | ☐ PME |
| ☐ Groupes d'intérêt (y compris les ONG) | ☐ Organisation internationale gouvernementale (OIG) |
| ☐ Centre d'éducation, de formation et de recherche | ☐ Autres |

Votre rôle dans l'organisation :

Portée géographique de votre organisation :

- | | |
|--|---|
| ☐ Mondiale | ☐ Nationale (pays) |
| ☐ Européenne | ☐ Régionale (sous-nationale) |
| ☐ Méditerranéenne | ☐ Locale (ville, comté ou sous-région) |

Pourriez-vous décrire brièvement les principales activités ou le champ d'action de votre organisation ?

.....

Domaine d'expertise de votre organisation :

- | | |
|--|--|
| ☐ Tourisme côtier (y compris les stations balnéaires et les hôtels) | ☐ Développement économique |
| ☐ Industrie des croisières | ☐ Cohésion territoriale/Coopération |
| ☐ Écotourisme | |

Avez-vous déjà été impliqué dans ces projets ?

- | | |
|---|---|
| ☐ Interreg Med : | ☐ Horizon Europe |
| ☐ IEV CTF Med | ☐ Autre (veuillez préciser le nom et le champ d'application) : |

2. Principaux enjeux, obstacles et politiques

Cette section vise à identifier les plus importants défis et enjeux liés au tourisme côtier en Méditerranée en considérant les principaux thèmes suivants : environnement, social, économie, culture et gouvernance.

Sur la base de votre opinion, veuillez évaluer les enjeux environnementaux suivants en fonction de leur impact ou de leur importance pour le tourisme côtier ?

(TF : très faible, F : faible, M : moyen, E : élevé, TE : Très élevé, SR : sans réponse)

- | | |
|---|---|
| <input type="text"/> Émissions de carbone | <input type="text"/> Pertes de biodiversité |
| <input type="text"/> Consommation d'énergie | <input type="text"/> Consommation d'eau |
| <input type="text"/> Pollution de l'eau | <input type="text"/> Gestion des déchets |
| <input type="text"/> Modification de l'utilisation des terres | |

Autres enjeux environnementaux liés au tourisme côtier méditerranéen que vous avez constaté :

.....

Veuillez évaluer les enjeux sociaux suivants en fonction de leur impact ou de leur importance pour le tourisme côtier :

(TF : très faible, F : faible, M : moyen, E : élevé, TE : très élevé, SR : sans réponse)

- | | |
|---|---|
| <input type="text"/> Surtourisme, surpopulation et massification | <input type="text"/> Emplois sous-qualifiés, précaires et saisonniers |
| <input type="text"/> Dégradation du niveau de vie des résidents | <input type="text"/> Dégradation des conditions de travail |
| <input type="text"/> Accès conflictuel aux services publics ou aux biens communs (transports, eau, énergie, alimentation, etc.) | <input type="text"/> Exclusion des jeunes ou des femmes |
| <input type="text"/> Saturation ou uniformisation des espaces publics (centres historiques, plages) | |

Autres enjeux sociaux pertinents pour le tourisme durable en Méditerranée que vous avez constaté :

.....

Veuillez évaluer les enjeux économiques suivants en fonction de leur impact ou de leur importance pour le tourisme côtier :

- | | |
|--|--|
| <input type="text"/> Avantages limités pour les entreprises locales | <input type="text"/> Saisonnalité de l'activité |
| <input type="text"/> Évasion fiscale et marché noir/économie informelle | <input type="text"/> Dépendance économique vis-à-vis du tourisme |
| <input type="text"/> Pression, collusion et/ou corruption d'agents publics | <input type="text"/> Faible niveau de compétitivité |

Autres enjeux économiques pertinents pour le tourisme durable en Méditerranée que vous avez constaté :

Quels sont les OBSTACLES majeurs à la mise en œuvre d'un tourisme côtier durable en Méditerranée ?

(Veuillez sélectionner jusqu'à 3 éléments)

- | | |
|--|---|
| ☐ Manque de coordination et de coopération entre les acteurs (publics/privés) | ☐ Faible attention politique et soutien aux politiques |
| ☐ Manque de disponibilité ou mauvaise qualité des informations et des données | ☐ Manque de capacités techniques, d'esprit d'entreprise et/ou de compétences |
| ☐ Manque de financement et d'incitations économiques | ☐ Peu ou pas de modèles commerciaux ou touristiques alternatifs |
| ☐ Outils de mise en œuvre et/ou suivi/conformité insuffisants | |

Selon vous, quelles sont les ACTIONS les plus pertinentes pour promouvoir un tourisme côtier durable ?

(Veuillez sélectionner jusqu'à 3 éléments)

- | | |
|--|--|
| ☐ Amélioration des droits et avantages sociaux des travailleurs | ☐ Meilleur suivi et transparence de la chaîne de valeur du tourisme |
| ☐ Consultation et implication plus larges des communautés locales | ☐ Amélioration de la réglementation économique, des incitations et/ou de la fiscalité |
| ☐ Application de la réglementation environnementale ou sociale | ☐ Gouvernance et processus décisionnels inclusifs |

Autres points pertinents en lien avec les politiques pour le tourisme durable en Méditerranée que vous avez noté :

3. Tendances en Méditerranée

Le tourisme est un secteur qui évolue et change, et pour suivre ces transformations, il faut comprendre les forces et les changements qui façonnent les résultats de ce secteur (les résultats peuvent être le nombre d'exportations, les revenus, la valeur ajoutée et la création d'emplois)

Quelles sont les TENDANCES les plus pertinentes dans le tourisme côtier méditerranéen ?

(TF : très faible, F : faible, M : moyen, E : élevé, TE : très élevé, SR : sans réponse)

- | | |
|--|---|
| <input type="text"/> Désaisonnalisation | <input type="text"/> Tourisme social et communautaire |
| <input type="text"/> Digitalisation et technologies de l'information et des communications (TIC) | <input type="text"/> Tourisme lent |
| <input type="text"/> Tourisme plus vert et voyages à faible émission de carbone | <input type="text"/> Développement du tourisme domestique/local |

Autres tendances pertinentes/nouvelles, selon vous :

.....

4. Cadres institutionnels et nouvelles initiatives

Le rapport comprendra plusieurs cadres juridiques d'importance pour le développement durable du tourisme en Méditerranée.

Quels sont les CADRES INSTITUTIONNELS et les INITIATIVES les plus pertinents dans le tourisme côtier méditerranéen ? (TF : très faible, F : faible, M : moyen, E : élevé, TE : très élevé, SR : sans réponse)

- | | |
|--|--|
| ☐ Accord de Paris et la Déclaration de Glasgow | ☐ Interreg Med/EuroMED - Déclarations ou initiatives |
| ☐ Convention sur la diversité biologique et les objectifs d'Aichi | ☐ Déclarations ou initiatives IEV CTF |
| ☐ Feuille de route des AMP méditerranéennes post-2020 | ☐ Initiative mondiale sur les plastiques touristiques |
| ☐ Convention de Barcelone et résultats de la COP 22 | ☐ Parcours de transition du tourisme de l'UE |

Autres initiatives pertinentes :

.....

5. Défis du tourisme durable en Méditerranée

Le rapport se concentrera sur les principaux défis du tourisme durable en Méditerranée. Quelques défis : Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, préservation et régénération de la biodiversité, circularité des services touristiques, innovation et digitalisation, reprise suite à la pandémie de COVID-19

Quels sont les plus importants DÉFIS rencontrés par le tourisme côtier méditerranéen ? (TF : très faible, F : faible, M : moyen, E : élevé, TE : très élevé, SR : sans réponse)

- | | |
|---|--|
| ☐ Atténuation du changement climatique | ☐ Transport propre et mobilité à faible émission de carbone |
| ☐ Adaptation au changement climatique | ☐ Création d'emplois et développement des compétences |
| ☐ Reprise post-Covid-19 | ☐ Développement des entreprises et avantages économiques |
| ☐ Économie circulaire et efficacité des ressources | ☐ Communautés locales et inclusion sociale |
| ☐ Déchets marins et gestion des déchets | |

Autres défis pertinents/nouveaux :

.....

6. Étude de cas

Le rapport comprendra une série d'études de cas concrets de tourisme durable en Méditerranée qui répondent aux défis identifiés dans la région méditerranéenne afin d'inspirer des solutions disponibles.

Avez-vous une étude de cas à nous partager ? Si oui, veuillez-nous la partager. Il doit s'agir d'un exemple clair développé dans la Méditerranée pour répondre aux enjeux/défis du tourisme.

Veuillez préciser le titre du projet, ses objectifs, son site web, etc.

.....

1. | Principaux résultats de l'enquête

1. Profil des organisations

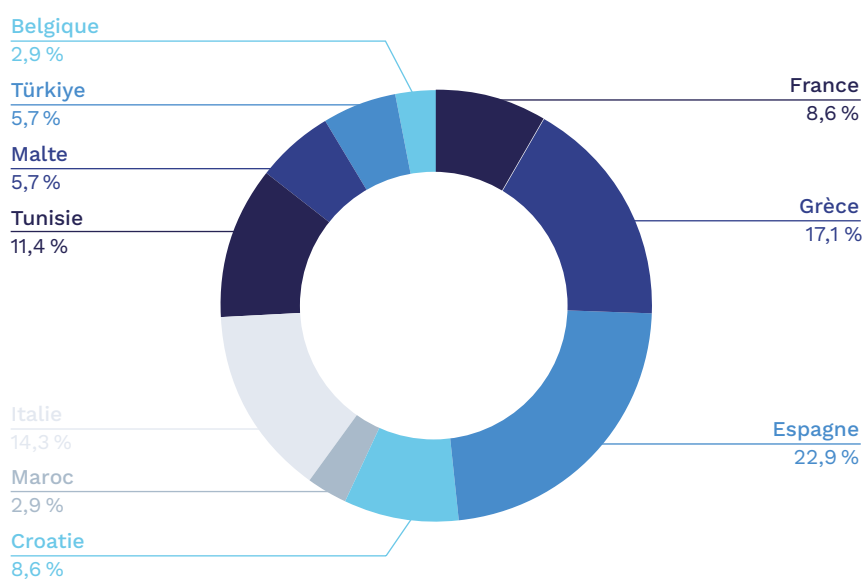
L'enquête a recueilli les réponses de **33 participants** dont les organismes appartiennent aux pays et organisations suivants. Cette partie du questionnaire montre la représentativité et la diversité des participants.

Organisation	Headquarters
Ministère de l'énergie et du développement durable	Marrakech (Maroc)
Agence nationale pour la protection de l'environnement	Tunis (Tunisie)
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer-INSTM	Carthage (Tunisie)
Agence de protection et d'aménagement du littoral	Tunis (Tunisie)
Agence nationale pour la protection de l'environnement	Tunis (Tunisie)
Ministère turc de la culture et du tourisme	Ankara (Türkiye)
Comité Régional Du Tourisme Occitanie	Montpellier (France)
Syndicat Mixte Canigó Grand Site	Prades (France)
Club Med	Paris (France)
PNUE/PAM - Secrétariat de la Convention de Barcelone	Athènes (Grèce)
PROMEA	Athènes (Grèce)
Réseau des villes européennes pour le développement durable	Athènes (Grèce)
Municipalité de Rethymno	Rethymno (Grèce)
Pieriki Anaptixiaki S.A.-O.L.A. Agence de développement	Katerini (Grèce)
Région de la Thessalie	Larisa (Grèce)
Iberostar	Palma de Majorque (Espagne)
Centre pour la coopération méditerranéenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)	Malaga (Espagne)
Conseil provincial de Barcelone	Barcelone (Espagne)
MedCruise	Barcelone (Espagne)
Union pour la Méditerranée	Barcelone (Espagne)
Fédération andalouse des municipalités et des provinces	Séville (Espagne)
Junte d'Andalousie	Séville (Espagne)
Fonds techniques de l'UE	Grenade (Espagne)
Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (CAR-PAP)	Split (Croatie)
Eurorégion Adriatique Ionienne	Dubrovnik (Croatie)
Agence régionale DUNEA	Dubrovnik (Croatie)
NECSTouR	Bruxelles (Belgique)
Agence de l'énergie et de l'eau	La Valette (Malte)

Organisation	Headquarters
Ministère du tourisme	La Valette (Malte)
Università Ca' Foscari Venezia	Venise (Italie)
Università di Camerino	Camerino (Italie)
Area Science Park	Trieste (Italie)
Observatoire du tourisme dans les îles européennes	Palerme (Italie)
Ministère italien de la transition écologique	Rome (Italie)

Lieu

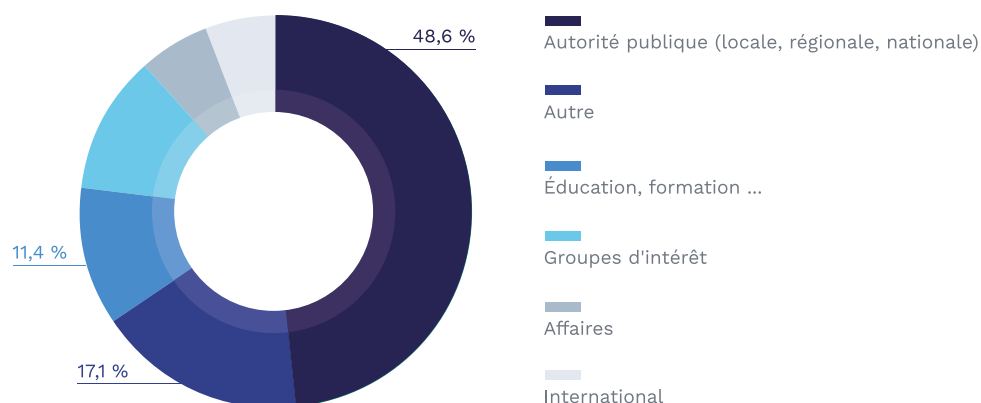
La majorité des organisations ayant participé à l'enquête sont basées en *Espagne* (22,9 %), en Grèce (17,1 %) et en *Italie* (14,3 %), suivies par la *Tunisie*, la *France* et la *Croatie* (8,6 %). La *Türkiye* et *Malte* comptent pour 5,7 %, et enfin la *Belgique* pour 2,9 %. Le graphique 2 (ci-dessous) présente la répartition des organisations par pays.



Graphic 2. Location (COUNTRY)

Type d'organisation

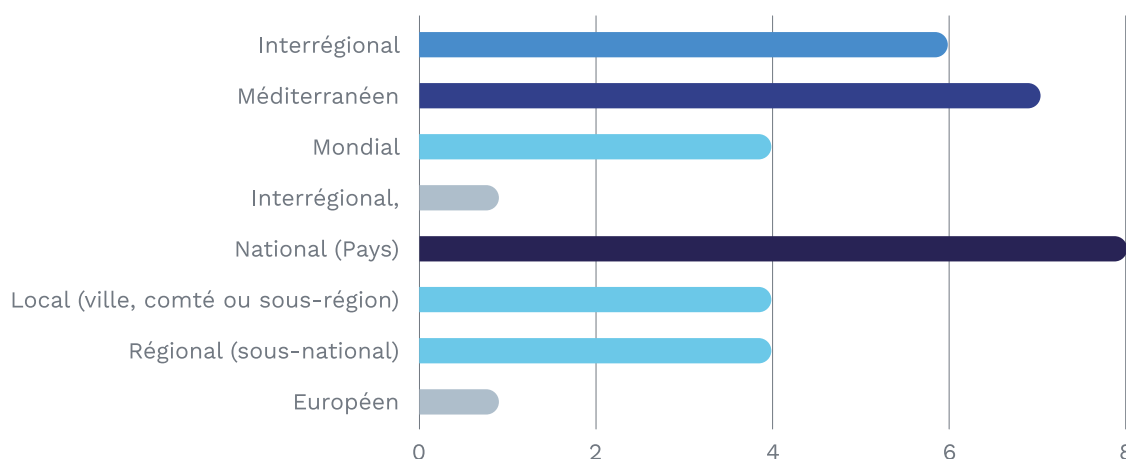
En ce qui concerne le type d'organisation, le graphique 3 (ci-dessous) illustre le résultat des 33 réponses. Près de la moitié des organisations relèvent des *autorités publiques (locale, régionale, nationale)* - à 48,6 %, et les autres types d'organisations occupent la deuxième place. Les centres d'*éducation, de formation et de recherche*, et les groupes d'intérêt (y compris les ONG) arrivent à parts égales, en troisième position, avec 11,4 %. Le quatrième type d'organisation - qui représente 5,7 % de l'ensemble - est constitué d'organisations internationales gouvernementales (OIG) et de (grandes) entreprises.



Graphic 3. Type of organisation

Portée géographique

Le graphique 4 ci-dessous présente la zone géographique dans laquelle opèrent les organisations interrogées. La majorité (8) travaille au *niveau national*, et au *niveau inter-régional* (7+1). Le niveau inter-régional désigne généralement les niveaux européen, méditerranéen, national (pays), régional (sous-national) et local (ville, comté ou sous-région). Ceux qui sont pertinents sont dédiés au *niveau méditerranéen* (7). Les organisations *mondiales, locales et régionales* arrivent en troisième position.



Graphic 4. Geographic scope

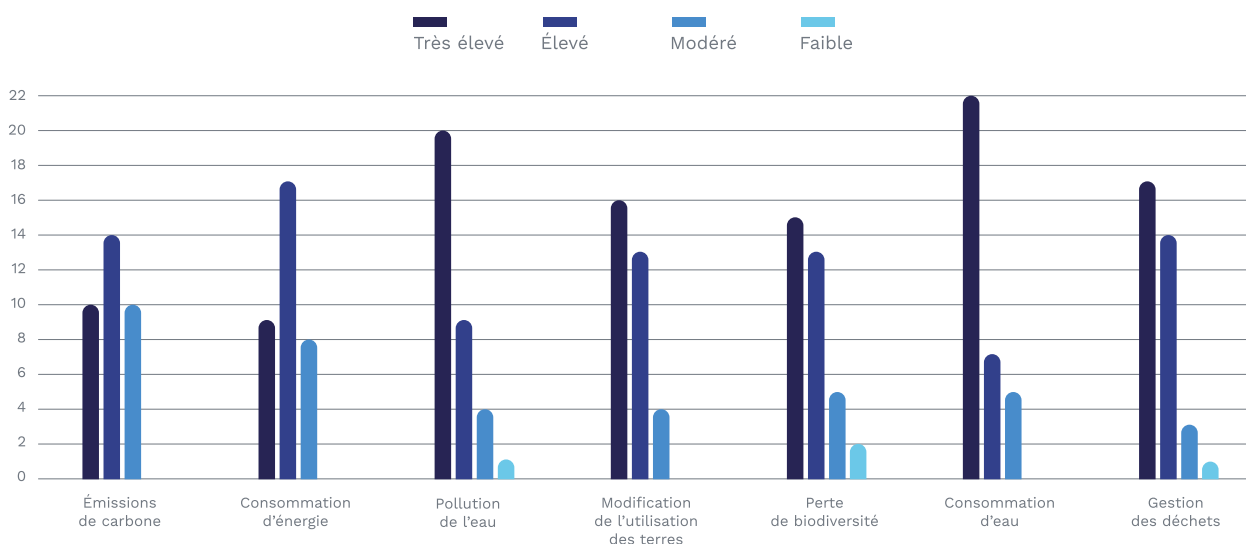
Enfin, la plupart des participants ont une expertise dans le tourisme côtier, l'industrie de la croisière, l'éco-tourisme, le développement économique et la cohésion territoriale, et ils ont participé à des programmes tels que Interreg MED et IEV CTF Med.

2. | Enjeux, obstacles et politiques

1. Enjeux environnementaux

Principaux enjeux environnementaux

Selon les organisations (graphique ci-dessous), les principaux enjeux environnementaux sont les suivants : Émissions de carbone, consommation d'énergie, pollution de l'eau, modification de l'utilisation des terres, consommation d'eau, perte de biodiversité et gestion des déchets. L'impact perçu vis à vis de ces enjeux est très élevé (en rouge) - notamment pour la pollution de l'eau, la consommation d'eau et la gestion des déchets - ou élevé (en bleu), pour la consommation d'énergie et les émissions de carbone. Les valeurs se situent entre 40 et 60 % environ. Ces impacts sont considérés comme modérés pour environ 12 à 30 %. Le niveau « faible » est quasiment absent, et lorsqu'il apparaît, il représente environ 3 à 5 % des réponses.



Graphic 8. Evaluation of the ENVIRONMENTAL issues according to their impact for coastal tourism

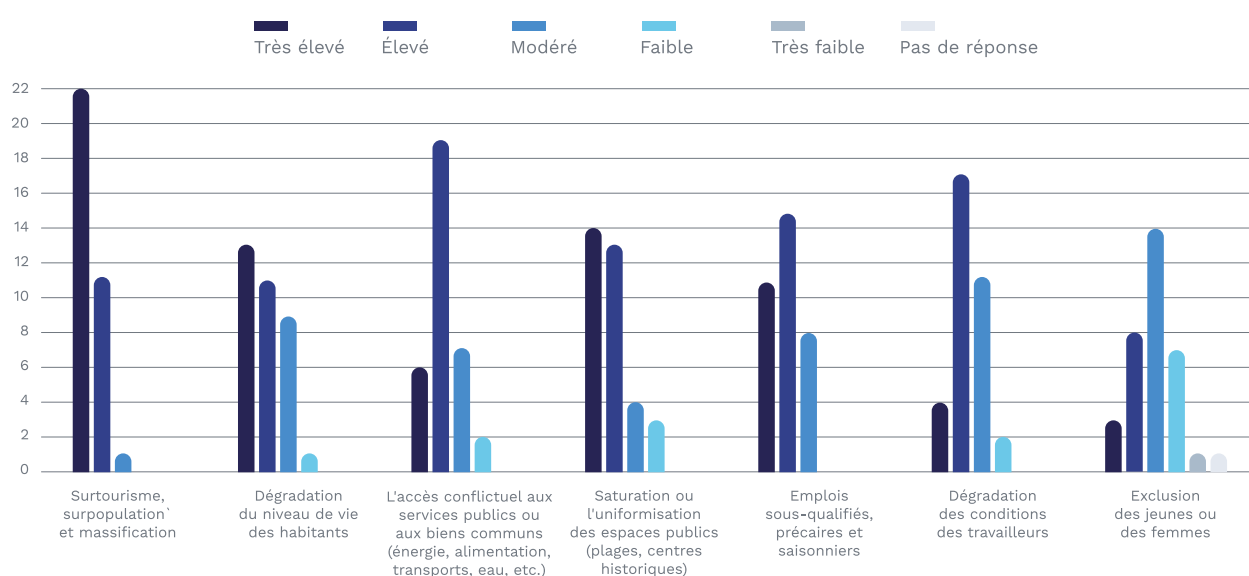
Les autres enjeux environnementaux mentionnés par les participants sont les suivants :

- Économie bleue
- Érosion des plages et resserrement des côtes
- Transport vers les zones côtières à fortes émissions de carbone
- Perte d'identité culturelle
- Citoyens quittant les centres-villes pour transformer leurs maisons en appartements
- Dégradation de la qualité de vie
- Pénurie d'eau, en été dans les zones côtières, ainsi qu'en hiver dans les régions montagneuses
- Saisonnalité (surtourisme - saturation)
- Urbanisation massive des zones côtières
- Retombées liées au changement climatique
- Pollution atmosphérique (modérée)

2. Enjeux sociaux

Le graphique 9 ci-dessous présente la perception des organisations en matière d'enjeux sociaux. Le surtourisme, la surpopulation et la massification sont notamment perçus comme ayant l'impact le plus élevé, suivi par la saturation ou l'uniformisation des espaces publics (centres historiques, plages) eux aussi perçus comme ayant un impact très élevé (en rouge) et élevé (en bleu). La dégradation du niveau de vie des habitants est classée en troisième position, suivie par l'accès conflictuel aux services publics ou aux biens communs (transports, eau, énergie, alimentation, etc.). Les emplois sous-qualifiés, précaires et saisonniers et la dégradation des conditions des travailleurs sont identifiés comme ayant des impacts élevés (en bleu). L'exclusion des jeunes ou des femmes sont identifiés par les organisations comme ayant des impacts modérés (41 %) et faibles (21 %).

Principaux enjeux sociaux



Graphic 9. Evaluation of the SOCIAL issues according to their impact for coastal tourism

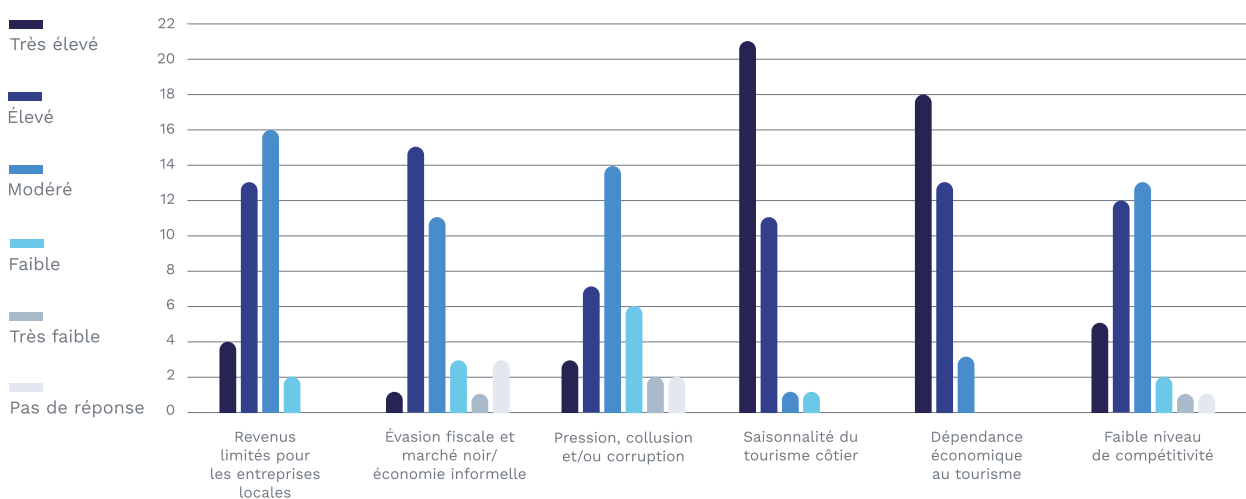
Autres enjeux sociaux

- Difficultés d'accueil des travailleurs saisonniers (lits/locaux)
- Monoculture touristique ; embourgeoisement
- Forte saisonnalité, saisonnalité des emplois
- Perte d'authenticité (impact très élevé)
- Maisons des centres historiques louées aux touristes, expulsion des résidents des centres-villes (impact élevé)
- Résidents exclus de la planification stratégique
- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

3. | Enjeux économiques

Principaux enjeux économiques

Le graphique ci-dessous illustre la perception des organisations concernant les principaux enjeux économiques du secteur dans la région méditerranéenne, et pour laquelle les questions sans réponses étaient plus nombreuses que dans les sections précédentes. L'enjeu économique majeur selon les participants était, avec un niveau d'importance très élevé : la saisonnalité du tourisme côtier avec 61,8 %, suivi par la dépendance économique au tourisme.



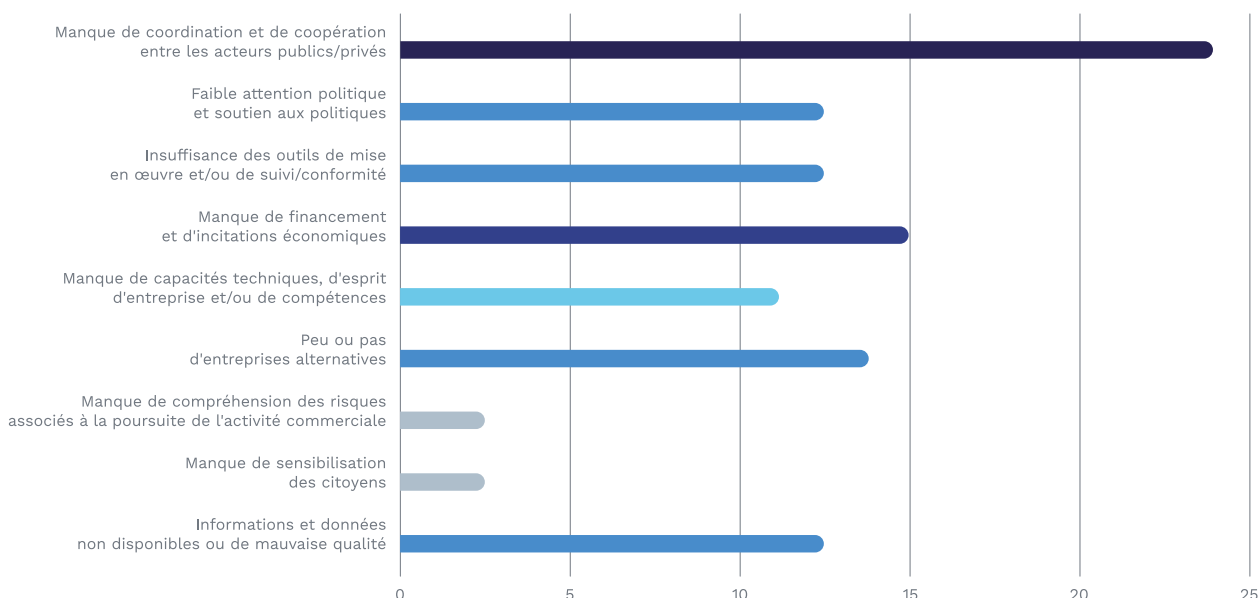
Graphic 10. Evaluation of the ECONOMIC issues according to their impact for coastal tourism

Autres enjeux économiques

- Réorientation vers la clientèle de proximité de la région ou des régions voisines/France : risque de baisse du pouvoir d'achat
- Absence de politiques d'économie circulaire pour un tourisme durable dans l'espace MED
- Qualité du service

4. | Principaux obstacles

Les réponses le plus souvent sélectionnées concernant les obstacles majeurs à la réalisation d'un tourisme durable en Méditerranée sont : le manque de coordination et de coopération entre les acteurs (publics/privés), le manque de financement et d'incitations économiques et le manque de modèles commerciaux ou touristiques alternatifs.

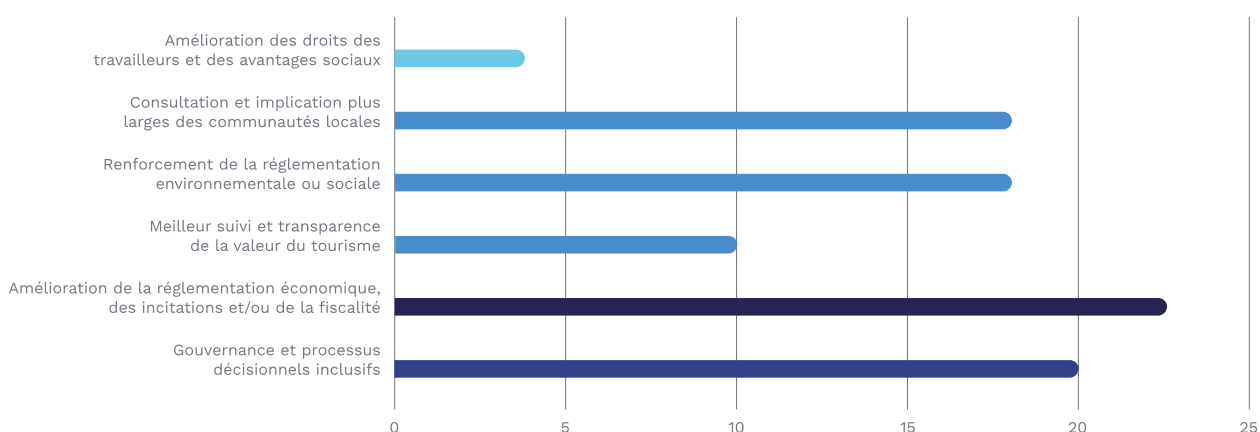


Graphic 11. The most important OBSTACLES to reach a sustainable coastal tourism in the Mediterranean

Les réponses reçues en ce qui concerne les actions les plus pertinentes pour promouvoir le tourisme côtier durable ont été : une meilleure réglementation économique, des incitations et/ou une taxation, suivies d'une gouvernance et d'un processus décisionnel inclusifs, d'une consultation et d'une implication plus larges des communautés locales et de l'application de la réglementation environnementale ou sociale.

Based on your perspective, what are the most relevant ACTIONS to promote sustainable coastal tourism?

(Please select up to 3 items) — 31 answers

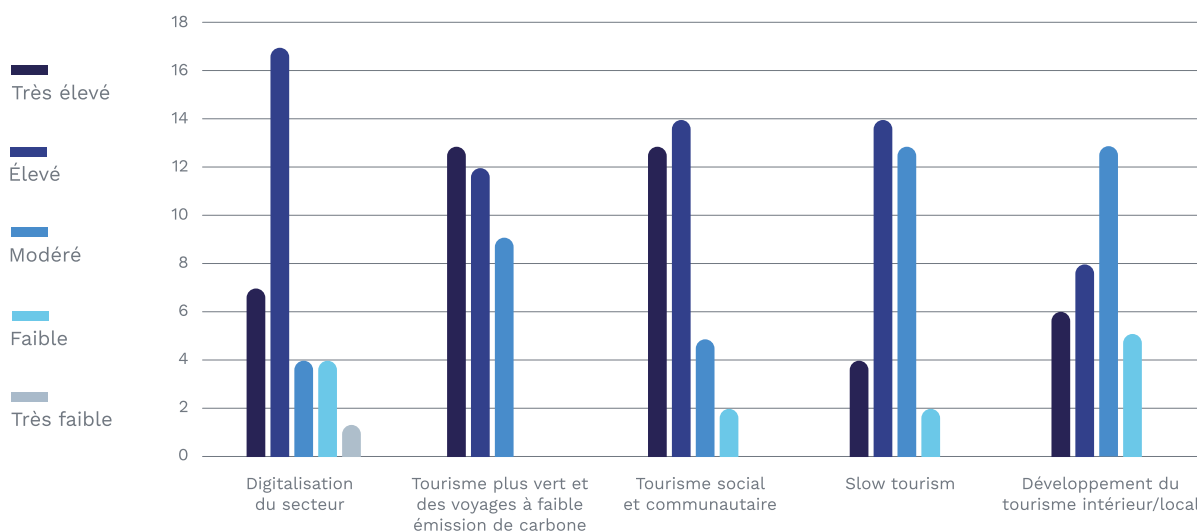


Autres réponses pertinentes

- Amélioration de la formation des gestionnaires de destinations touristiques et des outils de suivi communs/partagés ;
- Intégration de la durabilité dans tous les aspects du développement touristique ;
- Application des principes de l'économie circulaire au tourisme ;
- Absence de politiques d'économie circulaire.

3. | Tendances

Les tendances les plus pertinentes identifiées par les participants sont : un tourisme plus vert et des voyages à faible émission de carbone, ainsi qu'un tourisme social et communautaire, suivis par la digitalisation du secteur.



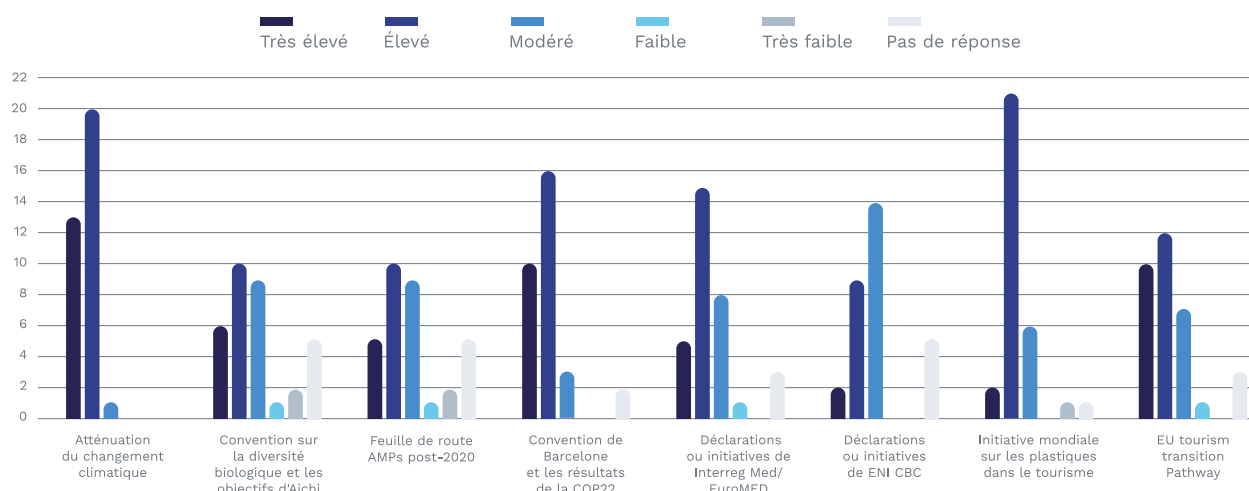
Graphic 28. Trends

Autres tendances pertinentes

- Travacances (voyages qui combinent voyages d'affaires et voyages de loisirs) - en augmentation depuis la pandémie.

4. | Cadres et initiatives institutionnels

Le graphique ci-dessous reflète les initiatives et les cadres institutionnels les plus pertinents pour le tourisme côtier méditerranéen. Le résultat le plus important est l'atténuation du changement climatique, et deuxièmement, la Convention de Barcelone et les résultats de la COP22 avec le parcours de transition pour le tourisme de l'UE. La majorité des organisations interrogées considèrent que l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le tourisme est très pertinente (élevée).



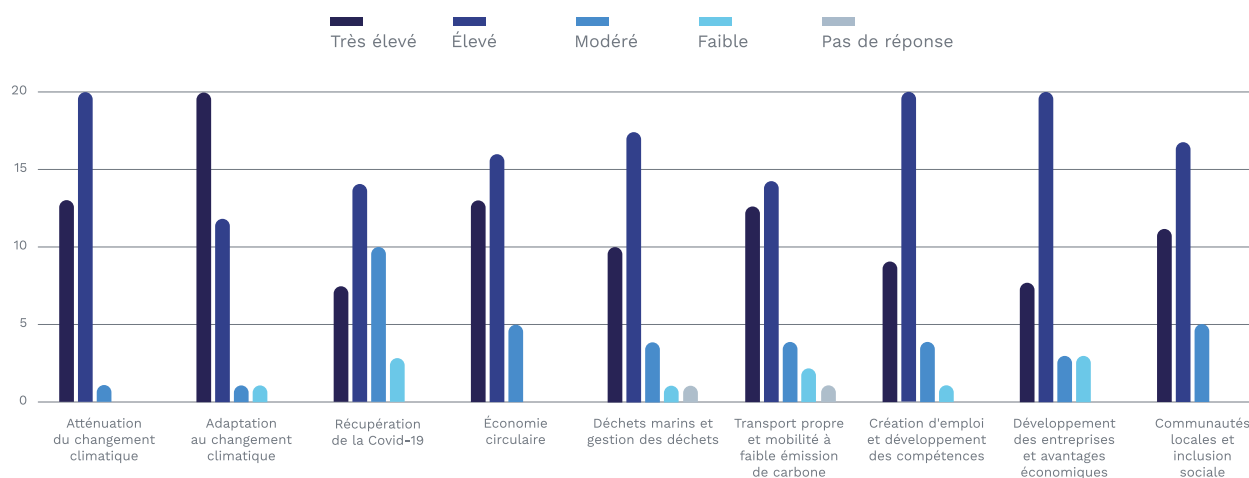
The most relevant INSTITUTIONAL FRAMEWORKS and INITIATIVES in Mediterranean coastal tourism

Autres initiatives pertinentes

- Agenda 2030 et ODD, SMDD
- Alliance de coopération méditerranéenne

5. | Défis

Le graphique ci-dessous - relatif aux défis les plus pertinents - présente l'urgence de l'adaptation au changement climatique, comme un défi très élevé (en rouge) pour le tourisme côtier, et l'atténuation du changement climatique comme très élevé et élevé. De même, la promotion de l'économie circulaire et de l'efficacité des ressources a obtenu un score très élevé. Il existe également un besoin élevé (en bleu) de création d'emplois et de développement des entreprises, ainsi que de communautés locales et d'inclusion sociale. Il est également intéressant de noter le besoin élevé et modéré (en jaune) de reprise post-COVID-19.



Autres défis pertinents

- Préservation de l'eau (très élevé)
- Saisonnalité et meilleure coordination entre les pays MED

6. | Étude de cas

Études de cas promouvant le tourisme durable en Méditerranée mentionnées par les répondants :

1	<u>Herit Data</u> : 6 études de cas pour prévenir le tourisme de masse dans les zones urbaines, portuaires et patrimoniales.
2	<u>Wave of change</u> (Iberostar): Stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) visant à évoluer vers une économie circulaire, à promouvoir la consommation responsable de produits de la mer et à améliorer la santé des côtes.
3	<u>SEIS II SOUTH</u> (Agence européenne pour l'Environnement) : Système de partage de l'information environnementale qui favorise la production et le partage réguliers de données environnementales fiables.
4	<u>Réseau MEET</u> : soutenir les aires protégées méditerranéennes dans la création d'offres durables.
5	<u>DestiMED PLUS</u> : plaidoyer pour l'intégration des politiques de tourisme et de conservation à l'échelle infranationale.
6	<u>POsbemed</u> : gestion durable des plages de Posidonie.
7	<u>G20 Spiagge</u> : Principal réseau italien de destinations balnéaires.
8	<u>ConsumelessMed</u>
9	<u>Coasting Plus</u> : Transfert de la gouvernance côtière intégrée pour un tourisme durable.
10	Île de Djerba et Sousse
11	<u>Projet INHERIT</u>
12	<u>INCIRCLE</u>
13	<u>BluemedPlus</u> : modèle multidisciplinaire pour le développement d'un tourisme côtier durable et responsable.
14	Ports de Dubrovnik-Croatie, Heraklion-Grèce, Galataport-Istanbul.

7. | Analyse et conclusions

L'objectif de l'enquête était de confirmer l'adéquation des données fournies dans la revue de la littérature. En outre, il s'agissait également d'identifier les études de cas pertinentes à inclure dans le septième chapitre. Cette annexe confirme que les réponses de l'enquête (données primaires) coïncident bien avec les sources grises et académiques (données secondaires). Les acteurs du tourisme ont également suggéré des études de cas pertinentes qui ont été prises en compte dans le rapport.

Les principaux résultats de l'enquête révèlent que les **défis environnementaux** les plus préoccupants sont, par ordre de priorité, la consommation d'eau, la pollution de l'eau, la modification de l'utilisation des terres, la perte de biodiversité, la gestion des déchets, la consommation d'énergie et les émissions de carbone.

Les **défis sociaux** les plus pressants sont les suivants : surtourisme, surpopulation et massification ; emplois sous-qualifiés, précaires et saisonniers ; accès conflictuel aux services publics ou aux biens communs ; exclusion des jeunes ou des femmes ; prédominance du tourisme de masse sur l'écotourisme ; faible responsabilité sociale des entreprises.

Enfin, les **défis économiques** les plus urgents soulignés par les participants sont par ordre de priorité : la collusion et/ou la corruption des agents publics ; la dépendance économique vis-à-vis du tourisme, la

pression, les avantages limités pour les petites entreprises et les entreprises locales, la faible qualité des services et la mise en œuvre inefficace d'une économie circulaire.

Outre les **principaux défis** perçus par les parties prenantes, l'analyse révèle quels aspects sont perçus comme plus vulnérables ou méritant une attention particulière. À cet égard, il est possible d'observer une tendance générale à se concentrer sur la **qualité, la distribution et la pollution de l'eau**, tandis que les préoccupations relatives à la terre, à la biodiversité et aux déchets deviennent secondaires. Conformément à cette tendance, les personnes interrogées considèrent que les **principaux obstacles** à la transformation du tourisme côtier sont le **manque de coordination et de coopération** entre les secteurs, le manque de financement et l'absence d'alternatives réalisables pour pallier les services conventionnels.

Avant ce scénario, certaines **actions** ont été proposées pour faire face à ces désagréments. La première consiste à renforcer la **réglementation économique, les incitations et/ou la fiscalité** afin que le secteur du tourisme soit davantage tenu de respecter les objectifs environnementaux. Le second est de promouvoir une **gouvernance et des processus décisionnels inclusifs** et de démocratiser le processus de gouvernance. La troisième consiste à établir de meilleures **procédures de responsabilisation**, telles que des réglementations sociales et autres mécanismes légaux souples, qui constituent une bonne solution pour encourager l'alignement des politiques touristiques sur le développement durable.

L'analyse révèle également une plus grande tendance à la **sensibilisation et à l'engagement** de la société civile en **faveur d'un tourisme plus vert**. À cela s'ajoute une plus grande prolifération d'initiatives institutionnelles. Les initiatives les plus pertinentes indiquées par les participants sont le **parcours de transition pour le tourisme l'UE, l'Accord de Paris** et la **déclaration de Glasgow**. Toutefois, certaines sont perçues comme moins pertinentes, telles que l'**Initiative mondiale pour le plastique dans le tourisme**.

Enfin, l'enquête montre les **aspects** de la transformation que les participants perçoivent comme étant les plus **difficiles**. L'**adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets** sont classées au premier rang. L'industrie du tourisme est également confrontée à des difficultés lorsqu'il s'agit d'intégrer des activités **économiquement circulaires** tout en maintenant l'efficacité des produits et services touristiques. D'autres facteurs, tels que la **reprise post-COVID-19**, sont perçus comme jouant un rôle clé dans l'accélération de l'agenda du tourisme côtier durable.

BIBLIOGRAPHIE

AB. (2013). Ajuntament de Barcelona. Tourism and hospitality Sector Report 2013.

https://treball.barcelonactiva.cat/porta22/images/en/Barcelona_treball_Informe_sectorial_Tourism_and_hospitality_gen2013_en_tcm43-32845.pdf

ACORN. (2022). Blue Tourism Economy Assessment: Ascension Island.

<https://acorntourism.co.uk/projects/blue-tourism-economy-assessment-ascension-island-p675301>

ADB. (2020). Asian Development Bank Institute.

<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/661986/adb-wp1204.pdf>

Akhtar, N.; Khan, N.; Mahroof Khan, M.; Ashraf, S.; Hashmi, M.S.; Khan, M.M.; Hishan, S.S. Post-COVID 19 Tourism: Will Digital Tourism Replace Mass Tourism? Sustainability 2021, 13, 5352. <https://doi.org/10.3390/su13105352>

Bayraktarov, E., Banaszak, A. T., Montoya Maya, P., Kleypas, J., Arias-González, J. E., Blanco, M., ... & Frías-Torres, S. (2020). Coral reef restoration efforts in Latin American countries and territories. PloS one, 15(8), e0228477. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0228477>

Bennett, N. J., Blythe, J., White, C. S., & Campero, C. (2021). Blue growth and blue justice: Ten risks and solutions for the ocean economy. Marine Policy, 125, 104387. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2020.104387>

Bergman, J. N., Buxton, R. T., Lin, H. Y., Lenda, M., Attinello, K., Hajdasz, A. C., ... & Bennett, J. R. (2022). Evaluating the benefits and risks of social media for wildlife conservation. FACETS, 7(1), 360-397. <https://doi.org/10.1139/facets-2021-0112>

Biermann, F & Kim, R. (2020). Architectures of earth system governance: Institutional complexity and structural transformation. Cambridge University Press. [10.1017/9781108784641](https://doi.org/10.1017/9781108784641)

BM. (2022). BlueMed Initiative. <https://maritime-spatial-planning.ec.europa.eu/practices/bluemed-initiative>

Cappelletto et al., (2021). The Mediterranean Sea we want. Ocean and Coastal Research. [http://doi.org/10.1590/2675-2824069.21019mc](https://doi.org/10.1590/2675-2824069.21019mc)

Casals, C.; Boy, M.; Colón, J. (2021). DestiMED PLUS Project Ecotourism in Mediterranean Destinations: From Monitoring and Planning to Promotion and Policy Support. BETA Tech Center, UVic-UCC, IUCN Med, WWF Med.

https://destimed-plus.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/Projects/DESTIMED_PLUS/The_Socio-Economic_Impact_of_Tourism_in_the_Mediterranean.pdf

CBD. (2020). Convention on Biological Diversity. Aichi Biodiversity Targets. <https://www.cbd.int/sp/targets/>

Couto, G., Castanho, R. A., Pimentel, P., Carvalho, C., Sousa, Á., & Santos, C. (2020). The impacts of COVID-19 crisis over the tourism expectations of the Azores archipelago residents. Sustainability, 12(18), 761212. <https://doi.org/10.3390/su12187612>

Dehoorne, O. (2006). L'avènement du tourisme de masse sous les tropiques. Eléments de réflexion sur les enjeux touristiques dans l'espace caribéen. Études caribéennes, 4. <http://dx.doi.org/10.4000/etudescaribeennes.733>

Du Plessis, E., Van der Merwe, A., & Saayman, M. (2017). Explore changes in the aspects fundamental to the competitiveness of South Africa as a preferred tourist destination. South African journal of economic and management sciences, 20(1), 1-11. <https://doi.org/10.4102/sajems.v20i1.1519>

Dianoux, C., Heitz-Spahn, S., Siadou-Martin, B., Thevenot, G., & Yildiz, H. (2019). Nudge: A relevant communication tool adapted for agile innovation. Journal of Innovation Economics Management, (1), 7-27. <https://www.cairn.info/revue-journal-of-innovation-economics-2019-1-page-7.htm?contenu=article>

EBT. (2022). Eco Blue Tourism. <http://ecoblue tourism.eu/es/pagina-de-inicio/>

Eco-union (2019). Strategic guide to climate change adaptation of tourist destinations. eco-union. Barcelona. https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2020/04/Guide-ADAPTUR-ING_DIGITAL_OK.pdf

Eco-union & CONAMA (2020). TOWARDS A GREEN AND INCLUSIVE RECOVERY. <https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2021/06/BRIEFING-Benchmarking-ENGLISH.v2.pdf>

European Commission. (2021). COMMUNICATION FROM THE COMMISSION TO THE EUROPEAN PARLIAMENT, THE COUNCIL, THE EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE AND THE COMMITTEE OF THE REGIONS on a new approach for a sustainable blue economy in the EU. Transforming the EU's Blue Economy for a Sustainable Future.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2021:240:FIN>

EC. (2022a). European Commission. Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs. Emerging markets. https://ec.europa.eu/growth/sectors/tourism/business-portal/getting-know-potential-clients/emerging-markets_en

EC. (2022b). European Commission. Transition Pathway for Tourism. Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs. Brussels. https://ec.europa.eu/growth/news/transition-pathway-tourism-published-today-2022-02-04_es

EC. (2022c): European Commission. Marine and Coast. International cooperation. Sea conventions. The Barcelona Convention. https://ec.europa.eu/environment/marine/international-cooperation/regional-sea-conventions/barcelona-convention/index_en.htm

EC. (2022d). The EU Blue Economy report 2022. Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries. https://ec.europa.eu/oceans-and-fisheries/publications/eu-blue-economy-report-2022_en

El-Sikaily, A., Khaled, A., & El Nemr, A. (2011). Heavy metal contaminations in Mediterranean sediments. Impact, Monitoring and Management of Environmental Pollution. https://www.researchgate.net/publication/233758652_Heavy_metal_contaminations_in_Mediterranean_sediments

Ellen MacArthur Foundation. (2022). What is a circular economy? <https://ellenmacarthurfoundation.org/topics/circular-economy-introduction/overview>

ERDF. (2017). European Regional Development Fund. Athens Declaration. Of the INTERREG MED Sustainable Tourism Community. https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/horizontal_project/Athens_Declaration_MED_Sustainable_Tourism_2017_FINAL.pdf

Europarc. (2019) Sustaining ecotourism in Mediterranean Protected Areas. 24 pp.

https://www.europarc.org/wp-content/uploads/2019/05/WWF-MEET-Destimed_W2_CNM2019.pdf

Eurostat. (2019). Eurostat Statistics Explained. Tourism statistics.

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Tourism_statistics

ETC. (2021). European Travel Commission. ENCOURAGING SUSTAINABLE TOURISM PRACTICES.

https://etc-corporate.org/uploads/2021/09/ETC_SUSTAINABLE_TOURISM_HANDBOOK_vs6_FINAL.pdf

ETC. (2022). European Travel Commission. European Tourism: Trends & Prospects. Quarterly report (Q4/2021). https://etc-corporate.org/uploads/2022/02/Quarterly-Report-Q4-2021_Public-1.pdf

Farmery, A. K., Allison, E. H., Andrew, N. L., Troell, M., Voyer, M., Campbell, B., ... & Steenbergen, D. (2021). Blind spots in visions of a "blue economy" could undermine the ocean's contribution to eliminating hunger and malnutrition. *One Earth*, 4(1), 28-38. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2020.12.002>

Fletcher, R. (2019). Prologue (in Tourism in the Geopolitics of the Mediterranean). In *Tourism in the Geopolitics of the Mediterranean* (No. 9, pp. 4-5). AlbaSud. <http://www.albasud.org/publ/docs/88.en.pdf#page=4>

Fosse, J. & Le Tellier, J. (2017). Sustainable Tourism in the Mediterranean: State of Play and Strategic Directions. Plan Bleu. Valbonne. <https://planbleu.org/en/publications/sustainable-tourism-in-the-mediterranean-state-of-play-and-strategic-directions/>

Fosse, J.; Kosmas, I.; González, A. (2021). The future of Mediterranean tourism in a (post) covid world. Back to Mass Tourism or leapfrog towards Sustainability. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4616983>

Garrabou, J., Gómez-Gras, D., Medrano, A., Cerrano, C., Ponti, M., Schlegel, R., Bensoussan, N., Turicchia, E., Sini, M., Gerovasileiou, V., Teixido, N., Mirasole, A., Tamburillo, L., Cebrian, E., Rilov, G., Ledoux, J.-B., Souissi, J. B., Khamassi, F., Ghanem, R. ... Harmelin, J.-G. (2022). Marine heatwaves drive recurrent mass mortalities in the Mediterranean Sea. *Global Change Biology*, 28, 5708–5725. <https://doi.org/10.1111/gcb.16301>

Gonzalez A., Fosse, J. and Santos-Lacueva, R. (2018). The integration of sustainability in tourism policies of major European cities. Barcelona. Edited by: eco-union. <http://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2018/11/UTv5.pdf>

González D., A., Campanales, S., Grimalt, M. (2020). Managing the environmental sustainability of nautical tourism in Mediterranean MPAs. Capboating Project. https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2020/10/Boating-Guidelines_2_10_20.pdf

González, A., Costa, C., & Castillo, P. (2022). Gestión del Turismo en Áreas Naturales. ANÁLISIS ECO-SISTÉMICO PARA LA PROTECCIÓN DE LA BIODIVERSIDAD Y DEL MEDIO NATURAL. Herramientas de monitoreo, políticas y estrategias de gestión pública. <https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2022/01/Gestion-del-turismo-en-Areas-Naturales.pdf>

González-Domingo, A., Fosse J., Costa-Salavedra, C., (2021). Managing (over)tourism in Natural Protected Areas: Learnings from National Parks in Spain and in Europe. NATUR Project: Conserving and Escaping Overtourism. Ed. eco-union. Barcelona. https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2021/10/Notaguiaturismo_online_eng02.pdf

GTPI. (2020). Global Tourism Plastics Initiative. Recommendations for the tourism sector to continue taking action on plastic pollution during COVID-19 recovery. https://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/201007_-_recommendations_for_tackling_plastics_during_covid_recovery_in_tourism.pdf

Hall, C. M. (2010). Tourism and the implementation of the Convention on Biological Diversity. *Journal of Heritage Tourism*, 5(4), 267-284. <https://doi.org/10.1080/1743873X.2010.517844>

Härting, Ralf-Christian & Reichstein, Christopher & Härtle, Nina & Stiefl, Jürgen. (2017). Potentials of Digitization in the Tourism Industry – Empirical Results from German Experts. 165-178. http://dx.doi.org/10.1007/978-3-319-59336-4_12

Heger, M. P.; Vashold, L.; Palacios, A.; Alahmadi, M.; Bromhead, M.A.; Acerbi, M. (2022). Blue Skies, Blue Seas : Air Pollution, Marine Plastics, and Coastal Erosion in the Middle East and North Africa. MENA Development Report;. Washington, DC: World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36912>

Hoban, S., Bruford, M., Jackson, J. D. U., Lopes-Fernandes, M., Heuertz, M., Hohenlohe, P. A., ... & Laikre, L. (2020). Genetic diversity targets and indicators in the CBD post-2020 Global Biodiversity Framework must be improved. *Biological Conservation*, 248, 108654. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2020.108654>

Hvenegaard, G., T.; Halpenny, E., A & Stephen F. McCool, S., F. (2012). Protected Area Tourism and the Aichi Targets. PARKS The International Journal of Protected Areas and Conservation. Vol 18.2. https://www.researchgate.net/publication/284363446_EDITORIAL_Protected_Area_Tourism_and_the_Aichi_Targets

IDRI. (2022). Institut de Recherche pour le Développement. <https://en.ird.fr/world-tourism-day-sustainable-tourism-economic-and-environmental-driver-indian-ocean>

IEMed. (2003). European Institute of the Mediterranean. IEMed Mediterranean Yearbook 2003. <https://www.iemed.org/publication/tourism-in-the-mediterranean-trends-and-perspectives/>

IISD. (2022). International Institute for Sustainable Development (IISD).Negotiations. Convention on Biological Diversity – CBD. Geneva Biodiversity Conference. <https://enb.iisd.org/cbd-sbstta24-sbi3-global-biodiversity-framework-summary>

ILO. (2017). International Labor Office. ILO guidelines on decent work and socially responsible tourism. Sectoral Policies Department – Geneva.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/normativeinstrument/wcms_546337.pdf

IM. (2019a). Interreg MED Sustainable Tourism. TOURISM AS A STRATEGIC DRIVER FOR INCLUSIVE, RESPONSIBLE AND SUSTAINABLE GROWTH IN THE MEDITERRANEAN REGION. https://planbleu.org/wp-content/uploads/2019/06/inclusive_sustainable_growth_web.pdf

IM. (2019b). Interreg MED Sustainable Tourism. GOVERNANCE AS A TOOL FOR SUSTAINABLE AND RESPONSIBLE TOURISM IN THE MEDITERRANEAN REGION. https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/horizontal_project/BTM_Documents/Policy_Factsheets/BTM_PolicyFactsheets_4_EN.pdf

IM. (2019c). Interreg MED Sustainable Tourism. POLICY RECOMMENDATIONS BY THE MED SUSTAINABLE TOURISM COMMUNITY. https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/horizontal_project/BTM_Documents/Policy_Recommendations/Policy_Recommendations.pdf

IM. (2022a). Interreg MED. Protecting the Mediterranean biodiversity from tourism: a shared challenge for our projects. <https://interreg-med.eu/focus/protecting-the-mediterranean-biodiversity-from-tourism-a-shared-challenge-for-our-projects/>

IM. (2022b). Interreg Euro-Med Programme 2021-2027. <https://interreg-med.eu/about-us/futureinterregmedprogramme/>

IMO. (2022). International Maritime Organization. Med SOX ECA: introduction. <https://www.rempoc.org/en/our-work/pollution-prevention/hop-topics/med-eca/med-sox-eca-introduction-1>

IPCC. (2022). Summary for Policymakers. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press.

https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf

IPCC (2022). Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability, Sixth Assessment Report, 2022.

IUCN. (2021a). International Union for Conservation of Nature. Mediterranean Solutions Innovating and collaborating for a greener region. Program of Activities. World Conservation Congress. Marseille, France. 3-11 September 2021.

https://www.iucncongress2020.org/sites/www.iucn-congress2020.org/files/sessions/uploads/brochure_med_stand_iucn_congress_2021_low_0.pdf

IUCN. (2021b). International Union for Conservation of Nature. Interreg MEDiterranean. DestiMED PLUS. SHIFTING THE FOCUS OF TOURISM. Project report card 1. April 2021. https://destimed-plus.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/Projects/DESTIMED_PLUS/Shifting_the_Focus_of_Tourism_for_Lastting_Change_Report_Card_1_.pdf

IUCN-WCPA. (2019). Recognising and Reporting Other Effective Area-based Conservation Measures. Technical Report. IUCN, Switzerland. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PATRS-003-En.pdf>

Jurema, I., Alcântara, L., & Cioce, C.A. (2017). Tourism under climate change scenarios: impacts, possibilities, and challenges. <https://www.redalyc.org/journal/5041/504158891001/html/>

Kourantidou M, Cuthbert RN, Haubrock PJ, Novoa A, Taylor NG, Leroy B, Capinha C, Renault D, Angulo E, Diagne C, Courchamp F. (2021). Economic costs of invasive alien species in the Mediterranean basin. <https://doi.org/10.3897/neobiota.67.58926>

Krasner, S. (1982). Structural causes and regime consequences: Regimes as intervening variables. International Organization 36 (2): 185-205. <https://www.jstor.org/stable/2706520>

Lenzen, M., Sun, YY., Faturay, F. et al. The carbon footprint of global tourism. *Nature Climate Change* 8, 522–528 (2018).
<https://doi.org/10.1038/s41558-018-0141-x>

Lloret, J., Turiel, A., Solé, J., Berdalet, E., Sabatés, A., Olivares, A., ... & Sardá, R. (2022). Unraveling the ecological impacts of large-scale offshore wind farms in the Mediterranean Sea. *Science of the Total Environment*, 824, 153803.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2022.153803>

Lufkin, B. (2022). Workcations: The travel trend mixing work and play.
<https://www.bbc.com/worklife/article/20220309-workcations-the-travel-trend-mixing-work-and-play>

Marson, D. (2011). From mass tourism to niche tourism. *Research themes for tourism*, 1(1), 1-11.

Marti, L & Puertas, R. (2017). Determinants of tourist arrivals in European Mediterranean countries: Analysis of competitiveness. *European Journal of Tourism Research* 15, pp. 131-142.
<https://riunet.upv.es/bitstream/handle/10251/109185/EJTR%2015-131.pdf?sequence=1>

McDermott S, García-Berthou E, Essl F (Eds) The economic costs of biological invasions around the world. *NeoBiota* 67: 427-458.
<https://doi.org/10.3897/neobiota.67.58926>

McWilliams, K & Keenan, L. (2017). THE BALEARIC ISLANDS REVEALS ITS SUSTAINABLE TOURISM STRATEGY AT WORLD TRAVEL MARKET, LONDON.
<https://www.caib.es/pidip2front/jsp/adjunto?codi=2124980&idioma=es>

MedECC, Cramer, W., Guiot, J., Marini, K. (eds.). (2020). Climate and Environmental Change in the Mediterranean Basin – Current Situation and Risks for the Future. First Mediterranean Assessment Report Union for the Mediterranean, Plan Bleu, UNEP/MAP, Marseille, France, 632pp.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.4768833>

MICBE. (2022). Middlebury Institute. Center for the Blue Economy.
<https://www.middlebury.edu/institute/academics/centers-initiatives/center-blue-economy>

MO. (2021). Mediterranean Observer. International Passenger Numbers Expected to Exceed Pre-Pandemic Levels In 2023
<https://mediterranean.observer/international-passenger-numbers-expected-to-exceed-pre-pandemic-levels-in-2023/>

MTF. (2022). Mediterranean Tourism Foundation. Tourism in the Mediterranean Region.
<https://www.medtourismfoundation.com/tourism-in-the-mediterranean-region/>

Novy, J., & Colomb, C. (2019). Urban tourism as a source of contention and social mobilisations: A critical review. *Tourism Planning & Development*, 16(4), 358-375.
<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/21568316.2019.1577293?journalCode=rthp21>

NT. (2022). NECSTour. <https://necstour.eu/who-we-are>

OECD. (2020a). Rebuilding tourism for the future: COVID-19 policy responses and recovery.
https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=137_137392-qsvjt75vn-h&title=Rebuilding-tourism-for-the-future-COVID-19-policy-response-and-recovery

OECD. (2020b). Tourism Policy Responses to the coronavirus (COVID-19).
https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=124_124984-7uf8nm95se&title=Covid-19_Tourism_Policy_Responses

OECD. (2020c). Coronavirus (COVID-19): SME Policy Responses.
<https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/coronavirus-covid-19-sme-policy-responses-04440101/>

One Planet. (2021). Tourism Climate Action. Glasgow declaration.
<https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/glasgow-declaration>

One Planet. (2022). Global Tourism Plastics Initiative.
<https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative>

Ostrom, E. (2005), Understanding Institutional Diversity, Princeton, NJ: Princeton University Press.
http://wtf.tw/ref/ostrom_2005.pdf

Plan Bleu (2021). Plan Bleu is committed to the implementation of the post-2020 Mediterranean MPA roadmap. <https://planbleu.org/en/page-actualite/plan-bleu-is-committed-to-the-implementation-of-the-post-2020-mediterranean-mpa-roadmap/>

Plan Bleu (2022). Guidelines for the sustainability of cruises and recreational boating in the Mediterranean region, Interreg MED Blue Growth Community project. https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/04/Guidelines_planbleu_bluegrowth.pdf

Pesonen, J. (2020). Management and leadership for digital transformation in tourism. Handbook of e-Tourism, 1-34. https://doi.org/10.1007/978-3-030-05324-6_68-1

Petrack, K.; Fosse, J.; Lammens, H.; Fiorucci, F.; Mancini, R. & Sens, A. (2017). Blue Economy in the Mediterranean. Union for the Mediterranean. https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/12/UfMS_Blue-Economy_Report.pdf

Piroddi, C., Colloca, F., & Tsikliras, A. C. (2020). The living marine resources in the Mediterranean Sea large marine ecosystem. Environmental Development, 36, 100555. <https://doi.org/10.1016/j.envdev.2020.100555>

Ritchie, J.R.B. & Crouch, G.I. (2003). The competitive destination: A tourism perspective, CABI, Wallingford, CT. [10.1079/9780851996646.0000](https://doi.org/10.1079/9780851996646.0000)

Ruggieri, G. & Calò, P. (2022). Tourism Dynamics and Sustainability: A Comparative Analysis between Mediterranean Islands—Evidence for Post-COVID-19 Strategies. Sustainability 2022, 14, 4183. <https://www.preprints.org/manuscript/202203.0115/v1>

Rutty, M. & Scott, D. (2010). Will the Mediterranean Become “Too Hot” for Tourism? A Reassessment. Tourism and Hospitality Planning & Development, 7:3, 267-281, DOI: [10.1080/1479053X.2010.502386](https://doi.org/10.1080/1479053X.2010.502386)

Salman, D. & Monastiriotes, V. (2018). External and internal imbalances in South Mediterranean countries. Challenges and costs. <https://www.femise.org/en/slideshow-en/external-and-internal-imbalances-in-south-mediterranean-countries/>

Schutter, M. S., Hicks, C. C., Phelps, J., & Waterton, C. (2021). The blue economy as a boundary object for hegemony across scales. Marine Policy, 132, 104673. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2021.104673>

Scott, D. & Gössling, S. (2018). Tourism and Climate Change Mitigation. Embracing the Paris Agreement - Pathways to Decarbonisation. Prepared for European Travel Commission. <https://etc-corporate.org/reports/tourism-and-climate-change-mitigation-embracing-the-paris-agreement/>

Scott, D. & Gössling, S. (2022). From Djerba to Glasgow: have declarations on tourism and climate change brought us any closer to meaningful climate action?, Journal of Sustainable Tourism, 30:1, 199-222. <https://doi.org/10.1080/09669582.2021.2009488>

Simpson, M.C., Gössling, S., Scott, D., Hall, C.M. and Gladin, E. (2008) Climate Change Adaptation and Mitigation in the Tourism Sector: Frameworks, Tools and Practices. UNEP, University of Oxford, UNWTO, WMO: Paris, France. https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/9681/Climate_Change_adaptation_mitigation.pdf?sequence=3&%3BisAllowed=

SPA/RAC. (2003). Specially Protected Areas Regional Activities Center. The Strategic Action Programme for the conservation of BIOlogical diversity. <https://www.rac-spa.org/sapbio>

Statista. (2022). Number of international tourist arrivals worldwide 1950-2021. <https://www.statista.com/statistics/209334/total-number-of-international-tourist-arrivals/>

Swart L. & van der Haar, A. (2017). MSP as a tool to support Blue Growth. Roundtable discussion paper: Coastal and Maritime Tourism. https://maritime-spatial-planning.ec.europa.eu/sites/default/files/roundtable_discussion_paper_coastal_and_maritime_tourism_final.pdf

TC. (2020). The Corner. Spanish Tourism In The Mediterranean: The Re-Emergence Of Egypt, Tunisia And Türkiye Altered The Playing Field <https://thecorner.eu/news-spain/spain-economy/spanish-tourism-mediterranean-reemergence-egypt-tunisia-turkey-altered-playing-field/83930/>

Tonazzini, D., Fosse, J., Morales, E., González, A., Klarwein, S., Moukaddem, K., & Louveau, O. (2019). Blue Tourism. Towards sustainable coastal and maritime tourism in world marine regions. Barcelona.

https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2019/06/TRIPA_Angles_2_p.pdf

UfM (2018). Climate change impact on the tourism sector in the southern Mediterranean.

https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2018/11/UfMReport_ClimateChangeAndTourism.pdf

UfM. (2022). Union for the Mediterranean. Social and economic regeneration of the Mediterranean after the crisis: Shared methods and tools for relaunching a sustainable post COVID-19 tourism model. Operational handbook.

<https://medblueconomyplatform.org/wp-content/uploads/2022/03/socialandeconomicregenerationufm-cprm.pdf>

UN. (2012). United Nations. From Bird-watching can help boost ecotourism industry, says UN environment agency:

<https://news.un.org/en/story/2012/05/410602>

UN. (2022). Stockholm+50: a healthy planet for the prosperity of all – our responsibility, our opportunity.

<https://www.stockholm50.global>

UNEP. (2021). United Nations Environment Programme. La COP 22 de la Convention de Barcelone obtient un consensus historique sur les émissions d'oxydes de soufre des navires en Méditerranée.

<https://www.unep.org/unepmap/fr/news/press-release/cop-22-secures-historic-consensus-curbing-emissions-sulphur-oxides-ships>

UNEP/MAP & Plan Bleu. (2020). United Nations Environment Programme/Mediterranean Action Plan and Plan Bleu. State of the Environment and Development in the Mediterranean. Nairobi.

https://planbleu.org/wp-content/uploads/2021/04/SoED_full-report.pdf

UNEP/MAP. (2022). United Nations Environment Programme/Mediterranean Action Plan. Pollution in the Mediterranean.

<https://www.unep.org/unepmap/resources/factsheets/pollution>

UNEP/MAP. (2017). United Nations Environment Programme/Mediterranean Action Plan. Mediterranean 2017 Quality Status Report. Socioeconomic Characteristics. Tourism.

<https://www.medqsr.org/tourism>

UNWTO. (2003). World Tourism Organization. 1st International Conference on Climate Change and Tourism.

<https://www.unwto.org/archive/global/event/1st-conference-climate-change-and-tourism>

UNWTO. (2013). Sustainable Tourism Governance and Management in Coastal Areas of Africa. UN World Tourism Organization, Madrid. Available at: Sustainable Tourism Governance and Management in Coastal Areas of Africa (e-unwto.org)

UNWTO. (2019a). World Tourism Organization and International Transport Forum. Transport-related CO2 Emissions of the Tourism Sector – Modeling Results, UNWTO, Madrid.

<https://doi.org/10.18111/9789284416660>

UNWTO. (2019b). World Tourism Organization. UNWTO Guidelines for Institutional Strengthening of Destination Management Organizations (DMOs) – Preparing DMO for new challenges. UNWTO, Madrid, available here:

<https://www.e-unwto.org/doi/epdf/10.18111/9789284420841>

UNWTO. (2019c). World Tourism Organization. International Tourism Highlights.

<https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421152>

UNWTO. (2021). World Tourism Organization. 2020: Worst Year in Tourism History with 1 billion fewer international arrivals

<https://www.unwto.org/news/2020-worst-year-in-tourism-history-with-1-billion-fewer-international-arrivals>

UNWTO. (2022). World Tourism Organization. Impact Assessment of the COVID-19 outbreak on International Tourism Grows 4% in 2021 but remains far below pre pandemic levels.

<https://www.unwto.org/impact-assessment-of-the-covid-19-outbreak-on-international-tourism>

UNWTO. (2021). Recommendations for the transition to a green travel and tourism economy. Accessible at:

<https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2021-05/210504-Recommendations-for-the-Transition-to-a-Green-Travel-and-Tourism-Economy.pdf>

UVic. (2022). El projecte DestiMED PLUS, amb participació del CT BETA, finalista als premis europeus Natura 2000.

<https://mon.uvic.cat/udivulga/el-projecte-desti-med-plus-amb-participacio-del-ct-beta-finalista-als-premis-europeus-natura-2000/>

Voyer, M., van Leeuwen, J., (2019). Social license to operate' in the Blue Economy. *Resour. Policy* 62, 102–113.

<https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2019.02.020>

WB. (2022). The World Bank. International tourism, number of arrivals.

<https://data.worldbank.org/indicator/ST.INT.ARVL>

Weaver, D. (2004). "Mass tourism and Alternative tourism in the Caribbean", In D. Harrison (ed.), *Tourism and the less developed world: issues and case studies*, Wailingford, Hardback Edition: 161-174.

<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.7708>

WEF. (2021). World Economic Forum. Travel & Tourism Development Index 2021: Rebuilding for a Sustainable and Resilient Future.

<https://www.weforum.org/reports/travel-and-tourism-development-index-2021/in-full/>

WestMED. (2022). Blue Economy Initiative. Greening the Cruise and Recreational Boating sectors in the Mediterranean | 13 April 2022 | Hybrid (Sète, France – Online).

WWF. (2021). World Wildlife Fund. Mediterranean Marine Initiative. "The climate change effect in the Mediterranean. Six stories from an overheating sea" Rome, Italy, 2021.

https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-06/20210607_Rapport_The-Climate-Change-Effect-In-The-Mediterranean-Six-stories-from-an-overheating-sea_WWF-min.pdf

WTTC. (2021a). World Travel & Tourism Council. Economic Impact Reports.

<https://wttc.org/Research/Economic-Impact>

WTTC. (2021b). World Travel & Tourism Council. Towards Destination Stewardship Achieving Destination Stewardship through scenarios & a Governance Diagnostics framework.

<https://wttc.org/Portals/0/Documents/Reports/2021/Destination-Stewardship-Framework.pdf?ver=2021-07-22-091804-637>

WTTC. (2022). World Travel & Tourism Council. ONE in 330 Million.

<https://travelhub.wttc.org/one-in-330-million>

ÉTAT DES LIEUX DU TOURISME EN MÉDITERRANÉE

Feuille de route pour un tourisme plus vert, inclusif
et résilient en Méditerranée

COMMUNAUTÉ DU TOURISME DURABLE - INTERREG MED

NOVEMBRE 2022

Site web | <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu>

Chaîne podcast | [Interreg MED Sustainable Tourism Community](#)

Facebook | [Sustainable Tourism Community - Interreg Med](#)

Twitter | [@MEDCommTour](#)

LinkedIn | [Interreg MED Sustainable Tourism](#)

YouTube | [Sustainable Tourism Interreg MED](#)

Newsletter



Projet cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention

